

SOUFFLE DE PERSE

REVUE DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA FONDATION SAINT-JOHN PERSE

N° 18 – Juin 2018

COMITÉ DE RÉDACTION

May Chehab – Ésa Christine Hartmann (Secrétaire)
Henriette Levillain - Christian Pallandre - Mireille Sacotte
Claude Thiébaut - Renée Ventresque

Directeur de publication

et mise en page

Claude Thiébaut

La Fondation Saint-John Perse est soutenue par

la Municipalité d'Aix-en-Provence,
la Fondation Culturelle et Charitable,
la Fondation de France,
le Conseil Régional Provence Alpes-Côte d'Azur,
le Conseil Général des Bouches-du-Rhône,
la Communauté du Pays d'Aix,
le Ministère de la Culture,
le Centre National du Livre,
la Direction Régionale des Affaires Culturelles

... et bien sûr, l'Association des Amis de la
Fondation Saint-John Perse.

SOMMAIRE

- Éditorial Claude Thiébaud, Président de l'Association des Amis de la Fondation Saint-John Perse	9
---	---

Études

- Avertissement et appel à communications	12
- Le sport chez Saint-John Perse, Daniel Aranjó	13
- Poète, parole, langage désirants : « La chose qui n'a de nom », Sylvain Dournel	25
- Deux poètes du Nouveau Monde : Edgar Allan Poe et Saint- John Perse, Anita Patterson	41
- L'Apocalypse, le nucléaire et les vents : du pouvoir destructeur dans <i>Vents</i> , Hugo Pereira	53
- La « Lettre à la <i>Berkeley Review</i> ». La « transsubstantiation », notion essentielle de la poétique de Saint-John Perse, Andrew Small	67
- Alexis Leger, mai-juin 1940 (première partie), Claude Thiébaud	81
- Une lecture de <i>Chronique</i> , Jacqueline Voevodsky	107

Documents

- M. Alexis Leger, Ambassadeur de France, à Monsieur le
Garde des Sceaux, Ministre, Secrétaire d'État à la Justice,
New York, 5 novembre 1940 (brouillon) 135
- Mémoire sur la situation de M. Alexis Leger, Ambassadeur
de France en disponibilité, au regard de la Loi du 23 Juillet
1940, New York, novembre 1940 (brouillon) 137

Association des Amis de la Fondation Saint-John Perse

- Présentation de l'Association 153
- Bulletin d'adhésion 155
- Adhérents de l'Association 157
- Composition du Bureau et du Conseil d'administration
de l'Association 159
- Liste de diffusion *SJPinfo* 163

Fondation Saint-John Perse

- Le mot de la Directrice
Muriel Calvet, Directrice de la Fondation 167
- Activités de la Fondation en 2016 169
- Activités de la Fondation en 2017 173
- Composition du Bureau et du Conseil d'administration
de la Fondation 177
- Complément à la bibliographie 2015 179
- Bibliographie 2016 181

- Bibliographie 2017	185
- Première bibliographie 2018	189
- Thèses en cours	191
- Dernières publications	193
- Informations pratiques	197
- Contacts	198

Les textes internes à l'Association (procès-verbaux d'Assemblées générales, rapports d'activité, rapports financiers, etc.) ne sont plus, depuis 2016, publiés dans *Souffle de Perse* mais ils peuvent être, y compris les plus anciens, envoyés sur simple demande aux adhérents. Les demandes sont à adresser par courrier postal ou électronique à l'Association (voir adresses p. 153).

ÉDITORIAL

Chers Amis,

Rien de plus simple : 2018 = année paire = publication d'un nouveau numéro de *Souffle de Perse*. Le n° 18.

Merci à tous ceux qui ont proposé des études, merci au Comité de lecture pour son travail de sélection, et à sa secrétaire, Ésa Hartmann, pour avoir favorisé les échanges entre ses membres et assuré le lien avec les auteurs.

Il s'agit comme souvent depuis 1991 d'un volume de mélanges. Il n'est certes pas exclu qu'un jour ou l'autre, un numéro de la revue soit centré sur une thématique ou un événement. Pourquoi pas le prochain ? Mais pour cette fois encore, voici des études aussi différentes qu'il est possible dans leur nature, certaines plus littéraires, d'autres plus historiques, dans leurs buts et leurs méthodes, à l'image de leurs auteurs, tous différents et tous d'accord pour échanger sur ce qui leur tient à cœur.

Un des textes parus dans le monumental *Honneur à Saint-John Perse*, en 1964 (« C'était il y a des lunes ! »), avait pour titre « Raisons d'aimer ». L'auteur, Yves Berger, osait y donner ses raisons « sans chercher à en donner de savantes, c'est-à-dire de moins naïves, que d'autres diront », simplement c'étaient les siennes. *Souffle de Perse* décline à son exemple la formule au pluriel : à l'image de tous les Persiens, chacun, aujourd'hui comme hier, aujourd'hui plus qu'hier peut-être, a ses propres « raisons d'aimer » et surtout, ose en témoigner. D'où ces mélanges.

Les associations littéraires et leurs revues traversent presque toutes une période difficile, et cela vaut pour l'Association des Amis de la Fondation Saint-John Perse (même si son dynamisme masque la diminution du nombre de ses adhérents, moins de cent), mais cela

Souffle de Perse n° 18 • 10

ne vaut apparemment pas pour sa revue *Souffle de Perse* qui sort tous les deux ans avec une belle régularité. Et qui vient même de publier deux ans de suite un troisième puis un quatrième numéro hors-série (*Lettres familiales II*, 1957-1975 et *Correspondance Istel*, 1940-1975).

Qu'espérer de plus ? Que le cercle des lecteurs de *Souffle de Perse* s'élargisse à tous ceux à qui Saint-John Perse manque, quand bien même ils ne le savent pas. Et que tous nous soyons plus nombreux à échanger sur ses contenus. Quelles bibliothèques aujourd'hui possèdent ne serait-ce qu'un numéro de *Souffle de Perse* ? Il est à craindre que seule la Bibliothèque Nationale de France possède la collection complète, dépôt légal oblige. Que faire pour qu'on trouve la revue dans les bibliothèques universitaires et dans les médiathèques de nos villes ? En France et ailleurs dans le monde ?

Je propose que soit donné aux responsables de l'Association le mandat de s'employer d'urgence à combler ce vide, mais rien ne sera plus efficace que les initiatives que chacun des lecteurs actuels de la revue pourrait prendre là où il est. En vérifiant à l'occasion que bibliothèques et médiathèques possèdent bien les *Cahiers Saint-John Perse*.

En attendant, bonne lecture à tous.

Claude Thiébaut,
Président de l'Association
des Amis de la Fondation Saint-John Perse

ÉTUDES

Avertissement

Un nombre entre parenthèses, dans le corps des études, renvoie, sauf exception mentionnée par l'auteur, à une page du volume des *Œuvres complètes* de Saint-John Perse, « Bibliothèque de la Pléiade », Paris, Gallimard, (édition de 1972 augmentée en 1982). Dans les notes, ce volume est abrégé en *OC*.

S'agissant des titres de poèmes et de recueils, l'usage a été respecté, d'où « Éloges », « Pluies », « Neiges », « Exil » et « Chant pour un équinoxe » (les poèmes) mais *Éloges*, *Exil* et *Chant pour un équinoxe* (les recueils).

Le nom d'Alexis *Leger* a partout été écrit sans accent sauf dans les citations où est reproduite la graphie *Léger* qu'on y rencontre souvent. Dans les notes, et dans les notes seulement, Alexis Leger est abrégé en « AL » et Saint-John Perse en « SJP ».

Appel à communications permanent

Vous souhaitez faire paraître une étude sur Saint-John Perse dans un prochain numéro de *Souffle de Perse* ? sur Alexis Leger ? sur l'œuvre du poète ? sur l'action du diplomate ? sur l'un et l'autre ?

Proposez-la au Comité de rédaction de *Souffle de Perse*.

Le sport chez Saint-John Perse

Daniel Aranjo

Université du Sud (Toulon-Var)

*... Enfin, j'ai vu la montagne. C'est comme la mer,
la sentir ainsi près de soi vous donne le désir
incessant et croissant de s'en rapprocher.*

(Alain-Fournier à J. Rivière,
sur l'itinéraire Pau-Laruns-Eaux Bonnes
en Vallée d'Ossau, 18 avril 1909)

« Royaume ! »

C'est à Pau que le jeune Alexis Leger (1887-1975), né à la Guadeloupe, a passé sa jeunesse (1899-1912), et c'est là qu'il pratiquera assez vite la montagne, la période béarnaise d'exil devenant très logiquement celle des célèbres « Images à Crusoé » (1904) ou celle d'*Éloges*, éternité d'une île et de l'enfance perdues, qu'il commence à écrire en 1911 à Bielle, en pleine Vallée d'Ossau, contre l'éternité du Roc :

*Les montagnes d'Ossau sont mesurées, mais je les ai aimées les premières et
l'on y gagne déjà ce désir, mortel, de vivre mille ans, sinon trois mille comme aux
Antilles. [...].*

*Je connais les deux grandes chaînes de la Bigorre, mais je les ai toujours
amorcées par Barèges.*

Ici comme là, été, chaleur, lumière !

*De la lumière, après l'inconcevable misère de tant et tant de métaphysiques,
qui ne savent même pas éclairer le rêve !*

(à G. Frizeau, Bielle, en Ossau, 22 août 1908, *OC*, p. 736)

Le jeune Leger déteste bien des choses à Pau, le temps bassement pluvieux, « la douceur mortelle du Béarn » qu'il ne regrette qu'au moment de la quitter pour Bordeaux en octobre 1906 :

*Je n'ai même plus le temps de faire de la montagne. Je me traîne avec des
tableaux synoptiques dans les poches, vers tous ces fades environs de Pau, si pleins
d'écœurements et de promesses Second Empire, où l'on ne se baisserait même pas
pour ramasser au sol un petit morceau d'aérolithe. Manque d'acide partout.*

(à G.-A. Monod, Pau, 10 mai 1911, *OC*, p. 663)

Mais il aime le concours hippique de Pau, « le plus dur de France », à l'en croire (une tradition toujours vivace de nos jours à Pau, avec ses fameuses courses d'obstacles en hiver et ses concours de niveau mondial), comme il aimera plus tard ses libres chevauchées au désert de Gobi¹, et son rude cheval mongol à qui il donnera le petit nom, « Allan », dont usait sa mère avec lui (le cheval est donc devenu un peu lui-même ; « J'ai aimé un cheval – qui était-ce ? – il m'a bien regardé de face, sous ses mèches² ») ; il aime surtout la musique de Pau, la station climatique valant en saison (c'est-à-dire en hiver) parfois Prague au printemps de ce point de vue-là – d'autant qu'un groupe d'amis (le chef d'orchestre Édouard Brunel, très personnel, belle « torche » très sportive, le pianiste Maufret, virtuosement impersonnel) le met en rapport direct avec l'avant-garde musicale de Paris, et en particulier l'une de ses branches les plus militantes : la *Schola Cantorum*, dont le chef est Vincent d'Indy (1851-1931), l'impérieux disciple de César Franck (1822-1890) – deux musiciens de la continuité cyclique que nous retrouvons dans cette lettre d'Alain-Fournier sur le jeune Leger aux Pyrénées, placée elle aussi sous le signe de la continuité et de l'éternité cosmiques et surhumaines du roc, du son montagnards :

¹ SJP possédait dans sa bibliothèque les *Souvenirs d'un voyage dans la Tartarie, le Thibet et la Chine pendant les années 1844, 1845 et 1846* (1851), cette subtile, humble, puissante anabase missionnaire (à pied, dos de cheval, de yak et de chameau) du Lazariste Évariste-Régis Huc, d'où l'on se peut plaire à détacher ces quelques lignes, si spirituelles et si sportives, si maritimes et si spatialisées, et par là bien dignes de l'auteur d'*Anabase* : « Le désert est quelquefois hideux et horrible ; quelquefois aussi il a ses charmes, charmes d'autant mieux sentis qu'ils sont plus rares, et qu'on les chercherait vainement dans les contrées habitées. [...] Alors, quand on se trouve dans ces vertes solitudes, dont les bords vont se perdre bien loin dans l'horizon, on croirait être, par un temps calme, au milieu de l'Océan. L'aspect des prairies de la Mongolie n'excite ni la joie ni la tristesse, mais plutôt un mélange de l'une et de l'autre, un sentiment mélancolique et religieux qui peu à peu élève l'âme, sans lui faire perdre entièrement la vue des choses d'ici-bas ; sentiment qui tient plus du ciel que de la terre, et qui paraît bien conforme à la nature d'une intelligence servie par des organes » (Paris, Librairie Générale Française, Le Livre de poche chrétien, A17/A18, 1962, p. 98-99).

² SJP, *Éloges*, II, in *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, coll. Bibliothèque de la Pléiade, 1972, p. 34 (désormais OC).

[...] Saint-Leger Leger : j'y suis allé à 10 heures du soir, le Samedi. Je suis descendu à bicyclette, avec un lampion, de Luz à Saint-Sauveur. Sur une route que je ne connaissais pas. J'apercevais toujours les lumières de Saint-Sauveur sur ma droite et pas de pont, les parois de la montagne et ce bruit d'eau autour de moi...

Il est arrivé, un peu petit, court comme Claudel, avec sa belle figure un peu grasse qui déjà s'alourdit du bas. Il m'a salué solennellement, à sa manière. [...]

Sa langue extrêmement correcte, l'importance qu'il accorde à vos moindres bêtises, m'ont beaucoup fatigué et presque fâché, ce soir-là, après le long voyage. Cependant, à la réflexion, en retrouvant dans ma mémoire des choses qu'il m'a dites, je m'étonne de les voir pleines de confiance et presque de confidences.

Nous avons beaucoup trop parlé pour que j'essaie de vous redire nos conversations. Ses jugements littéraires sont toujours d'une justesse presque mystérieuse. [...]

Il m'a parlé aussi du vieux Franck, de d'Indy, de Suarès, de Max Elskamp, de Baudelaire, de Verlaine, etc., etc.

Il n'aime guère Suarès. Nous revenions vers minuit. Je disais que pour Suarès, et pour moi parfois, le monde était mort. Il m'a dit : « Il y a pourtant plus de lyrisme dans le cri de ces... (ici, le nom exact des insectes qui chantaient) que dans tout l'œuvre de Suarès ». [...]

Je lui ai peu parlé de moi. Seulement pour dire que je n'écirais que sur la réalité ; que tout ce que je raconte se passe quelque part. Il a eu l'air d'approuver. Il a dit : « C'est une grande sécurité ».

Toujours de cette voix douce, solennelle et qui tombe sur la fin des mots. Sans prononcer les « r ». [...]

Il a souri pour la première fois le dimanche dans la matinée. Au déjeuner, qu'il m'a offert à l'hôtel, il a été charmant. Puis jusqu'au moment où je l'ai quitté, moins tendu, plus abandonné. Ce qui prouve tout de même quelque chose de voulu dans sa rigueur première. Je ne pourrais pas vivre auprès d'une volonté aussi cruelle.

Du pays que j'admirais beaucoup, il m'a dit du mal. Il le trouve trop décor d'opéra-comique. Il m'a dit qu'il connaissait des sommets plus loin, où régnait comme une stupéfaction. Les seuls cris d'oiseaux qu'on y entende sont des cris d'effroi. On y retrouve le bourdonnement du silence, comme dans les conques marines. J'aurais bien voulu faire avec lui une de ces ascensions-là. [...]

(Alain-Fournier à J. Rivière, Aubiet, 9 septembre 1911).

À Pau, Alexis Leger fréquente aussi et admire quelques peintres locaux (Damelincourt, Bergès), quelques graveurs (Gayac, originaire de Guéthary), dessine lui-même quelques portraits et paysages pyrénéens et, claustrophobe dès l'enfance, passe dès que possible sa vie dehors – tant est fort, ou du moins hautement voulu,

son dégoût de la « littérature » (avec laquelle il ne faut pas confondre la poésie, cette poésie du réel, et du réel objectif et universel³).

Saint-John Perse, qui ne se nomme pas encore Saint-John Perse, se cherche ; Saint-John Perse est dur à soi. Il se cherche dans les structures hautaines, structuralistes, de la musique néo-classicisante de Vincent d'Indy, loin de toute image ou complaisance ; il se cherche dans le corps à corps avec la paroi rocheuse – cette autre forme – autrement hautaine. Le panthéisme lui est une loi physique, bien plus que philosophique : « *les refuges en haute montagne [...] ; une solitude aussi qui est devenue part de moi-même – et par-dessus tout cette vie physique qui m'est nécessaire, depuis deux ans que je me suis fait une âme de panthéiste* » (à G.-A. Monod, Pau, octobre 1906, OC, p. 647).

Panthéisme ? – question énorme ! énorme surtout pour qui ne parle pas. Ce panthéisme, que le critique en moi m'interdit, je le porte encore au plus secret de mon corps : voilà l'irréductible contradiction.

Mais j'aime mieux vous répondre dans quelques jours : je m'absente dans un moment et j'ai à peine quelques minutes.

(à Gabriel Frizeau, Bielle, Vallée d'Ossau, 19 septembre 1908, OC, p. 737)

Je rentre de la campagne. Vous m'avez interrogé : voici, je crois :

Le Panthéisme est la prostitution théiste – Ce n'est pas ce qui en avertira nulle âme déclassée, car on ne choisit nulle prostitution – Mais il y a encore ceci : le Panth[éisme] ne tient pas <debout> sur sa base, et ce n'est pas en moi qu'il s'est écroulé : c'est sur moi ; ce n'est pas en mon âme : c'est sur ma tête, comme une formidable illusion logique. [...]

- J'en garde les mains nettes, mais non point les pieds, qui s'assurent encore singulièrement sous ce décombre.

[...] c'est ainsi que j'admire le Stoïcisme qui ne tient pas debout comme système – et de même, le Panthéisme peut signifier encore en moi après que la

³ En fait, le Secrétaire Général du Quai d'Orsay ne dédaignera point, le moment venu, de se soumettre aux manœuvres, les plus complexes, pour essayer d'obtenir (en vain) un Prix Nobel à Valéry, via notre Ambassade en Suède – un Valéry qu'il appréciait par ailleurs davantage comme écrivain que comme poète ; quant à son propre Prix Nobel, nous savons, depuis en particulier la publication de sa correspondance avec le puissant Suédois Dag Hammarskjöld (*Cahiers SJP*, Paris, Gallimard, 1994), nous savons d'où il lui vient et au prix de quelles lointaines manœuvres, patientes, subtiles, diplomatiques, et combien attentives au détail ; malgré l'indifférence à la chose affichée dans la correspondance publiée en Pléiade.

critique me l'a interdit systématiquement. Je vous l'ai dit : c'est au plus secret de mon corps que je le porte encore.

(lettre, assez confuse, batailleuse, soulignée et scolastique,
à G. Frizeau, Pau, 2 octobre 1908)

Hautaineté un peu énigmatique que celle de ce jeune homme de très grande race égaré dans les bruines fades de l'exil palois – et qui dérange – et d'abord irrite Jacques Rivière (le grand critique, ferme, ondoyant et divers de la jeune *N.R.F.* et beau-frère d'Alain-Fournier, ce même Jacques Rivière qui bientôt sera l'un des correspondants préférés, en particulier au plan musical, du pur et dur Alexis Leger). Alain-Fournier, dans sa lettre du 9 septembre 1911, ne parle-t-il pas, chez Leger, de « quelque chose de voulu dans sa rigueur première », bien que Saint-John Perse ait tout fait, lors de cette rencontre en montagne, pour « ne vous avoir pas paru trop étranger : je m'y suis efforcé de mon mieux » (lettre à Alain-Fournier, Saint-Sauveur, fin septembre 1911). Maîtrise physique de soi ; maîtrise de son propre magnétisme, de son propre souffle.

C'est que nous sommes en 1911 (et, pour une fois, Alexis Leger ne passe pas ses vacances d'été à Bielle, en Vallée d'Ossau, mais à Luz, tout près de Saint-Sauveur, en Haute Bigorre) et que le jeune homme cherche déjà en toute chose, comme il le dit lui-même dans une lettre à Claudel de 1907, peu après la mort de son père, à se faire une « thecam », c'est-à-dire une « gaine », un « fourreau » : « *Fac, et tu homo, tibi thecam* » (lettre à Claudel, Pau, juin 1907, où il reprend un mot de Saint Ambroise) Et cette « armure » (un synonyme que l'on trouve aussi dans sa correspondance de 1907), le jeune auteur la trouve d'abord dans l'épreuve physique : natation dans le lac d'Estaens, en altitude, où des plantes à stolons lui font courir de graves dangers ; automne 1910 passé sur les deux versants de la montagne avec les troupeaux espagnols et français en transhumance...

Tout ceci se retrouve dans la lettre-témoignage d'Alain-Fournier – sous une forme ou sous une autre – du goût des cimes au dégoût de la sentimentalité d'un poète à la Samain ou des

préoccupations d'un homme de lettres comme Gide (ce Gide qu'il ne détestera pas toujours, tant s'en faut). Défiance à l'égard de toute complaisance, lyrique, littéraire. L'instinct de l'essentiel, en peu de mots, par divination – et sur un « mime » tombé dans l'oubli, un certain Croué, aussi bien que sur un poète de tout premier plan, alors, le dieu de beaucoup à l'époque, Moréas, de nos jours bien négligé et moins apprécié que son disciple Toulet, pourtant mort, lui, grandement inédit.

Beaucoup de choses sur la terre à entendre et à voir, choses vivantes parmi nous !

(*Anabase*, X, OC, p. 111)

Espagnes et Russies

Quelle est la montagne préférée de Saint-John Perse ? Sans nul doute le Vignemale, d'autant qu'en ce Pau britannique du début du siècle avec son « monde d'exil et de légende : émigrés russes ou latins, mélomanes d'Autriche et philosophes allemands, excentriques anglais, explorateurs d'Afrique, coloniaux en congé ou en retraite, et grands sportifs de tous pays, cavaliers de haute classe pour le plus dur concours hippique de France⁴ », en ce Pau donc dont il ne déteste pas tout, le jeune Leger put rencontrer le comte Henry Russell vieillissant, pyrénéiste et musicien, ce Russell qui connaissait déjà le désert de Gobi, où Leger ira à son tour en 1920, et qu'en 1908 probablement, le déjà légendaire alpiniste eut l'occasion de confier au jeune poète le soin d'aller lui chercher un portrait de femme dans l'une de ses villas-grottes glaciaires du Vignemale. Souvenir mythique que ces clefs de foudre que lui confie alors Russell : Saint-John Perse s'en souviendra encore au soir de sa vie, et contera l'anecdote, encore reconnaissable, à une amie argentine en 1960.

Et c'est en souvenir de tout cela qu'en 1989, qui fut pour les pyrénéistes l'année du Vignemale, nous avons fait grimper à dos d'hommes quelques gouaches persiennes inédites de Robert Petit-

⁴ OC, p. xii.

Lorraine, qui fut l'illustrateur préféré et un intime d'« Alexis », jusqu'au refuge Baycelance (2651 m). L'exposition eut lieu tout l'été au réfectoire, puis hiberna sous clefs là-haut jusqu'à l'été suivant où l'on put encore l'y voir.

J'avais même obtenu l'autorisation de placer une plaque de lave travaillée par Robert Petit-Lorraine quelque part dans le Vignemale même : dont l'inutilité, la gratuité – affrontant de neigeux printemps et la tristesse splendide et lisse de quelques vieux siècles d'Absence – feraient tout le prix, comme ces monuments que le gouvernement canadien fait inspecter tous les ans entre deux fontes sur sa façade arctique – où nul ne passe – à la seule gloire d'expéditions mortes là de saturnisme et de gel en essayant d'y jadis franchir un impossible Détroit du Nord-Ouest. La maladie hélas empêcha le peintre de réaliser ce dessein, dont il ne reste que quelques études. Dont un Saint-John Perse en berger cathare au pied du Vignemale (rien que ça !), une idée que le peintre a prise à ces syllabes-ci, de son vieil ami : « *Derrière nous, par là-bas, au versant de l'année, toute la terre, à plis droits, et de partout tirée, comme l'ample cape de berger jusqu'au menton nouée...* » (*Chronique*, VII, OC, p. 401)

Et puis, derrière encore tout cela, et la haute barrière initiatique, l'Espagne : depuis Pau, le grand rêve, la grande délivrance pour ce frontalier multiple qui, en 1906, avait passé les trois derniers mois de son service militaire au Fort du Portalet, creusé dans le roc d'Urdos, digne de fournir tout un décor éboulé au début de *La Vie est un songe* de Calderón. L'Espagne, l'Espagne du Nord avec ses reliefs tabulaires en pierre à fusil chère à André Suarès quand il commence à y chercher son portrait de Goya du côté du Fuendetodos natal du peintre en Aragon (*Pour un portrait de Goya*)... L'Espagne du Nord, c'est-à-dire, enfin et d'abord : la Russie pour Saint-John Perse qui, dans une intuition d'ordre cosmique et une lettre en principe écrite le 17 mars 1921 de Pékin « à une dame d'Europe » (en fait, l'épouse slave et parisienne, Misia, du peintre catalan J. M. Sert), indique que ce qui ressemble le plus à la Chine déboisée,

Souffle de Perse n° 18 • 20

c'est – derrière ses Pyrénées – précisément – l'Espagne du Nord, tabulaire, déboisée, épilée (Royaume !) – une lettre en fait pour l'essentiel composée dans les années 1960-70 pour les besoins des *Œuvres complètes* de la Pléiade de 1972 (et donc composée aux USA ou en presqu'île de Giens, au bout du Var) :

J'aurais voulu pouvoir vous accompagner dans ce voyage en Espagne que je vous ai recommandé. Avec une bonne auto, vous accéderez à des choses surprenantes sur toutes ces hautes terres du Nord où j'ai tracé moi-même un jour votre itinéraire. C'est d'ailleurs, en Europe, ce qui se rapproche le plus de certaines régions de Chine : la même terre épilée, déboisée, écorchée vive, avec plus de mordant, de saveur et d'accent ; aussi la même poussière, rouge ou jaune, couleur d'argile humaine ; et la même nudité des hautes tables d'un grand pays : royaume ! Les Compositeurs russes ne s'y sont pas trompés, qui ont traité en Espagne leurs grands thèmes d'Asie centrale.

("Lettre à une dame d'Europe", OC, p. 891-892).

Le texte, puissamment rêveur, annexant et unificateur (l'un des écueils du comparatisme comme, à l'opposé, les oppositions inutilement tranchées) a beau en réalité reprendre, amplifier et préciser à distance la lettre qui a été réellement envoyée à Misia Sert à l'automne 1916 juste avant le départ de Leger pour la Chine (que l'on a retrouvée et où il n'est absolument pas question de l'Espagne, mais seulement des « routes de France », de « la poussière jaune couleur d'hommes, [...] sur l'incomparable nudité des hautes tables d'un grand pays : royaume ! » et « d'autres routes de ce monde, parmi les gens de poussière, et les bêtes de génie, et les femmes désirables, et les hommes embêtants ! ») et commettre une confusion entre le *Capriccio espagnol* de Rimsky-Korsakov et *Dans les steppes de l'Asie centrale* de Borodine (rien que ça !), il n'en reste pas moins, fondamentalement, exact. Car les Russes ont souvent exalté l'Espagne : Stravinsky appréciait l'Escorial et Tolède, son maître Rimsky a donc écrit un *Capriccio espagnol* (dont la force et l'ample aération sentent tout de même leur espace slave), Glinka, une *Jota aragonaise*⁵ (deux compositeurs à ce titre revendiqués et joués par

⁵ SJP possédait aux Vigneaux, sur un vieil et lourd 78 tours, quatre *jotas* aragonaises, dont une à thème frontalier : *La Calle Mayor de Jaca* (« La Grand-Rue de Jaca ») que j'ai pu

des orchestres espagnols au besoin dirigés par un Igor Markévitch, lui-même spécialiste de musique purement espagnole, de Victoria à Mompou), César Cui, de charmantes *Marionnettes espagnoles*, Chostakovitch, une chanson russe sur Grenade, le tout à une époque où les liaisons entre Saint-Pétersbourg et Madrid n'avaient rien d'instantané ; Dostoïevski, Tourgueniev, Tolstoï lui-même au plus fort de sa dernière période, bibliophobe, Chaliapine, le cinéma russe ont exalté Don Quichotte. Tant il est vrai que, d'une certaine façon, c'est l'étendue russe, la steppe russe, l'espace russe, par essence si sportif (souvenons-nous des longues marches à pied de Tolstoï et de ses journées de fauchage aux côtés du peuple), au moins autant que la pampa argentine ou uruguayenne, qui prolongent le mieux la Manche de Don Quichotte.

Tant il est vrai que Saint-John Perse et l'amble et le grand vent de la poésie de Saint-John Perse aiment par nature tout pôle magnétique du globe et de l'âme (Terre de Feu, Ushuaïa, cette pointe glacière de l'hispanité), tout percement d'isthme et de banquise et à rôder enfin jusque là-bas, et que donc de cette œuvre (comme aussi de quelques autres tel Messiaen), il n'est pas interdit d'écouter, de réécouter l'écho (sur les tables du dedans) face à de grands prosceums naturels – pour ces sons eux-mêmes parfois d'origine naturelle : Fort du Portalet, Vallée d'Ossau, vaste amorce de Barèges – glaciers sans nom, moraines de nulle part, canyons, défilés espagnols sur *l'autre* versant – amphithéâtre clair et dressé de Rioseta – orgues géologiques des Mallos de Riglos – ou, plus intimement, monastère de pierre de San Juan de la Peña – au revers même de sa propre jeunesse paloise – sur le territoire, déjà, de cette Hispanie à « sang vert » qui coulait depuis une lointaine aïeule originaire de Cadix dans les veines du Poète, et dont il s'enorgueillissait tant !

retrouver en Haut-Aragon chez un *jotero* local, de quatre-vingts ans, et l'y enregistrer pour diffusion sur France-Culture en compagnie du disque même de SJP (émission intitulée *Espagnes et Russies musicales chez SJP*, série « Le Rythme et la Raison », 20 décembre 1989, une demi-heure).

comme on conçoit qu'un massif mélodique d'un seul tenant (citadelle épurée de lignes et d'espace) et sa forge silencieuse et tout son acropole de péan aient pu inspirer à son ami Robert Petit-Lorraine le portrait pyrénéen d'Alexis Leger en cape de berger.

N'oublions pas non plus une évidence trop souvent ignorée : que si l'on parle du rapport de la Péninsule ibérique à l'Europe, c'est que, en le sachant ou non, et le plus souvent sans le savoir (mais en le sentant confusément, intuitivement), il y a, pour la géologie, d'un côté la Plaque Europe et, de l'autre, la Plaque Ibérie et que la zone de suture, et de suture parfois encore un peu tremblante et sismique, est représentée par la « sublime enceinte » (Toulet) des Pyrénées, domaine mythologique de « Pyrène », fille étymologique du Feu. Ce qui explique la sensation plus ou moins sportive que l'on éprouve très vite dès que l'on franchit la haute frontière, une frontière politique et administrative qui correspond souvent à la frontière physique et à la ligne de crête : sensation non seulement climatique (en si peu d'espace pourtant) mais géologique d'arriver, non seulement dans un pays différent, mais sur un sol différent venu du Sud violent, soumise à une autre acoustique, à une autre orchestration, plus sèche, et non symphonique, des couleurs, fondée sur le contraste et le contrepoint sonore ou chromatique. C'est du moins le point de vue que développe le jeune Saint-John Perse, âgé de vingt-deux ans, en 1909 dans le *Pau* britannique de l'époque – où, dans l'ensemble, il s'ennuie et d'où il saisit toute occasion de s'enfuir vers les Pyrénées, et la « beauté cruelle » (Saint-John Perse, cité par Larbaud) de l'Aragon, de l'Espagne – dans le cadre d'un article consacré dans *Pau-Gazette* à la toile d'un peintre local, Bergès, *Espagnole sous une moustiquaire* : « l'admirable terre puérile des "cruautés esthétiques", dernière marche de l'Occident dans le Sud violent, où la lumière flagrante renonce toute harmonie, le son toute symphonie ; où la nature, pas plus que l'étal du fruitier ou la vitrine du *peluquero* n'a souci de l'accord ou des complémentaires » (*Pau-*

Gazette, 28 mars 1909⁶). Et il est bien vrai que, pour s'en tenir à la seule musique, les Espagnols sont gens du contrepoint, de l'instrument plus ou moins soliste (guitare, piano, clavecin classiques, modernes ou contemporains...) et non de la symphonie (aucune symphonie digne de ce nom en Espagne, non plus que dans la musique française inspirée par l'Espagne, la *Symphonie espagnole* de Lalo elle-même étant un concerto symphonique pour violon beaucoup plus qu'une symphonie au sens obvie du terme).

Qu'allait-il chercher au-delà de toute barrière, qu'allait-il demander aux réservoirs de l'incommensurable ?

(Clausel, 1949, sur *Vents* de Saint-John Perse, p. 1130)

⁶ Italiques de l'auteur.

**Poète, parole, langage désirants :
« La chose qui n'a de nom »**

Sylvain Dournel

Université de Lille III, EA 1061,
Analyses Littéraires et Histoire de la Langue

La parole de Saint-John Perse ne demeure jamais durablement égocentrée. Elle émane au contraire d'un sujet lyrique omniprésent dont la voix se transfère, parfois jusqu'à se perdre en ses relais; avec une ardeur croissante et des modalités renouvelées au cours des *Œuvres complètes*, sa quête en est une – généralisée – du lien, avec le monde, avec l'Autre et à plus vaste échelle avec cette puissance unificatrice qui compose ce tout origine du poème. Si elle convoque explicitement l'univers et les attributs d'Éros, la figure de l'Amant n'a dans cette perspective pas vocation à proposer un nouvel « art d'aimer » tant sa « route », fidèle à celle du Poète, « tend plus loin¹ ». Pour autant désir, plaisir et jouissance assumés du corps, « loin » justement d'être anecdotiques, cristallisent les enjeux d'une poétique en actes, à la fois attraction et emprise, séduction et possession, menant le récit circonstancié d'une passion dans sa pleine acception. Le poème entier, mobilisé par cette matrice qu'il avère et nourrit, s'écrit sous les mains de l'Amant, dans la convergence exclusive de l'amour, et plus encore au-devant d'elles, dans le creuset intense, irraisonné, violent parfois, du désirable.

¹ *Chronique*, II, *Œuvres complètes* de SJP, « Bibliothèque de la Pléiade », Paris, Gallimard, 1972 augmentée en 1982, p. 391. Généreusement convoqués ici, les poèmes issus de l'ouvrage seront abrégés comme suit : *EL* (*Éloges*), *PFE* (*Pour fêter une enfance*), *Rer* (*Récitation à l'éloge d'une reine*), *AN* (*Anabase*), *EX* (*Exil*), *V* (*Vents*), *AM* (*Amers*), *ESV* (*Étroits sont les vaisseaux*), avec indication de la page dans le volume (lui-même étant désigné *OC*).

1. Désir et alliance

Très tôt dans l'œuvre poétique, bien avant le « dialogue encore dans les chambres² » d'*Étroits sont les vaisseaux*, sens et sensible s'accordent pour libérer une sensualité en éveil. Le baiser de la domestique métisse prend bonne place au sein des réminiscences heureuses de l'Enfant, une abondance insulaire lumineuse, naturelle, avec laquelle communit le comparant édénique : « sa bouche avait le goût des pommes-rose, dans la rivière, avant midi³ ». La générosité du cadre spatio-temporel, aussi luxuriant qu'arrêté, favorise l'émergence d'une sexualité dénuée de toute honte, où les « femmes rient toutes seules dans les abutillons » et où – de manière encore très générale – « le sexe sent bon⁴ ». Plus loin ni l'aridité du désert, ni la maturité vigoureuse du Conquérant ne démentiront ces premiers attraites sensuels que la conquête exacerbe en un « ferment », et dont le poème tire sa tension créatrice : « et de répit avec nous-mêmes il n'en est point⁵ » annonce programmatiquement *Anabase*.

Étymologiquement lié à l'absence, au vide, au creux⁶, ce désir incarné par l'Amant persien n'a pourtant que bien peu à voir avec cette valeur originelle. Certes les combats de l'Exilé, les doutes du Cavalier face au déclin des forces élémentaires, l'écho stérile des savoirs institués ou encore les apories du langage pointées par le Poète ont-ils pu motiver l'effort de réduction de ce manque, empiriquement éprouvé et dont les poèmes portent les stigmates. Mais à l'exemple des jeux amoureux d'*Étroits sont les vaisseaux*, où les partenaires font rimer « supplice » et « délice⁷ », le désir chez

² *ESV*, I, *OC*, p. 326.

³ *PFE*, IV, *OC*, p. 26.

⁴ *EL*, IV, *OC*, p. 36.

⁵ *AN*, IX, *OC*, p. 109.

⁶ L'étymon *desiderare* signifie « regretter l'absence ».

⁷ *ESV*, IV, *OC*, p. 336 : « ...étends, ô Maître, mon supplice ; étire, ô Maître, mon délice ! ». La structure syntaxique, la paronomase et les rimes internes assurent un puissant lien phonique et sémantique entre souffrance et plaisir, instaurant un rapport dominant-dominée où chacun des amants ancre son identité.

Saint-John Perse s'adosse volontiers à toute souffrance pour demeurer tendu vers la promesse d'un accomplissement. C'est bien la dimension dynamique et constructive du désir, proche en cela de sa conception hégélienne ou de l'élan vital bergsonien, qui préside aux destinées communes du poème et du vouloir de son Poète. Après les émois du premier âge, le néant de l'exil et l'en-allée de la conquête, le « [t]rès grand arbre mendiant » de *Vents* arbore à son orée une « face brûlée d'amour et de violence où le désir encore va chanter », augurant la triade constitutive de sa parole neuve⁸, parole que le dialogue des amants tendra à autonomiser davantage encore : « Désir, ô Maître, vis ton œuvre⁹ ! ». En amont de l'érotisme audacieux d'*Amers*¹⁰, le désir a par conséquent très vite partie liée avec un plaisir charnel dont l'affirmation va *crescendo*. Le « fier désir » des « jeunes hommes », que thématise *Récitation à l'éloge d'une reine*¹¹, se libère ensuite dans la violence d'un métaphorique « éclair salace¹² » dont les répliques impriment, dès *Vents* et son Shaman à « [l]a face peinte pour l'amour comme aux fêtes du vin¹³ », la veine dionysiaque où s'ancrera la célébration marine. « C'est assez dire, ô Puritaines, et qu'on m'entende : tout le lait de la femme s'égarera-t-il encore aux lianes du désir¹⁴ ? » interroge le Poète, non sans provocation et alors que la vie grouille au dehors des interdits.

⁸ V, I,1, OC, p. 180 : « amour », « violence », « désir », la triade est significativement placée sous l'autorité de cet « arbre du langage » qui viendra scander puis clore ce long poème exploratoire.

⁹ *ESV*, IV, OC, p. 338. L'adresse à ce « Désir », ici allégorisé et promu « Maître » de la scène poétique, affirme également la puissance du lien qui unit, presque à leur insu, les amants.

¹⁰ « Guide-moi, plaisir, sur les chemins de toute mer » demande le chant VI de l'« Invocation », plaçant explicitement la suite sous l'égide de ce tout-puissant « plaisir » (OC, p. 268).

¹¹ *Rer*, I, OC, p. 57, 60 : « [...] accueille / un fier désir, ô Reine ! comme un jeu sous l'huile, de nous baigner nus devant Toi, / jeunes hommes ! ».

¹² *Pluies*, IV, OC, p. 145.

¹³ V, I, 2, OC, p. 181.

¹⁴ V, II,4, OC, p. 208.

Les naissances secondes – à l'existant, à l'exil ou aux forces élémentaires – données à lire par le poème et la farouche volonté novatrice de ses protagonistes conjoignent en un appétit de plaisir dont l'analogie rappelle volontiers la primalité, elle aussi proche de l'élémentaire : « Et l'An nouveau s'ouvre du poitrail un radieux sillage, et c'est comme un plaisir sexuel / De jeunes bêtes sous l'écume et d'hommes en armes s'ébrouant dans le torrent d'Arbelles¹⁵... ». Mais c'est à la faveur du cadre démesurément ouvert proposé par le cérémonial d'*Amers* que le désir du Poète, résolument hyperbolique et façonné à l'aune de son *hybris* épique, peut finalement se défaire de ses brides, dans le hors-temps du chœur antique, le réinvestissement des ressources dramatiques et le champ transgressif offert par une Mer déifiée, à la fois parangon du sujet désirant et objet ultime de ce désir : « Révérence à ta rive, démence, ô Mer majeure du désir¹⁶ ». L'appel des voyelles et l'urgence des consonnes ont convoqué – significativement à l'intérieur du discours assigné au « Maître d'astres et de navigation » – les forces majeures que « révère » le poème et au contact espéré desquelles la poétique persienne s'est graduellement constituée. Hors du rationnel intelligible cette Mer du désir, préservée et idéalement en puissance, exhibe en guise de préliminaires à *Étroits sont les vaisseaux* son énergie indomptée, celle-là même que les Amants s'appêtent à mettre en œuvre.

Plus encore qu'un acte dramatiquement central, entre « Strophe » et « Chœur », les sept chants de leur dialogue illustrent verbalement une acmé charnelle attendue, au terme de la montée du désir, pressant déjà depuis la victoire finale d'*Exil*. La chambre prend l'envergure des espaces qu'avaient conquis les poèmes antérieurs pour devenir le territoire exclusif de cette tension vers le plaisir ; souverain, « le désir siffle sur son aire » avant que « langue à langue,

¹⁵ V, IV,5, OC, p. 246.

¹⁶ AM, « Strophe », II, OC, p. 281.

souffle à souffle¹⁷ », l'étreinte amoureuse ne réponde à ses injonctions en un amour total, lui-même lieu et instant d'une alliance que les autres pièces des *Œuvres complètes* ont également appelée de leurs vœux. Jusqu'alors mots d'ordre du Poète, la dissidence, la sécession, le refus de l'entente avec le préexistant, n'ont fait en creux qu'appeler ce dialogue et cet abandon commandé par le plaisir ; c'est bien pourquoi, rappelle l'Amant à son alliée idéale, « [i]l n'est point là d'offense pour ton âme¹⁸... », elle qui justement atteint « là », dans la jouissance, destination.

L'Amant apparaît ainsi comme un accompli du Conquérant d'*Anabase*, au repos dans le lieu d'accueil ménagé par l'Amante et le « nous » auquel elle offre une condition d'existence. Dans la lutte et l'effort la course en Ouest de *Vents* avait consacré, sous les assauts répétés de « la charge mâle du désir¹⁹ », l'union avec une terre-femme au « parfum de chair nubile et forte²⁰ », union que le retour en Est prophétisait pérenne et renouvelable : « nous connaissons encore la terre ouverte pour l'amour, la terre mouvante, sous l'amour²¹ ». Au moyen de comparaisons analogues, et à l'exemple des Tragédiennes qui exhalent « tout l'épice et le sel de la terre²² », l'Amante s'érige dans *Étroits sont les vaisseaux* en terre à prendre, avide de recevoir son alter ego maritime : « Et sur la grève de mon corps l'homme né de mer s'est allongé » ; tout comme lui, « sans rivage », est aimanté par « la femme, riveraine²³ ». Explicitée par l'Amante, la réciprocité induite par la fusion des corps s'enrichit de cette transitivité comme d'un liant élémentaire que soulignent

¹⁷ *ESV*, III puis IV, *OC*, p. 332 et 337.

¹⁸ *ESV*, III, *OC*, p. 334.

¹⁹ V, II,3, *OC*, p. 205.

²⁰ V, II,1, *OC*, p. 199. Dans sa correspondance le poète exilé, évoquant son attirance pour la terre provençale, a également recours à cette analogie corporelle, féminine : « Je m'enchanterai peut-être un jour de ce beau corps aux fines jointures, à l'ossature très racée qu'est la terre de Provence » (*OC*, p. 1059).

²¹ V, IV, *OC*, p. 6.

²² *AM*, « Strophe », III, *OC*, p. 288.

²³ *ESV*, II, *OC*, p. 328.

chiasme et syntaxe, dans le partage régulier de l'alexandrin : « Et la femme est dans l'homme, et dans l'homme est la mer²⁴ [...] ».

2. Alliance des désirs

Née de l'élémentaire et scellée en lui cette alliance, en équilibre précaire sur le « vaisseau » du corps de l'Amante, procède en première instance d'un accord avec l'autre, celui que restitue pour une découverte assimilative l'harmonie dialoguée de deux voix et principes, masculin et féminin. Si l'expérience, unitaire, exige un oubli temporaire de soi, c'est par ce truchement que non seulement chacun des partenaires recouvre son identité sexuée, s'y conforte, s'y trouve réaffirmé, mais aussi lève le voile sur son propre être au monde, l'acte amoureux fonctionnant comme un révélateur d'autant plus fidèle qu'il est projection extérieure. Dans la voix de l'Amante, récit de son regard toujours, se profile un Amant que les poèmes antérieurs ont, jusque dans ses manques, déjà façonné : « Parfois, le cœur de l'homme au loin s'égare, et sous l'arc de son œil il y a, comme aux grandes arches solitaires, ce très grand pan de Mer debout aux portes du Désert²⁵... ». Les motifs centraux de l'arc et de l'œil, les épithètes qui encadrent les « arches » et la fréquentation active des seuils symboliques, multipliés encore par l'écho des points de suspension, rappellent que l'Amant – tout comme le Poète – intègre une pluralité, une foule intérieure avec laquelle il lui faut composer : « Et l'Amante tient l'Amant comme un peuple de rustres, et l'Amant tient l'Amante comme une mêlée d'astres²⁶ ».

Sa question liminaire et inquiète – « Qui donc en toi toujours s'aliène et se renie²⁷ ? » – trouve partiellement réponse dans le miroir

²⁴ *ESV*, VI, *OC*, p. 354.

²⁵ *ESV*, III, *OC*, p. 330.

²⁶ *ESV*, IV, *OC*, p. 336. L'Amante, terrestre, tâche de retenir un « peuple » alors que l'Amant tente d'entrevoir, par le prisme du corps de l'Amante, un absolu.

²⁷ *ESV*, III, *OC*, p. 330.

verbal qu'elle tend à l'Amant et qui, d'une manière presque sommative à ce stade des *Œuvres complètes*, réfléchit avec netteté les visages dont il propose, pour elle seule, l'assemblage. Avec insistance et sur le mode du *topos* de l'Amant dominant, il s'y dépeint à l'image des figures les plus invariablement épiques de l'œuvre. Il est bien sûr – avec celle qu'il entraîne et sous l'égide du « nous » unitaire qui précède le dialogue – le Conquérant transgresseur devant lequel s'ouvre l'espace et ses possibles²⁸. Et le discours de l'Amante, au cœur de l'énonciation théâtralisée, de convoquer à nouveau l'isotopie guerrière, chevaleresque, des pièces les plus magistrales d'*Anabase* : « Je te louerai des mains, puissance ! et toi noblesse du flanc d'homme, paroi d'honneur et de fierté qui garde encore, dévêtue, comme l'empreinte de l'armure²⁹ ». L'apologie de la puissance protéiforme de ce « maître plus calme qu'à son bord le maître du navire³⁰ », à la fois « Étalon du sacre » et Cavalier dressé « comme prince barbare sur son amas de sellerie³¹ », exporte la louange vers un ailleurs qu'incarne l'objet idéalisé de ce désir passionnel ; « Amour, amour, face étrangère ! » répète l'Amante, éprise d'un Étranger qu'elle sait ne pouvoir durablement étreindre et dont le « sang nomade » s'oppose à son très exclusif « je n'ai lieu qu'en toi³² ».

²⁸ *ESV*, I, *OC*, p. 326 : « En vain la terre proche nous trace sa frontière ».

²⁹ *ESV*, III, *OC*, p. 331. Cette adresse incantatoire trouve de nombreux échos dans *Étroits sont les vaisseaux*, tant comme ici dans le discours de l'Amante qui décrit le couple « comme des meurtriers sacrés aux mains ensanglantés d'aèdes » (VI, *OC*, p. 353), que dans celui de l'Amant prophétisant : « je me lèverai encore en armes dans la nuit de ton corps » (IV, *OC*, p. 339).

³⁰ *ESV*, II, *OC*, p. 327 : « Toi, l'homme avide, me dévêts : maître plus calme qu'à son bord le maître du navire ». La parole de l'Amante, dans la théâtralité généralisée du contexte, fonctionne comme une didascalie.

³¹ *ESV*, IV puis VI, *OC*, p. 336 et 351. Rappelant les Cavaliers de *Vents* comme ceux du désert chinois d'*Anabase*, la comparaison oriente donc vers l'amont de l'œuvre mais aussi vers son aval en ce qu'elle annonce le cavalier tartare de *Chanté par celle qui fut là*.

³² *ESV*, III, *OC*, p. 331. L'isolement, le retrait du monde propre aux amants – « À la mer seule, nous dirons / Quels étrangers nous fûmes aux fêtes de la Ville [...] » annonce le premier chant – affirme plus encore son extranéité revendiquée.

Mais s'ils avalisent les caractérisations dont le portrait de l'Amant s'était préalablement épaissi, l'étreinte-dialogue et la partenaire-interlocutrice outrepassent cette simple fonction de confortation, même plurielle et hypostasiée. Lui-même Appelé, l'Amant partage ici la chambre d'une femme d'excellence dont il pointe la marque d'élection ; « et voici, tu t'éveilles, le front marqué du pli sacré », ce qu'en retour soulignera, au chant suivant et significativement à l'impératif, cette autre appelée : « Regarde-moi, Puissant ! en cet endroit princier du front, entre les yeux, où du pinceau très vif se fixe le rouge vermillon du sacre³³ ». Plus qu'un simple faire-valoir au poème, l'altérité féminine à laquelle l'Amante donne corps avère ici les potentialités d'une autre puissance que les héros de *Vents* avait déjà, sur un mode comparatif, éprouvées : « De grandes filles nous furent données, qui dans leurs bras d'épouses dénouaient plus d'hydres que nos fuites ³⁴ ». En temporisant l'en-avant de ses « fuites » pour vivre l'autre, la mise à nu de l'Amant d'*Étroits sont les vaisseaux* se double d'une mise au clair où, symboliquement, il peut « lav[er] [s]on linge de nomade, et ce cœur d'homme trop peuplé ³⁵ », pour s'offrir dans une quintessence dont l'Amante seule autorise le dévoilement : « celle qui a dit en moi le vrai, et qui me rachètera des mains du Barbaresque, celle-là, plus forte que douceur, m'a dit de femme plus que femme ».

À l'appui de la maïeutique tendue par cette alliée d'exception et puisque « aimer aussi est action », le Conquérant qu'est aussi l'Amant peut désormais ambitionner d'étendre la sienne à un champ plus vaste. La reprise avec variation du tour restrictif qui clôture le chant II, « Il n'est d'usurpation plus haute qu'au vaisseau de

³³ *ESV*, V et VI, *OC*, p. 349 et 354.

³⁴ *V*, IV,1, *OC*, p. 234.

³⁵ *ESV*, VI, *OC*, p. 355.

l'amour³⁶ », appelle d'autres voies, transgressives ou fondatrices, qui s'originent dans la force transitive, mêlée et heureuse de ses prédécesseurs : « Des compagnies sans armes se déploient dans les jardins de pierre, comme au sortir des grandes fêtes interraciales où se plaisaient les conquérants heureux, marieurs de peuples sur les plages³⁷ ». Dans la concomitance d'un présent lent, dilatoire, l'imparfait introduit une stase nouvelle – enfin résultative – pour l'Amant promu marieur à l'exemple du Conquérant « assembleu[r] de nations³⁸ » dans *Anabase*. « [C]roisée de femme, l'épée très chaste du cœur d'homme³⁹ » n'a pas renié l'héraldique épique qui flottait sur les poèmes de conquête ; au lieu symbolique de cette « croisée » émerge au contraire, au présent atemporel ou d'éternité ici, une vérité née de l'assimilation du principe féminin : « Gloire ni puissance ne se fondent qu'à hauteur du cœur d'homme ». Sous le masque du Conquérant peut alors poindre puis s'affirmer, grâce à la « chair royale » du corps de l'Amante, celui d'un Prince agréé, désormais apte à la gouvernance : « La main qui règne sur ma hanche régit au loin la face d'un empire, et la bonté d'aimer s'étend à toutes ses provinces⁴⁰ ». Comme le poème et son Poète souverain, la maïeutique instillée par l'Amante procède par franchissements, traversées ou percées ; Étranger puis Conquérant couronné Prince, l'Amant multiplie les naissances gigognes jusqu'à se prolonger en un motif dont les attributs cristallisent de longue date les rêveries du Songeur : « [...] tu ne sais point, tu n'as point vu, ta face d'aigle pérégrin. L'oiseau taillé dans ton visage percera-t-il le masque de

³⁶ L'affirmation sera notamment réitérée par l'Amant au chant V – « Il n'est sécurité plus grande qu'au vaisseau de l'amour » – et par l'Amante au chant VI : « Il n'est d'action plus grande, ni hautaine, qu'au vaisseau de l'amour » (*OC*, p. 344 et 354). Échange de rôles symptomatique ici : la « sécurité » est devenue centrale pour l'Amant, « l'action » pour l'Amante.

³⁷ *ESV*, V, *OC*, p. 344.

³⁸ *AN*, VI, *OC*, p. 103.

³⁹ *ESV*, VI, *OC*, p. 355.

⁴⁰ *ESV*, III et V, *OC*, p. 332 et 342. Prénante depuis *Exil*, le lexique du pouvoir joute ici durablement la rondeur féminine et la « bonté d'aimer », toujours superlative.

l'amant⁴¹ ? ». En relativisant les acquis de l'accompli du parcours, la double négation liant savoir et voir opère un ultime retournement – « Je sais, j'ai vu⁴² » affirmait avec superbe l'Exilé – qui signe un accomplissement en devenir, dans la tension et l'élévation consubstantielles aux *Œuvres complètes*.

3. « La chose qui n'a de nom »

L'indéfectible lien unissant chez Saint-John Perse l'amour à la « mer [...] et son million de bouches closes sur l'anneau du désir⁴³ » envisage l'étreinte physique dans un champ bien plus vaste que celui circonscrit par les théories psychanalytiques en vogue durant les années de la composition d'*Étroits sont les vaisseaux*. Au-delà des possibles humains, la fusion des corps se veut ici modalité d'accès aux territoires du divin, une parenthèse heuristique au cours de laquelle tout masque, devenu caduque, tombe : « Ô dieux, qui dans la nuit voyez nos faces à découvert, vous n'avez vu des faces peintes ni des masques⁴⁴ ! ». Une fois la parenthèse close au chant suivant et la porte de la chambre à nouveau ouverte au monde, les masques referont significativement irruption : « Et nous tirons de sous nos lits nos plus grands masques de famille ».

Si parmi la galerie de ceux du Poète l'Amant s'avère être l'un des plus proches de l'Être, il est également celui qui induit, dès sa nomination au poème, la présence d'une autre qui va infléchir sa volonté solitaire et bouleverser les schèmes répétés de sa progression. En un double octosyllabe lapidaire, le chant VII établit de manière conclusive que « [l]a foule est vaine, et l'heure vaine, où vont les hommes sans vaisseaux », la reprise soulignant l'inanité du parcours masculin si à aucun moment il ne fait intersection avec l'autre féminin. L'Amante est bien cette « terre du sacre et du

⁴¹ *ESV*, VI, *OC*, p. 351.

⁴² *EX*, V, *OC*, p. 130.

⁴³ *ESV*, IV, *OC*, p. 339.

⁴⁴ *ESV*, VI, *OC*, p. 355.

prodige⁴⁵ », le lien vivant entre sensible, sens et Être vers lequel ont convergé les efforts et la quête.

À l'appui de cette proximité intense du divin, l'Amante – ou plus loin la « femme » auquel réfère le démonstratif de *Chanté par celle qui fut là* – devient la partenaire d'une épiphanie que le poème pressent et ritualise de longue date ; « Crusoé ! [...] Tire les rideaux, n'allume point » prévenait-il sur son seuil liminaire ; « Pour voir, se mettre à l'ombre. Sinon, rien⁴⁶ » réitérait l'Enfant, et le Silencieux d'y assurer l'autel sonore nécessaire à la visitation. L'espace clos de la chambre et la retraite éphémère qu'il propose constituent, à l'âge d'homme, le lieu idéal de cette advenue. Au contact du féminin se déploie tout un lexique de la lumière vitale – « la nuit d'été s'éclaire », « le raisin noir bleuit », « le jour s'éveille » – et d'une subjectivité individuée le poème s'ouvre au concert du monde : « Et moi j'écoute, ô mon amour, toutes choses courir à leurs fins ».

Dès lors le prodige peut effectivement s'accomplir : « les attelages du ciel descendent les collines », les amants entendent « crier les essieux d'or du dieu qui passe [leur] grille⁴⁷ », exauçant les vœux d'un Amant qui par l'étreinte a pleinement recouvré ses attributs de Shaman : « Offrande, offrande, et faveur d'être⁴⁸ ! ». La fusion des ordres sexuel et ontologique ainsi que la transe offerte par cette « femme et fièvre faite femme » ont enfin révélé, au cœur de la « chair royale et signée de signature divine », un signe lisible, unitaire, un signifié produit par le signifiant des corps. Dans la ternarité de cette trinité épiphanique, « l'esprit violent du dieu qui se saisit de l'homme à naître dans la femme » a une fois encore, pour

⁴⁵ *Sécheresse*, OC, p. 1398. Si la terre dénudée par l'aridité livre ses secrets dans ce poème, le Poète-Voyant y trouve aussi les prémisses de nouvelles naissances ; vérité double donc, en actes et en puissance, à l'image de celle que l'Amant trouve en l'Amante.

⁴⁶ « Images à Crusoé », « La ville », et *EL*, XI, OC, p. 13 et 43.

⁴⁷ *Chanté par celle qui fut là*, OC, p. 452.

⁴⁸ *ESV*, III, OC, p. 351.

une brève exégèse, décuplé les forces sensorielles que l'Amant avait jusque là tenues en éveil ; au Voyant d'y entrouvrir « [m]ille paupières favorables... », à l'Écouteur d'« écout[er] vivre dans la nuit la grande chose qui n'a de nom⁴⁹ ».

Mais si l'éclair métaphorique de cette « foudre divine⁵⁰ » – dont la concision, l'éclat et l'angle sont les corolaires poétiques – rompt brutalement la « nuit antérieure⁵¹ » de l'Amant, l'expérience ontologique est frappée de la même fugacité, le poème entier s'élevant comme un chant propitiatoire, un *Chant pour un équinoxe* tendu vers l'évanescence « équinoxe d'une heure entre la terre et l'homme ». Atteinte au paroxysme du plaisir, l'illumination durant laquelle toutes les puissances vitales conjoignent – « et la semence de Dieu s'en va rejoindre en mer les nappes mauves du plancton » atteste au final *Chant pour un équinoxe* – est bien cette heure extatique, ce midi et ce cri dont l'Enfant pressentait l'imminence et qui résonnaient pour l'Exilé depuis les sables du désert⁵². Universel, le cri mallarméen de la révolte, celui qui brisait la quiétude des grands espaces à conquérir, s'est par l'Amant mué en cri de jouissance et renoue avec le divin syncrétique dont procède la part sacrée du texte, là où homme et femme temporels rejoignent l'atemporel : « Et toi l'Amante, sur ton souffle, tu t'arqueras encore pour l'enfantement du cri – jusqu'à cette émission très douce, prends-y garde, et cette voyelle infime, où s'engage le dieu⁵³... ». Après l'imminence consonantique la brève incise vocalique, la même

⁴⁹ *ESV*, V, *OC*, p. 342.

⁵⁰ *ESV*, IV, *OC*, p. 340 : « Tu frapperas, foudre divine ! Hanter l'Être n'est point leurre. Et l'amante n'est point mime. Arbre fourchu du viol que remonte l'éclair !... ». Prophétique d'abord, la réalité violente de l'expérience ontologique est ensuite, comme souvent chez SJP, métaphorisée par le déchaînement des énergies élémentaires. Dans le même chant, les héroïnes éponymes de *Pluies* viennent se surajouter à cette verticalité transcendante : « Trombes en marche du désir, et l'éclair de partout essaimant ses présages ! » (*OC*, p. 338).

⁵¹ *ESV*, III, *OC*, p. 331.

⁵² *EL*, IV, *OC*, p. 36 : « Azur ! nos bêtes sont bondées d'un cri ! » ; *EX*, V, *OC*, p. 130 : « Midi chante, ô tristesse !...et la merveille est annoncée par ce cri : ô merveille ! ».

⁵³ *ESV*, IV, *OC*, p. 340.

qui dans *Amers* « visitait » le cœur du Poète ou portait l'« Invocation » à « ébullition sacrée⁵⁴ », « engage » dans la ténuité d'un même « souffle » naissance, langage et Être. « ...Étroits sont les vaisseaux, étroite notre couche » reprend significativement l'entame d'*Étroits sont les vaisseaux* ; explicite, l'anaphore sur l'attribut avait prévenu de la fragilité, précieuse, de cet instant angulaire et ardent.

Plus que jamais proche du Poète des *Œuvres complètes*, l'Amant peut donc affirmer au terme de la nuit amoureuse, et en un alexandrin à forte valeur résomptive : « J'ai cru hanter la fable même et l'interdit⁵⁵ ». Dans une solitude et un dénuement cette fois partagés avec l'Amante, « au torse de l'amant comme à l'autel des naufragés⁵⁶ », l'Amant-Poète a noué les faisceaux que le poème n'avait cessé de projeter au-devant même de son écriture ; renouement avec lui-même, dont il a trouvé la voie exclusive, avec le monde dont il a un instant percé le chiffre. Amant avant tout de ce monde, il offre en s'unissant à lui une définition très persienne du lyrisme ; un lyrisme du désir, exacerbé par le Divers du désirable, pour un désirant dont l'acuité sensorielle, la mobilité extrême et la volonté ascétique se conjuguent en une parole sensible, partageable et autant qu'elle puisse l'être, universelle. Au sens étymologique du substantif le poème est bien cette œuvre, cette *opus* née d'une collocation qu'*Étroits sont les vaisseaux* appuie avec ferveur : « Mains périssables, mains sacrées ! » ; un cheminement initié dans l'intériorité du sujet lyrique, où naît et croît le désir, puis s'accomplit dans cette prolongation qui touche, aime, écrit, dans le feu de

⁵⁴ *AM*, « Invocation », 3, *OC*, p. 231. Alors que le poème *Pluies* s'apprête à chanter cette « imminence du thème », « voici / La terre à fin d'usage, l'heure nouvelle dans ses langes, et mon cœur visité d'une étrange voyelle » (*OC*, p. 142). Dans *AM*, « Invocation », 3 (*OC*, p. 261), la montée du désir, de l'afflux et du « lait » marins, multipliés par l'immensité, se vocalisent de manière analogue : « Dans l'affluence de ses bulles et la sagesse infuse de son lait, ah ! dans l'ébullition sacrée de ses voyelles [...] ».

⁵⁵ *ESV*, IV, *OC*, p. 337.

⁵⁶ *AM*, « Chœur », III, *OC*, p. 373.

l'immanence comme dans celui de la transcendance qu'elle colporte :
« Mène ta course, dieu d'emprunt. Nous sommes tes relais⁵⁷ ! ».

Cette posture médiane – lovée dans la corporéité du « nous » et dans la brièveté d'un message-acmé autour duquel s'étoile le poème – impose cependant une réserve dont témoigne en dernier recours le dialogue des Amants. Après le déploiement d'un lyrisme enfiévré, volontiers atemporel dans sa proximité avec l'absolu du monde, il ne s'agit pas de se livrer à une ample exégèse. C'est bien la modalité interrogative qui a la préséance, avec pour objet le référent d'un « qui » à la fois point origine et point de fuite de l'expérience, amoureuse comme poétique : « Qui donc en nous voyage qui n'a vaisseaux sur mer ? », « Et qui donc était là, qui n'est plus que bienfait⁵⁸ ? ». Au chant précédent « les dieux sont passés », et dans le creuset de ce passage se fonde l'appel dont s'est innervée l'ensemble de l'œuvre poétique : « Désir, désir, qui nous devance et nous assiste, est-ce là ton seul nom et n'en est-il point d'autre⁵⁹ ?... ». Aucune réponse – et donc nouveau statisme – à l'horizon de ce désir souverain, mais une certitude dans l'espoir de laquelle s'est forgé le Poète et qu'il peut désormais pleinement célébrer : « Et l'alliance est consommée, la collusion parfaite⁶⁰ ».

Au cœur de cette entente secrète, de cette « collusion » nécessairement transgressive entre homme et monde, le langage aura tenté – « Et la fierté de vivre est dans l'accès, non dans l'usage ni l'avoir » rappelle l'Amante⁶¹ – la réduction d'une distance contre laquelle a incessamment œuvré le Poète, celle de la parole et de son objet. Sexuelle autant que « [t]extuelle, la Mer / S'ouvre nouvelle sur ses grands livres de pierre », exigeant du langage et de son ciseleur

⁵⁷ *ESV*, IV, *OC*, p. 339.

⁵⁸ *ESV*, V, *OC*, p. 341.

⁵⁹ *ESV*, IV, *OC*, p. 338.

⁶⁰ *AM*, « Chœur », 2, *OC*, p. 568. *Chronique* portera l'assertion au compte des acquis de l'œuvre : « L'alliance est fondée » (*OC*, p. 403).

⁶¹ *ESV*, IV, *OC*, p. 338.

un corps à corps et un afflux inédits : « En toi, mouvante, nous mouvant, en toi, vivante, nous taisant, nous te vivons enfin, mer d'alliance⁶² ». Syntaxe et chiasme, sonorités et polyptote disent la sensualité de ce triple entrelacement : du couple dans l'étreinte, de l'énergie amoureuse avec les flux élémentaires, du Poète et d'un langage lui aussi « mouvant », « vivant », avec lequel il tente cette fragile « alliance ». À la poursuite d'une parole neuve dont il a instillé puis crié le désir, préparé puis exacerbé l'imminence, le Poète-Amant n'a d'autre choix que d'avoir « pour celle qui n'entend / les mots qui d'homme ne sont mots⁶³ ». De l'attente à la fusion, de la « souffrance » à la « jouissance » pour parler avec Rilke ⁶⁴, la création poétique est en elle-même, parce qu'essentiellement phatique, la réponse attendue.

⁶² *AM*, « Chœur », 4, *OC*, p. 378.

⁶³ *ESV*, V, *OC*, p. 349.

⁶⁴ Rilke, R.-M., *Lettres à un jeune poète*, Paris, Grasset, 1937, p. 36 : « Au vrai, la vie créatrice est si près de la vie sexuelle, de ses souffrances, de ses voluptés, qu'il n'y faut voir que deux formes d'un seul et même besoin, d'une seule et même jouissance ».

Deux poètes du Nouveau Monde : Edgar Allan Poe et Saint-John Perse¹

Anita Patterson
Boston University

Alors que les critiques ont étudié en détail l'intérêt que portait Baudelaire à Edgar Allan Poe, très peu a été dit au sujet de sa possible influence sur les écrits de Saint-John Perse². Cette omission est d'autant plus surprenante que Saint-John Perse s'était procuré son premier exemplaire des *Poèmes et Essais* de Poe dès 1906 et qu'il possédait en outre bien d'autres éditions de cette œuvre, en anglais comme en français, dont la célèbre traduction de Mallarmé datant de 1897. Dans sa jeunesse, Saint-John Perse détenait une photo de Poe qu'il gardait sur son secrétaire, allant même jusqu'à imiter la pose de ce dernier au moment de son propre portrait en 1906. Plus tard, lorsqu'il vivait à Georgetown, il avait accroché une photo de Poe près de sa porte d'entrée de sorte que ce soit la première chose que les invités voient en franchissant le seuil. Lorsqu'il rencontra pour la première fois Paul Valéry en 1912, ses premiers mots auraient été : « Edgar Poe et vous, [êtes] les deux hommes que j'ai le plus souhaité connaître ». Il y a des références majeures à Poe dans sa correspondance, dont notamment le souhait, formulé à maintes reprises, que celui-ci soit toujours vivant³. En 1909, Saint-John Perse écrit ainsi à Jacques Rivière en évoquant la récente publication du

¹ Cet article est tiré du livre d'Anita Patterson, *Race, American Literature and Transnational Modernisms*, 2008, © A. Patterson, Cambridge, Cambridge University Press, 2008, reproduit avec permission.

² Se référer, par exemple, à Walter Benjamin, *Charles Baudelaire : A Lyric Poet in the Era of High Capitalism*, traduction Harry Zohn (London, Verso, 1985) ; W. Benjamin, « Surrealism – The Last Snapshot of the European Intelligentsia », *Selected Writings*, vol. 2, éd. M. Jennings (Harvard UP, 1999) ; James Lawler, « Demons of the Intellect : The Symbolists and Poe », *Critical Inquiry* 14.1 (Autumn 1987), p. 109-110 ; Jonathan Culler, « Baudelaire and Poe », *Zeitschrift für Französische Sprache*, vol. 100 (1990), p. 61-73.

³ Carol Rigolot, *Forged Genealogies : SJP's Conversations with Culture* (Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2001), p. 35.

poème symphonique de Florent Schmitt, *Étude symphonique pour le « Palais enchanté » d'Edgar Poe*. Par ailleurs, dans une lettre à Allen Tate datant de 1949, il écrit aussi : « Vous savez qu'envers et contre [T. S.] Eliot, je garde mon affection à Poe, pour tout ce qu'il porte en lui de virtuel⁴ ».

Il existe de nombreuses raisons pour expliquer l'attrait permanent bien qu'ambigu qu'aurait exercé l'œuvre de Poe sur Saint-John Perse au cours de son existence. Ce que Saint-John Perse trouvait peut-être de plus captivant chez Poe tenait au fait que ses qualités les plus cosmopolites et les plus universelles avaient été façonnées par des causes profondément locales, et c'est dans le traitement que Poe fait du paysage que cette corrélation se manifeste avec le plus d'acuité. Prenons pour exemple les topographies transnationales de Poe, généralement laissées de côté, dans le poème « *Ulalume – A Ballad* ». Le décor que Poe y dépeint pose des problèmes au niveau de la topographie et contient des éléments qui font référence, de manière incertaine, à une variété de régions et de cultures nationales. La série de rimes finales au sein de la strophe d'ouverture annonce le premier mot émis de la deuxième strophe, le déictique « *Here* » (« Ici »), qui attire immédiatement l'attention sur l'assertion de lieu – à la fois envoûtante et équivoque – établie par le locuteur :

*The skies they were ashen and sober ;
The leaves they were crisped and sere –
The leaves they were withering and sere :
It was night, in the lonesome October
Of my most immemorial year :
It was hard by the dim lake of Auber,
In the misty mid region of Weir : –
It was down by the dank tarn of Auber,
In the ghoul-haunted woodland of Weir.*

⁴ Cité dans C. Rigolot, *Forged Genealogies*, op. cit., p. 36.

*Here once, through an alley Titanic,
Of cypress, I roamed with my Soul –
Of cypress, with Psyche, my Soul.
These were days when my heart was volcanic
As the scoriac rivers that roll –
As the lavas that restlessly roll
Their sulphurous currents down Yaanek,
In the ultimate climes of the Pole –
That groan as they roll down Mount Yaanek,
In the realms of the Boreal Pole⁵.*

[Les cieux, ils étaient de cendres et graves ; les feuilles, elles étaient crispées et mornes, les feuilles, elles étaient périssables et mornes. C'était nuit en le solitaire Octobre de ma plus mémoriale année. C'était fort près de l'obscur lac d'Auber, dans la brumeuse moyenne région de Weir – c'était la près de l'humide marais d'Auber, dans le bois hanté par les goules de Weir.

Ici, une fois, à travers une allée titanique de cyprès, j'errais avec mon âme ; – une allée de cyprès avec Psyché, mon âme. C'était aux jours où mon cœur était volcanique comme les rivières scoriaques qui roulent – comme les laves qui roulent instamment leurs sulfureux courants en bas de l'Yanek, dans les climats extrêmes du pôle boréal – qui gémissent tandis qu'elles roulent en bas du mont Yanek dans les régions du pôle boréal⁶.]

L'ambiguïté relative aux noms de lieux dans « Ulalume », tels qu'Auber, Weir et Mont « *Yaanek* », a fait couler beaucoup d'encre. T. O. Mabbott avance qu'Auber pourrait faire référence à un compositeur français, Daniel-François Auber, dont les ballets étaient représentés à New York à peu près à la même époque à laquelle Poe a écrit le poème. Il explique que la rime serait alors possible avec « *October* » en raison de « la prononciation inhabituelle du nom propre [Auber] lorsqu'il est utilisé par un américain ». Une autre théorie postule que Poe ferait allusion à la rivière Awber, située à la frontière est du Derbyshire, et qui a déjà été dépeinte par Charles Cotton dans la deuxième moitié de *Compleat Angler*⁷, d'Izaak

⁵ Edgar Allan Poe, « Ulalume », *Complete Poems*, éd. Thomas O. Mabbott, The Belknap Press of Harvard University Press, Cambridge, Massachusetts, 2 volumes, 1979, p. 416, vers 1-19.

⁶ Traduction de Stéphane Mallarmé, « Les poèmes d'Edgar Poe », *Œuvres complètes* (Paris, Gallimard, 1945), p. 196-97.

⁷ T. O. Mabbott, in E. A. Poe, *Complete Poems*, *op. cit.*, p. 420, note 6.

Walton. Dans les années 1940, Mabbott et Lewis Leary ont tous deux tenté d'identifier les référents réels et actuels qui apparaissent dans le décor imaginaire du poème. Ils suggèrent par exemple que « Weir » se rapporte à Robert Walter Weir, membre de l'école de peinture Hudson River School, et que « *Yaanek* » désigne pour sa part le mont Erebus : le dernier volcan encore en activité en Antarctique et qui fut découvert en 1840⁸. Au sujet de ce dernier, Mabbott précise que « la raison pour laquelle Poe l'a dénommé ainsi demeure une question centrale à laquelle personne n'a su apporter une réponse satisfaisante jusqu'à présent », même si « la double voyelle indique que Poe avait quelque chose d'arabique en tête⁹ ». Cependant, puisque Poe avait l'habitude de dissimuler les références spécifiques qu'il faisait à des lieux existants, beaucoup de critiques dont James Miller, soutiennent que les noms tels que « Weir » ont été complètement inventés et choisis par Poe seulement pour leurs sonorités mélodieuses et non pour leur signification¹⁰.

Le fait que Mabbott ne soit pas certain de la localisation exacte du mont « *Yaanek* » et que des chercheurs comme Miller aient affirmé de façon convaincante que Poe utilisait des noms de son invention dans ce poème, introduit un aspect caractéristique de la méthode topographique mise à l'œuvre par Poe dans sa poésie : l'incantation des noms de lieux a pour effet de les vider progressivement de toute signification. Le poème s'enracine alors dans l'histoire dans le seul but de mettre en scène sa fuite hors de la réalité concrète¹¹. Cette interprétation reste fidèle à la croyance de

⁸ T. O. Mabbott, « Poe's "Ulalume" », *Explicator* 6 (February 1948) ; Lewis Leary, « Poe's "Ulalume" », *Explicator* 6 (February 1948).

⁹ T. O. Mabbott in E. A. Poe, *Complete Poems*, *op. cit.*, p. 421, notes 16 et 19.

¹⁰ James E. Miller, « "Ulalume" Resurrected », *Philological Quarterly* 34 (April 1955), 203 ; James O. Bailey, « The Geography of Poe's "Dream-Land" and "Ulalume" », *Studies in Philology* 48 (July 1948), p. 518-520 ; Victoria Nelson, « Symmes Hole, or the South Polar Romance », *Raritan* 17 (Fall 1997), p. 136.

¹¹ Richard Kopley and Kevin J. Hayes, « Two Verse Masterworks : "The Raven" and "Ulalume" », *The Cambridge Companion to Edgar Allan Poe*, éd. K.J. Hayes (Cambridge, Cambridge University Press, 2002), p. 199.

Poe selon laquelle les « sujets distants » sont les plus désirables et que « le vrai poète est moins touché par la contemplation absolue que par l'imagination de paysages formidables¹² ». Comme je l'ai déjà souligné, l'intérêt porté par Saint-John Perse à l'Histoire le rapproche lui et son œuvre davantage de la poésie d'Eliot que de celle de Poe¹³. L'ambiguïté topographique de certains poèmes comme « Pour fêter une enfance », dans lequel il emploie l'unique nom de lieu fictif de toute son œuvre – « *King Light's Settlements* » – n'a pas pour but de rompre tout lien avec le monde réel. Bien au contraire, un tel nom reflète l'histoire commune et l'hybridité culturelle héritées de l'esclavage et de l'impérialisme dans les régions francophones et anglophones des Amériques. Bien que les détails du poème laissent penser qu'il s'agit d'un lieu francophone comme la Guadeloupe, le nom pourrait également faire référence à une colonie britannique imaginaire – la Barbade par exemple, ou la baie du Massachusetts.

Les affinités entre Saint-John Perse et Poe – complicité qui se révéla essentielle en ce qui concerne les prémices du modernisme poétique aux Caraïbes – sont encore plus évidentes dans « Images à Crusoé ». Cet enchaînement lyrique, daté de 1904 par Saint-John Perse mais qui a probablement été écrit deux ans plus tard, fut accompagné de l'épigraphe suivante, en anglais, extraite du poème de Poe « *A Dream Within a Dream* » (« Un rêve dans un rêve ») lors de sa première parution dans *La Nouvelle Revue Française* en 1909 :

*O God ! Can I not grasp
Them with a tighter clasp ?
O God ! Can I not save
One from the pitiless wave¹⁴ ?*

[Ô Dieu ! Ne puis-je les serrer d'une étreinte plus sure ?
Ô Dieu ! Ne puis-je en sauver un de la vague impitoyable¹⁵ ?]

¹² Cité par T. O. Mabbott in E. A. Poe, *Complete Poems*, op. cit., p. 189.

¹³ A. Patterson, *Race, American Literature and Transnational Modernisms*, op. cit., p. 37.

¹⁴ E. A. Poe, « *A Dream Within a Dream* » (1850), *Complete Poems*, op. cit., p. 452, vers 19-22.

Dans une note sur sa traduction de ce même poème, Mallarmé cite l'étude d'un critique qui affirmait que la strophe choisie par Saint-John Perse pour épigraphe est la parfaite récapitulation de la vie de Poe¹⁶. Malgré l'omission de cette épigraphe lors de la publication d'« Images à Crusoé » au sein du recueil *Éloges* en 1911, il est évident que le poème de Poe avait beaucoup d'importance aux yeux de Saint-John Perse dans la mesure où, dans l'exemplaire qu'il possédait, il avait annoté « *A Dream Within a Dream* » de signes diacritiques afin de pouvoir en signaler la bonne prononciation anglaise¹⁷.

De même que le locuteur de Poe dans le poème lyrique « *A Dream Within a Dream* », le locuteur de Saint-John Perse développe et complexifie le thème du rêve dans « Images à Crusoé ». En adaptant et en prolongeant l'imagerie de l'eau (« le flux », « s'épancher », « les brisants », « les rives », « les ondes », « la mer ») dès les premières lignes du poème « Les cloches » – le texte qui ouvre la section de Crusoé –, le locuteur de Saint-John Perse imagine un Crusoé-naufragé, à nouveau isolé, mais cette fois « dépouillé » par la société civilisée de Londres ; un vieil homme « aux mains nues », qui sanglote lorsque le triste tintement des cloches de l'Abbaye lui rappelle le paradis de son île perdue :

Vieil homme aux mains nues,
remis entre les hommes, Crusoé !
tu pleurais, j'imagine, quand des tours de l'Abbaye, comme un flux,
s'épanchait le sanglot des cloches sur la Ville...

Ô Dépouillé !

Tu pleurais de songer aux brisants sous la lune ; aux sifflements de rives
plus lointaines ; aux musiques étranges qui naissent et s'assourdissent sous l'aile
close de la nuit,

pareilles aux cercles enchaînés que sont les ondes d'une conque,
à l'amplification de clameurs sous la mer¹⁸... [...]

¹⁵ Traduction de S. Mallarmé, « Les poèmes d'Edgar Poe », *Œuvres complètes*, p. 199.

¹⁶ S. Mallarmé, *Œuvres complètes*, *op. cit.*, p. 237.

¹⁷ C. Rigolot, *Forged Genealogies*, *op. cit.*, p. 38.

¹⁸ « Images à Crusoé », « Les cloches », *OC*, p. 9.

Le recours à la synesthésie n'est pas sans rappeler Poe, mais, contrairement à ce dernier, Saint-John Perse donne la primauté à l'imagerie sur la prosodie et emploie régulièrement des métaphores complexes, combinées les unes aux autres de manière dense et opaque¹⁹. En outre, alors que le style incantatoire de Poe désire produire, comme nous l'avons vu, une fuite de l'imagination loin de la réalité concrète ; le style de Saint-John Perse associe des aspects musicaux incantatoires à des descriptions scientifiquement précises du cadre caribéen. L'une des influences les plus formatrices de Saint-John Perse fût celle du Père Düss, un prêtre botaniste qu'il a rencontré lorsqu'il était enfant et qui a collecté des manuels sur la flore antillaise qui sont par la suite devenus des travaux de référence dans leur domaine. Knodel note que « l'amour du terme scientifiquement exact » explique en grande partie l'étendue et le raffinement du vocabulaire de Saint-John Perse. En plus des termes purement scientifiques, Saint-John Perse utilise les termes techniques relatifs au commerce, aux métiers spécialisés et aux professions²⁰. D'un côté, grâce à la répétition de mots et de phrases, le lecteur éprouve la prééminence de l'émotion et du rythme à la manière du psaume. De l'autre, les descriptions attentives et d'une exactitude frappante que fait Saint-John Perse des « mangliers charnus », plantes dotées de longues plantules remplies d'une substance noire, et du sel des alizés, révèlent sa dévotion au réalisme scientifique :

Et tu songes aux nuées pures sur ton île, quand l'aube verte s'élucide au sein
des eaux mystérieuses.

... C'est la sueur des sèves en exil, le suint amer des plantes à siliques, l'âcre
insinuation des mangliers charnus et l'acide bonheur d'une substance noire dans les
gousses.

C'est le miel fauve des fourmis dans les galeries de l'arbre mort.

¹⁹ E. A. Poe, « The Philosophy of Composition », *American Monthly Magazine of Literature and Art*, 1846, réédité en 1984 dans *Essays and Reviews*, p. 25.

²⁰ Arthur Knodel, *SJP : A Study of his Poetry* (Edinburgh, University of Edinburgh Press, 1966), p. 12-13.

C'est un goût de fruit vert, dont surit l'aube que tu bois ; l'air laiteux enrichi
du sel des alizés²¹... [...]

Tout au long du texte, Saint-John Perse maintient une tension entre les éléments répétitifs et incantatoires et les aspects formels plus avancés du poème comme l'élaboration et la complexité de la métaphore. Cette tension met en scène, de façon autoréflexive, la tension entre inertie, nostalgie et la vieillesse d'une part, et l'imagerie de la naissance et de l'amplification décrites dans les premières lignes du poème d'autre part. La tension entre échos du passé et projection dans l'avenir est également renforcée par la manière dont Saint-John Perse réconcilie tradition et talent individuel dans « Images à Crusoé ». « Les cloches » effectue un rassemblement collectif des voix du passé en remémorant le sonnet de Baudelaire « La cloche fêlée », « La complainte des cloches » de Laforgue et tout particulièrement « Les cloches » de Poe, poème auquel Baudelaire et Laforgue devaient leur inspiration²². Dans le même temps, pourtant, le poème se présente ouvertement par ce que Derek Walcott désigne comme « l'avancée déferlante du langage métropolitain²³ ».

À travers tous les poèmes antillais de Saint-John Perse apparaît le rêve magnifié d'un paradis de l'enfance menacé par une destruction imminente. Régis Antoine interprète la posture lyrique du détachement caractéristique de Saint-John Perse comme la reconnaissance implicite de la mort et de la décomposition au cœur même du décor tropical luxuriant²⁴. De façon beaucoup moins explicite que Poe dans son conte d'horreur gothique « La chute de la maison Usher », la section « Pour fêter une enfance » de Saint-John Perse dépeint le paysage d'un jardin qui garde en lui les traces

²¹ « Images à Crusoé », « Le mur », *OC*, p. 12.

²² C. Rigolot, *Forged Genealogies*, *op. cit.*, p. 29-30.

²³ Derek Walcott, « The Muse of History », *What the Twilight Says : Essays* (New York, Farrar, Straus and Giroux, 1998), p. 51.

²⁴ Régis Antoine, *Les écrivains français et les Antilles : des premiers Pères Blancs aux Surréalistes Noirs* (Paris, Maisonneuve et Larose, 1978), p. 331.

historiques d'atrocités dissimulées, un jardin si opulent qu'il en est presque pourri, où les arbres (et les arbres généalogiques) sont « trop grands, las d'un obscur dessein », une île d'Eden fantasmagorique au sein de laquelle le cimetière familial constitue le rappel obsédant de la mort violente qui se trouve au « dernier étage du jardin²⁵ ».

Walcott a écrit que « Le mythe du bon sauvage ne pourrait pas être ravivé puisque ce mythe n'a jamais émané du sauvage mais a toujours été [le fruit de] la nostalgie du Vieux Monde, de son désir pour l'innocence. La grande poésie du Nouveau Monde n'aspire pas à telle innocence. Sa vision est donc loin d'être naïve. En fait, tout comme ses fruits, sa saveur est un mélange d'acidité et de douceur, les pommes de son deuxième Eden ont le goût aigre de l'expérience. Dans une telle poésie réside un souvenir amer et c'est cette amertume qui reste sur la langue²⁶ ». Malgré ses qualités incantatoires et mystiques, la poésie de Saint-John Perse est imprégnée de la conscience de l'histoire du Nouveau Monde. Selon Henri Bangou, le poète « exalte 'l'ordre' [...] mais que l'on sent au seuil de grands bouleversements²⁷ ». Il est connu que Saint-John Perse fit des recherches considérables au sujet de l'histoire des colonies de peuplement dans les Amériques. Antoine remarque qu'au cours de ses lectures sur l'histoire du Nouveau Monde, Saint-John Perse soulignait les passages décrivant des scènes en rapport avec l'arrivée et l'établissement des colons européens²⁸.

Compte tenu de la profondeur de la perception historique de Saint-John Perse, ce serait mal interpréter son travail que de dire que sa poésie fait l'éloge de l'expansion impériale dans les Amériques. Bien que sa poésie soit écrite depuis une position de pouvoir – celle de l'élite créole privilégiée de Guadeloupe – elle ne se fait aucune

²⁵ « Pour fêter une enfance » (1 et 2), *OC*, p. 26 et 24.

²⁶ D. Walcott, « The Muse of History », *op. cit.*, p. 40-41.

²⁷ Henri Bangou, « Allocution d'ouverture du colloque », *SJP : Antillanité et universalité*, éd. Henriette Levillain et Mireille Sacotte (Paris, Éditions Caribéennes, 1988), p. 11.

²⁸ Régis Antoine, « Une échappée magnifiante sur la Guadeloupe », *ibid.*, p. 28.

illusion sur les grands bouleversements dont la civilisation de son île a été victime à la fin du XIX^{ème} siècle ni sur la « précarité » de la caste qui le représentait²⁹. Une ambivalence sceptique transgresse subtilement les éloges incantatoires présents dans la poésie de Saint-John Perse. Saint-John Perse emploie, en adaptant les poétiques du psaume et de l'ode, un dispositif de parallélismes proche de ce que les prosodistes de la Bible appellent « l'enveloppe ». Cependant, ces expressions scandées de l'éloge sont implicitement nuancées par l'utilisation des retours à la ligne qui perturbent le cours du poème (comme dans « Pour fêter une enfance » (II) : « Ô / Clartés ! ô faveurs ! ») ou sont contrebalancées au sein même de la strophe par des images et des expressions qui suggèrent la perte, le deuil, le doute, la peur ou encore la nostalgie³⁰. Dans « Pour fêter une enfance » (III), le point de vue du locuteur est empreint du regret des jours anciens – avant que le monde ordonné des plantations soit aboli et que la joie se décompose sur ses lèvres – et ses souvenirs des « fouets » et de « la blessure des cannes au moulin » font allusion à la violente histoire de la conquête de l'île ainsi qu'aux forces économiques destructrices et à la présence révélatrice de la technologie :

ici les fouets, et là le cri de l'oiseau Annaô – et là encore la blessure des cannes au moulin³¹.

Ici, Saint-John Perse utilise le mot « Annaô » qui est le nom local pour désigner le mainate religieux des Petites Antilles. Son locuteur conserve son éloge et son estime pour l'ordre idéalisé du souvenir d'enfance sous une surface polie mais tout au long du poème, et ce d'une façon qui contraste singulièrement avec Poe, persiste une précision réaliste, un doute, une ambiguïté et un arrière-

²⁹ H. Levillain et M. Sacotte, « Présentation », *ibid.*, p. 20.

³⁰ « Pour fêter une enfance » (II), *OC*, p. 24.

³¹ « Pour fêter une enfance » (III), *OC*, p. 25.

goût de résistance interne³². Et ce jusqu'au cadre paradisiaque et à l'éloge du tendre enracinement dans « Pour fêter une enfance » qui sont porteurs des souvenirs amers de l'esclavage comme « les souffles alizés.../ [qui] trouaient l'amer feuillage ». Le poème est parsemé d'indices inquiétants qui laissent présager un Déluge révolutionnaire où,

[...] dans la crudité d'un soir au parfum de Déluge,
les lunes roses et vertes pendaient comme des mangues³³.

De façon plus explicite, dans « Éloges » (XII), la fragilité de la hiérarchie organisée au sein de la vie culturelle et sociale des plantations est exposée au fur et à mesure que le poème progresse en direction de cette scène lugubre : les dégâts d'un tremblement de terre. Même lorsqu'il est perçu par le prisme du souvenir d'enfance, l'ordre symbolique du cortège funéraire contraste vivement avec les victimes du tremblement de terre empilées sur des cercueils en zinc sur la place du marché comme des « bêtes épluchées » ou, à demi-mot, comme des esclaves :

Nous avons un clergé, de la chaux.
Je vois briller les feux d'un campement de Soudeurs...
– Les morts de cataclysme, comme des bêtes épluchées,
dans ces boîtes de zinc portées par les Notables et qui reviennent de la
Mairie par la grand'rue barrée d'eau verte (ô bannières gaufrées comme des dos de
chenilles, et une enfance en noir pendue à des glands d'or !)
sont mis en tas, pour un moment, sur la place couverte du Marché :
où debout
et vivant
et vêtus d'un vieux sac qui fleure bon le riz,
un nègre dont le poil est de la laine de mouton noir grandit comme un
prophète qui va crier dans une conque – cependant que le ciel pommelé annonce
pour ce soir
un autre tremblement de terre³⁴.

³² Yves Bernabé, « Parole et pouvoir dans la poésie de SJP », *SJP : Antillanité et universalité, op. cit.*, p. 34 et 37.

³³ « Pour fêter une enfance » (VI), *OC*, p. 29-30.

³⁴ « Éloges » (XII), *OC*, p. 44.

Tel le présage des cataclysmes à venir, un homme noir se tient debout, vit et s'élève au niveau de prophète s'apprêtant à crier dans une conque. Au moyen de cette scène inoubliable, le poème annonce implicitement l'avenir incertain de la région et Yves Bernabé précise que Saint-John Perse est tout à fait conscient des contradictions présentes au sein d'une telle image, c'est-à-dire que l'homme noir « est à la fois ennemi et modèle³⁵ ». Explorer les affinités et les différences significatives entre Saint-John Perse et Poe est un travail qui nous aide à comprendre l'image que Saint-John Perse se faisait de lui-même en tant que poète du Nouveau Monde ainsi que le rôle important qu'il a joué dans l'émergence du modernisme caribéen.

³⁵ Y. Bernabé, « Parole et pouvoir », *op. cit.*, p. 41.

L'Apocalypse, le nucléaire et les vents : du pouvoir destructeur dans *Vents*

Hugo Pereira

Pour moi faites comme le vent qui hors de ses cavernes montagneuses se précipite : sur son propre pipeau il veut danser, au rythme de ses pieds les mers frémissent et bondissent. [...]

Louange à ce sauvage, à ce bon, à ce libre esprit des tempêtes qui, comme sur des prairies, danse sur des marais et des tribulations ! [...]

Louange à cet esprit de tous les esprits, la rieuse tempête qui à tous les broyeurs de noir, à tous les purulents, souffle sa poussière dans les yeux ! [...]

Haut les cœurs, ô vous qui dansez bien ! Haut, toujours plus haut ! Et ne m'oubliez non plus de bien rire ! Cette couronne du rieur, cette couronne de roses, à vous, mes frères, je lance cette couronne ! J'ai sanctifié le rire : ô vous, les hommes supérieurs, *apprenez* donc – à rire !

Friedrich Nietzsche,
Ainsi parlait Zarathoustra, « De l'homme supérieur »

Les vents violents détruisant toutes les choses du monde apparaissent ainsi comme de véritables Cavaliers de l'Apocalypse. De fait, la nature destructrice des vents est bel et bien à l'origine d'un *mouvement apocalyptique* qu'il est possible de ressentir dans de nombreux passages de *Vents*. L'Apocalypse a un sens précis, plus complexe que la destruction du monde : que convoquons-nous lorsque nous parlons d'Apocalypse ? Comment définir l'Apocalypse ?

L'*Apocalypse* est le dernier livre du Nouveau-Testament, et signifie « révélation » par son étymologie. C'est la venue sur la terre d'éléments destructeurs extérieurs (les monstres et forces de Satan), la destruction est donc proche. Dieu et le Christ affrontent Satan et ses monstres. Tous les élus de Dieu (les 144.000 et l'Agneau) résistent à leurs forces ; ils parviennent à les défaire. Enfin, c'est la

venue du nouveau monde, de nouveaux cieux et d'une nouvelle terre remplaçant les précédents, dévastés, tandis qu'une nouvelle Jérusalem descend du ciel. L'*Apocalypse* dit une fin du monde, suivie d'un renouveau. Du chaos renaît l'ordre. Destruction, création.

Le mouvement destructeur apocalyptique est-il analogue au souffle des vents persiens, véritable « lieu conflictuel et contestataire du poème¹ » ?

Les sept Anges aux sept trompettes s'apprêtèrent à sonner. Et le premier sonna, il y eut alors de la grêle et du feu mêlés de sang qui furent jetés sur la terre : et le tiers de la terre fut consumé, et le tiers des arbres fut consumé, et toute herbe verte fut consumée. Et le deuxième Ange sonna... Alors une énorme masse embrasée, comme une montagne, fut projetée dans la mer, et le tiers de la mer devint du sang : il périt ainsi le tiers des créatures vivant dans la mer, et le tiers des navires fut détruit. Et le troisième Ange sonna... Alors tomba du ciel un grand astre, brûlant comme une torche. Il tomba sur le tiers des fleuves et sur les sources ; l'astre se nomme « Absinthe » : le tiers des eaux se changea en absinthe, et bien des gens moururent, de ces eaux devenues amères. Et le quatrième Ange sonna... Alors furent frappés le tiers du soleil et le tiers de la lune et le tiers des étoiles : ils s'assombrirent d'un tiers, et le jour perdit le tiers de sa clarté, et la nuit même. Et ma vision se poursuivit².

Ces lignes constituent le cœur du passage sur la destruction du monde dans l'*Apocalypse*, et peuvent servir de point de départ pour évaluer l'ampleur du *mouvement apocalyptique* contenu dans les vents. Nous constatons que les dernières parties des chants I et III, chants d'ouverture et de fermeture de l'épopée des vents, sont structurées par ce *mouvement apocalyptique*.

Les dieux qui marchent dans le vent ne lèvent pas en vain le fouet.

Ils nous disaient – vous diront-ils ? – qu'un cent d'épées nouvelles s'avive au fil de l'heure.

Ils nous aiguiseront encore l'acte, à sa naissance, comme l'éclat de quartz ou d'obsidienne à la pointe des flèches. [...]

« Nous avançons mieux nos affaires par la violence et par l'intolérance.

La condition des morts n'est point notre souci, ni celle du failli.

¹ Mark Andrews, « *Le vent nous conte ses flibustes...* L'effet de souffle chez SJP », dans *Imaginaires du vent*, Michel Viegnes (éd.), Ausas éditeurs, collection Imago, 2003, p. 255.

² *La Bible de Jérusalem*, « L'Apocalypse », VIII, 6-13, traduction française sous la direction de l'École biblique de Jérusalem, édition revue et corrigée, Les éditions du Cerf, 1998, p. 2071-2072.

L'intempérance est notre règle, l'acrimonie du sang notre bien-être. [...] »
Nos revendications furent extrêmes, à la frontière de l'humain.
Sifflez, faillis ! Les vents sont forts ! Et telle est bien notre prérogative.
Nous nous levons avec ce très grand cri de l'homme dans le vent³.

Bien que Saint-John Perse ne se soit pas directement inspiré du texte biblique, il en reprend des motifs, des éléments et des images également, mais n'a de cesse de les enrichir en les intégrant dans le vaste récit des vents. C'est pourquoi nous parlons de *mouvement apocalyptique* et non d'Apocalypse pure ; chez Saint-John Perse, une dynamique apocalyptique compose la nature dévastatrice des vents.

Au son des trompettes des Anges, Saint-John Perse préfère le sifflement des vents ; l'usage du verbe être au présent (d'actualité ou de vérité générale ?) dans cette phrase exclamative placée au cœur d'un verset en cadence majeur vient doter les vents d'une force faisant partie de leur nature. Le « très grand cri » final de l'homme face au vent semble concurrencer « la violence des vents [qui] enseigne à l'exode dionysiaque des bacchants son rythme haletant [...] et fait éclater la phrase⁴ », et créer une résistance que le verset met en place musicalement au vu des nombreux sons gutturaux et dentaux qui viennent heurter l'harmonie musicale que semblaient suggérer les sons vocaliques ; « Nous nous levons avec ce très grand cri de l'homme dans le vent ».

Face à cet homme, des dieux « marchent dans le vent », ce qui semble rejouer l'opposition apocalyptique entre les hommes sur terre et les divinités surnaturelles, capables de mouvoir la nature, et notamment d'apporter la destruction. Ces divinités, sans aucun référent fixe, empruntées à diverses mythologies, sont tels les Anges de l'Apocalypse : ils annoncent dans leur parole (« ils nous disaient ») les fléaux qui s'abattent sur les hommes ; ceux-ci ne sont pas des catastrophes naturelles, mais des fléaux essentiellement

³ *Vents*, I, 3, *Œuvres complètes*, Bibliothèque de la Pléiade, Gallimard, 1972 [1982], (désormais OC), p. 191.

⁴ Jean Bollack, « En l'an de paille », dans *Honneur à SJP*, Paris, Gallimard, 1965, p. 475.

humains comme les armes, qui mènent à la guerre. Le « cent d'épées nouvelles », « la pointe des flèches » qui aiguisent, et « le fouet » que les dieux ne lèvent pas en vain constituent ces fléaux humains destructeurs.

Doit-on voir dans ce fouet des dieux un avatar du fouet des Érinyes, ces divinités tyranniques qui pourchassent les hommes commettant des crimes, généralement représentées avec des fouets, parfois appelés les fouets de la vengeance ? La mention en fin de verset de ce fouet, cet écho à ces divinités grecques liées à l'enfer et à la mort, renforce d'autant plus son rôle dans ce mouvement apocalyptique initié par ces « dieux qui marchent dans le vent ». Cet élan apocalyptique s'avère finalement plus complexe qu'au premier abord, puisque au fouet soulevé par les dieux dans le premier verset les hommes sur la terre répondent : « l'intempérance est notre règle, l'acrimonie du sang notre bien-être » ; en effet, les dieux ne sont pas les seuls à reproduire des motifs de l'Apocalypse, le groupe nominale « l'acrimonie du sang » rappelant la mer qui devient du sang, ou les feux mêlés de sang qui tombent sur le monde des hommes.

Si le sang est ce qui rapproche les deux textes, il faut également observer le substantif « acrimonie », c'est-à-dire le caractère agressif d'une personne, qui se manifeste dans l'humeur ou dans le langage ; l'acrimonie s'opposerait alors à la douceur. Cette définition guerrière de l'humeur des hommes qui parlent, « l'acrimonie du sang [est] notre bien-être », qui avancent leur affaires « par la violence et par l'intolérance », semble propice à la destruction apocalyptique, puisque cela peut même laisser présager une opposition fatale entre les dieux et les hommes.

Homme infesté du songe, homme gagné par l'infection divine, [...]

« Le cri ! le cri perçant du dieu ! qu'il nous saisisse en pleine foule, non dans les chambres,

Et par la foule propagé qu'il soit en nous répercuté jusqu'aux limites de la perception... [...]

Et le Poète encore est parmi nous... Cette heure peut-être la dernière, cette minute même, cet instant !... Et nous avons si peu de temps pour naître à cet instant ! [...]

Poète encore parmi nous... Cette heure peut-être la dernière... cette minute même !... cet instant !

- « Le cri ! Le cri perçant du dieu sur nous ! »
.....⁵

Le final du chant III est capitale : le chant III est le dernier chant où les vents déchaînent leur violence, le chant IV débutant ainsi :

... C'était hier. Les vents se turent.⁶

Il faut souligner la violence de la rupture provoquée par la ligne de points qui clôt le troisième chant : plus qu'une rupture typographique sur la page, cette ligne introduit une rupture dans le souffle des vents. Les vents semblent arrêter leur activité après cette ligne de points qui brise abruptement la temporalité à l'œuvre dans les trois premiers chants. Avant même cette césure qui parachève le mouvement apocalyptique de cette fin de chant, nous remarquons un empressement de la parole poétique par opposition au « cri perçant du dieu » qui participe de la destruction du monde. Le cri du dieu structure la page et agit au second plan (ce que les guillemets, marques du discours, montrent), pénétrant les hommes et le monde ; au premier plan, c'est la voix du poète/Narrateur qui se fait entendre, « et le Poète encore parmi nous... » Cette voix semble venir constater le passage hâtif du temps, comme le montrent les deux accumulations presque similaires marquées par l'empressement :

Et le Poète encore est parmi nous... Cette heure peut-être la dernière, cette minute même, cet instant !... Et nous avons si peu de temps pour naître à cet instant ! [...]

Poète encore parmi nous... Cette heure peut-être la dernière... cette minute même !... cet instant ⁷ !

⁵ *Vents*, III, 6, OC, p. 230.

⁶ *Ibid*, IV, 1, OC, p. 231.

⁷ *Ibid*, III, 6, OC, p. 230.

Dans la première accumulation, la mention du poète est introduit par la conjonction « et », le *καί* de l'épopée antique, le verbe être, verbe de la totalité, est employé. Ensuite, les groupes nominaux faisant référence au temps, organisés en ternaire et en gradation afin de dramatiser cette évocation, sont coordonnés par des virgules ; ce qui donne une fluidité manifeste à la gradation.

En revanche, dans la seconde accumulation du même ordre, de nombreux éléments ont disparu. La phrase d'annonce est devenue nominale ; l'absence de verbe semble avoir annihilé tout mouvement interne à la phrase, de nombreux points de suspension apparaissent, segmentant la deuxième phrase, multipliant les exclamations, créant des effets d'attente... L'absence de verbe et le rythme beaucoup plus saccadé semblent entrer en tension ; cette absence de verbe suggère une atemporalité interne à la phrase, atemporalité qui naîtrait du mouvement apocalyptique de toute cette fin de chant, tandis que le changement de rythme crée des effets d'attente ponctués d'exclamations construites selon un schéma répétitif, effets qui jouent sur le temps même de l'attente.

Ces mouvements internes aux phrases, ainsi que la dramatisation qui se dégage de toute la dernière page de la partie 6 du chant III, faisant de celle-ci une véritable acmé poétique, participent ainsi d'une destruction aux allures apocalyptiques, que la ligne de points finale semble matérialiser.

Toutefois, Jean Bollack qualifie la fin de ce chant de « brève illumination⁸ », qui n'est pas sans rappeler le caractère ambivalent des avatars de l'Apocalypse présents dans *Vents* : si le monde est sujet à la destruction, une lumière demeure, et un renouveau se dessine toujours derrière la destruction menée par cette « violence

⁸ J. Bollack, « En l'an de paille », *op. cit.*, p. 477.

créatrice⁹ » où s'origine la « figuration de l'apnée extatique¹⁰ » du poète.

Ha ! oui, toutes choses descellées, ha ! Oui, toutes choses lacérées ! Et l'An qui passe, l'aile haute !... [...]

Le philosophe babouviste sort tête nue devant sa porte. Il voit la Ville, par trois fois, frappée du signe de l'éclair, et par trois fois la Ville, sous la foudre, comme au clair de l'épée, illuminée dans ses houillères et dans ses grands établissements portuaires – un golgotha d'ordure et de ferraille, sous le grand arbre vénéneux du ciel, portant son sceptre de ramures comme un vieux renne de Saga¹¹.

Dans ce dernier extrait, une des dernières caractéristiques du *mouvement apocalyptique* de *Vents* est tangible. Le lecteur ressent le mouvement apocalyptique ; Henriette Levillain y voit même un réel parallèle avec l'*Apocalypse* :

À peine les « forces en croissance sur toutes pistes de ce monde » se sont-elles annoncées dans les deux premières parties du chant I de *Vents* qu'elles trépignent aux portes du poème. À peine les ont-elles franchies qu'elles ont déjà ébranlé et dispersé tout ce qui faisait obstacle à leur course. À la fin du chant I, elles ont achevé leur mission purificatrice et se dirigent en ouest vers des « terres neuves ». La promptitude d'une telle secousse n'a de commune mesure qu'avec l'annonce, faite dans l'*Apocalypse*, de la fin du monde : même accumulation de prodiges et d'horreurs, même universalité du phénomène, même valeur du chiffre sacré et surtout même coïncidence temporelle entre l'annonce d'un signe et sa vision¹².

Ainsi, ce sont plus des similitudes avec l'*Apocalypse* qu'une *Apocalypse* en elle-même que l'on retrouve dans *Vents* ; la critique parle d'une « secousse » qui ébranle le monde, que nous avons déjà analysée. Les ultimes paroles de la critique sont capitales, celles sur « l'annonce d'un signe et sa vision » : en effet, il ne faut pas oublier qu'à la fin de l'annonce des malheurs, la vision de Jean dénoncée comme telle reprend une place centrale : « et ma vision se

⁹ May Chehab, « *Vents* de SJP ou comment le poétique s'inscrit dans le climatique », *Méthode ! Revue de Littérature*, n°11, Bandol, Vallongues, 2006, p. 242.

¹⁰ *Ibid.*, p. 246.

¹¹ *Vents*, I, 6, OC, p. 192.

¹² Henriette Levillain, *Le rituel poétique de SJP*, Paris, Idées/Gallimard, 1977, p. 50-51.

poursuivit¹³ ». « Le philosophe babouviste » de Saint-John Perse est également habité par une vision :

Il voit la Ville, par trois fois, frappée du signe de l'éclair, et par trois fois la Ville, sous la foudre, comme au clair de l'épée, illuminée dans ses houillères et dans ses grands établissements portuaires – un golgotha d'ordure et de ferraille, sous le grand arbre vénéneux du ciel, portant son sceptre de ramures comme un vieux renne de Saga¹⁴.

Le verbe « voir » initie le récit de destruction de la Ville, frappée par des forces naturelles, frappée par l'orage apportant à la fois la lumière, comme le souligne l'adjectif apposé « illuminée », et à la fois la guerre, comme le suggère la comparaison « comme au clair de l'épée ». La première partie de la phrase, jusqu'au tiret, accumule les circonstances de destruction de la Ville ; la cadence majeure de ce segment de phrase, parfois entrecoupé par de brèves incises, comme le groupe prépositionnel « sous la foudre », agrandit peu à peu la vision du personnage. La deuxième partie de la phrase tend quant à elle à nommer la vision du philosophe babouviste : la référence biblique, avec le terme métaphorique golgotha désignant couramment une colline, sacralise cette vision pourtant composée « d'ordure et de ferraille », réalités qui connotent la destruction, une fois de plus.

Demeure toutefois une expression bien singulière, dans la traduction métaphorique de cette vision de la Ville en destruction : « sous le grand arbre vénéneux du ciel ». Cette image semble introduire une nouvelle dimension dans ce mouvement apocalyptique, une dimension fortement liée à l'actualité du poème *Vents*. Le même ouvrage critique¹⁵ propose de voir dans « l'arbre vénéneux du ciel » une image du « champignon atomique », image célèbre retenue des essais nucléaires des États-Unis du 19 juillet

¹³ *La Bible de Jérusalem*, « L'Apocalypse », *op. cit.*, p. 2072.

¹⁴ *Vents*, I, 6, OC, p. 192.

¹⁵ H. Levillain, *Une lecture de Vents de SJP*, Paris, Gallimard, *Les cahiers de la nrf*, série SJP, n° 18, 2006, p. 85.

1945 près de Los Alamos, suivis de près par Hiroshima et Nagasaki. Ainsi, la question de l'Apocalypse chez Saint-John Perse serait intimement liée à celle du nucléaire, ce qui n'est guère surprenant au vu du contexte d'écriture du poème. Nous pouvons même suggérer que l'essence du *mouvement apocalyptique* dans *Vents* est de prendre les formes et apparences de la puissance nucléaire.

La puissance nucléaire aura été pour Saint-John Perse un objet de fascination, suscitant curiosité et répulsion face aux conséquences de celle-ci. Pour preuve, lors de son séjour aux États-Unis et de la rédaction de *Vents*, Saint-John Perse a constitué un dossier à partir d'articles de journaux et de photographies, intitulé « L'ère nucléaire », conservé aujourd'hui à la Fondation Saint-John Perse ; composé d'une trentaine de pièces, ce dossier se veut exhaustif, rassemblant des articles scientifiques d'Einstein tout comme des témoignages d'individus ayant assisté aux essais du 19 juillet et à Nagasaki. Saint-John Perse a même trouvé des images de la puissance nucléaire dans certains témoignages, comme l'image du « champignon atomique » que nous mentionnions plus haut !

Awe-struck, we watched it shoot upward like a meteor, becoming ever more alive as it climbed skyward through the white clouds. It was no longer smoke, or dust, or even a cloud of fire. It was a living thing, a new species of being. [...] It was as though the decapitated monster was growing a new head. [...] As the first mushroom floated off into the blue, it changed its shape into a flowerlike form, its giant petal curving downward, creamy-white outside, rose-colored inside. It still retained that shape when we last gazed at it from a distance of about 200 miles¹⁶.

¹⁶ William L. Laurence, « *Nagasaki was the climax of the New Mexico test* », in *Life*, 24 septembre 1945, coupure de presse trouvée dans le dossier « L'ère nucléaire » composé par SJP lui-même et conservé à la Fondation SJP, Aix-en-Provence. « Abasourdis, nous l'avons regardé exploser dans les hauteurs comme un météore, devenant encore plus vivant à mesure qu'il [le missile] grimpait vers le ciel à travers les nuages blancs. Ce n'était plus de la fumée, ou de la poussière, ou encore un nuage de feu. C'était une chose vivante, une nouvelle espèce d'être vivant. [...] C'était comme si le monstre décapité se voyait pousser une nouvelle tête. [...] Comme le premier champignon flottait dans les nuées, celui-ci se changea en une espèce de fleur, sa pétale géante se courbant vers le bas, blanc-crème à l'extérieur, rosé à l'intérieur. Cela avait toujours cette forme quand nous l'avons observé pour la dernière fois depuis environ 300 kilomètres ». [nous traduisons].

L'image anthropomorphique et monstrueuse, celle de l'arbre vénénéux qui monte au ciel, comme celle du « golgotha » supposant la forme arrondie suggérée dans le témoignage par « *the decapitated monster was growing a new head* » ou la « *flowerlike form* », se retrouve ainsi. « *L'éclair* » ainsi que « *la foudre* » de Saint-John Perse semblent rappeler les couleurs de l'explosion « *through the white clouds* » : « *creamy-white outside* », « *rose-colored inside* ». De là se construisent chez Saint-John Perse les images, toujours ambivalentes, de la puissance nucléaire ; une ambivalence qu'Antoine Raybaud résume ainsi :

C'est ce qui se passe ici, dans le poème : une vision, ou version, bouleversée-bouleversante, irruption presque chaotique, d'une puissance et d'un désordre d'images et de voix proprement éruptif quant aux registres adoptés, aux heurts, aux recouvrements, à la précipitation, des champs sémantiques mobilisés et disloqués, séisme de texte à proportion de l'irruption « monstrueuse » et « exterminatrice » en même temps qu'illuminante et révélatrice¹⁷.

L'apparition de la puissance nucléaire rejoint bien le mouvement apocalyptique, en ce qu'il y a « vision », destruction d'un ordre, voire « séisme », mais toujours dans la lumière. Dans la violence et le bouleversement du monde provoqués par la bombe, Saint-John Perse pourrait ainsi trouver cette mise en mouvement gigantesque, « bouleversée-bouleversante », des éléments du monde une forme de matérialisation de sa conception de la poésie : car la poésie

devient la chose même qu'elle « appréhende » [...] elle *est*, finalement, cette chose elle-même, dans son mouvement et sa durée ; elle la vit et « l'agit », unanimement, et se doit donc, fidèlement, de la suivre, avec diversité, dans sa mesure propre et dans son rythme propre : largement et longuement, s'il s'agit de la mer ou du vent ; étroitement et promptement s'il s'agit de l'éclair¹⁸.

¹⁷ Antoine Raybaud, « SJP et l'irruption du nucléaire » dans *SJP (1945-1960), Une poétique pour l'âge nucléaire*, sous la direction de Henriette Levillain et Mireille Sacotte, Klincksieck, Paris, 2005, p. 234.

¹⁸ SJP, « Lettre à la *Berkeley Review* », *OC*, p. 566.

Une poésie qui serait amenée à être dans le monde ce qu'elle aborde ; serait-ce donc le cas avec la destruction de la bombe nucléaire ? C'est-à-dire que la bombe nucléaire serait la matérialisation de la puissance destructrice des vents poétiques de Saint-John Perse. Ainsi, comme le souligne May Chehab, « le poétique s'est fondu dans le climatique, invalidant toute préséance entre comparé et comparant, et donnant raison à Roger Little lorsqu'il prévoyait que les "doctes discuteront sans doute longtemps de la priorité des thèmes pour savoir lequel – vent ou poésie – est métaphore de l'autre"¹⁹ ». L'ambition poétique de Saint-John Perse, explicité dans le passage de la Lettre à la *Berkeley Review* que nous avons cité, aurait donc eu une forme de réponse dans le monde, le stade de l'analogie est largement dépassé : en effet, « le vent n'est pas autre chose que le souffle poétique. Et le souffle poétique est le vent »²⁰.

Dans le même temps, le trouble face à cette puissance semble suggérer les autres images, plus nombreuses, de la puissance nucléaire dans le texte de *Vents*.

Et le Monstre qui rôde au corral de sa gloire, l'œil magnétique en chasse parmi d'imprévisibles angles, menant au silencieux tonnerre dans la mémoire brisée des quartz,

Au pas précipité du drame tire plus loin le pas de l'homme, pris au lancer de son propre lasso :

Homme à l'ampoule, homme à l'antenne, homme chargé des chaînes du savoir – crêté de foudres et d'aigrettes sous le délice de l'éclair, et lui-même tout éclair dans sa fulguration²¹.

Comme le suggère Éveline Caduc²², ce qui différencie « le Monstre » cité ici, avec une majuscule, du monstre d'*Exil*²³, c'est l'apparition de la puissance nucléaire : la majuscule serait synonyme

¹⁹ M. Chehab, « *Vents* de SJP... », *op. cit.*, p. 244.

²⁰ J. Bollack, « En l'an de paille », *op. cit.*, p. 478.

²¹ *Vents*, III, 3, OC, p. 222-223.

²² Éveline Caduc, « Du Monstre et des monstres dans *Vents* », *Souffle de Perse*, n° 12, janvier 2007, Aix-en-Provence.

²³ « Je vous connais, ô monstre ! », *Exil*, III, OC, p. 126.

de l'apparition dans le monde d'un inhumain, d'une force destructrice et « monstrueuse » (comme la qualifiait Antoine Raybaud) qui serait dorénavant LE Monstre, cette « effrayante réalité qu'affrontent les hommes de science²⁴ ». Ce Monstre serait ainsi à l'origine de ce « drame [qui] tire plus loin le pas des hommes ». La mention du « silencieux tonnerre » vient valider cette hypothèse ; l'adjectif « silencieux » faisant peut-être référence à l'action fulgurante de la bombe qui annihile *in fine* tout bruit, tout son, et plonge le monde dans le silence. L'image de « l'Œil magnétique », image anthropomorphique, puisque cette métaphore lexicalisée dans certains contextes (l'œil du cyclone) revoie à une réalité organique, rappelle d'une part le vaste cratère laissé par les essais nucléaires, qui ressemblerait à un œil, et d'autre part le propre même du nucléaire, qui met en branle des atomes d'uranium pour détruire et donc modifier la matière, tel un champ magnétique. Cette image est d'autant plus motivée par le déchaînement fulgurant des éclairs et de la foudre, qui semblent détruire l'« homme à ampoule », l'« homme à antenne » semblable au paratonnerre, de l'intérieur.

Et l'Exterminateur au gîte de sa veille, dans les austérités du songe et de la pierre, l'Être muré dans sa prudence au nœud des forces inédites, mûrissant en ses causses un extraordinaire génie de violence,

Contemple, face à face, le sceau de sa puissance, comme un grand souci d'or aux mains de l'Officiant²⁵.

Enfin, d'autres noms et d'autres masques sont utilisés par Saint-John Perse pour désigner la force nucléaire ; c'est au moins une des lectures possibles de cette figure de « l'Exterminateur ». Là encore, l'usage de la majuscule invite à observer de près cette figure allégorique, mais aussi à tisser un lien entre « l'Exterminateur » et « l'Être muré dans sa prudence au nœud des forces interdites » : l'usage de la majuscule rapproche ces deux entités, qui finalement ne serait que deux avatars de la même réalité.

²⁴ É. Caduc, « Du Monstre et des monstres... », *op. cit.*, p. 31.

²⁵ *Vents*, III, 3, OC, p. 223.

L'apostrophe du dernier verset appelle la référence au nucléaire, mentionnant le sceau de la puissance de « l'Exterminateur » : le « sceau » poursuivrait ainsi la métaphore de l'œil pour désigner le cratère laissé par la bombe. Toutefois, la métaphore du sceau se rapproche plus de la réalité empirique du cratère, dans la mesure où le sceau présuppose des motifs en reliefs précisément dessinés, le cratère nucléaire se composant de reliefs dévastés, comme l'attestent les sources iconographiques. Enfin, l'apposition de l'expression lexicalisée « face à face » renforce la solennité de l'apostrophe, et invite donc au destinataire de cette apostrophe (personnage ? Lecteur ?) à contempler l'œuvre de la puissance de cet « Être murée dans sa prudence au nœud des forces interdites ».

Ainsi, le poète déchaîne « les forces du vent dans un rêve prométhéen et nietzschéen de maîtrise du monde et de soi²⁶ » et invite à constater « face à face » l'action destructrice des puissance lâchées sur toutes faces de ce monde, à constater « face à face » le mouvement apocalyptique que les vents ont pu répandre, tels des avatars de la puissance nucléaire qui ébranle le cosmos et qui « figure le chaos²⁷ ».

²⁶ M. Chehab, « Vents de SJP... », *op. cit.*, p. 247.

²⁷ M. Andrews, « *Le vent nous conte ses flibustes...* », *op. cit.*, p. 261.

La « Lettre à la *Berkeley Review* »
La « transsubstantiation », notion essentielle de la poétique de
Saint-John Perse

Andrew Small

Bien que le poète ne se serve du mot qu'une seule fois dans toutes ses *Œuvres complètes*, la « transsubstantiation » couronne la poétique de Saint-John Perse – pour autant que l'on puisse parler de « poétique » chez ce poète, qui, en 1941, affirme dans une lettre à Archibald MacLeish : « De doctrine littéraire, je n'en ai point à formuler : je n'ai jamais trouvé mangeable la cuisine des chimistes » (551). Et pourtant, dans cette même lettre, il prévoit ce que sera plus tard l'explication de sa propre chimie poétique, en disant :

[La France] est pour moi l'espèce sainte, et la seule, sous laquelle je puisse concevoir de communier avec rien d'essentiel en ce monde. (*ibid.*).

Comment se fait-il qu'il passe de la dénégation active de toute théorie à une poétique parmi les plus originales de tout l'Occident ? C'est la nécessité de quelques obligations personnelles (notamment pour le banquet Nobel) dans la première moitié des années soixante qui le mène à articuler des idées qu'il couve depuis longtemps. Cependant, quelques années auparavant, la « Lettre à la *Berkeley Review* » du 10 août 1956 (564-568) avait énoncé ses principales idées, dans un document composé fort généreusement pour une nouvelle revue, établie par un étudiant Français récemment arrivé en Amérique.

L'idée et la volonté de formuler à l'écrit ses *propres expériences* en tant que poète (culminant dans *Oiseaux* et *L'Ordre des oiseaux*) prennent lentement de l'élán : la proposition même s'oppose à sa personnalité publique. Saint-John Perse avait pourtant formulé certaines de ses idées principales neuf mois plus tôt dans une lettre à Katherine Biddle (du 12 décembre 1955, *OC*, p. 921-922). Par la suite, il semble qu'en connexion avec son intérêt actif pour le

prix Nobel de littérature, il crée une prochaine étape : une explication à l'intention de l'Académie suédoise, mais qui prend la forme initiale d'une lettre à son ami Dag Hammarskjöld (alors président de l'ONU à New York¹). Cette lettre (tout comme la lettre à Katherine Biddle, qui se transforme assez vite en la « Lettre à la *Berkeley Review* ») devient *mutatis mutandis* la « Note pour un écrivain suédois sur la thématique d'*Amers* », publiée le 1^{er} janvier 1959. La même année paraîtront également quelques autres énoncés d'intérêt théorique, contemporains à la publication du poème *Chroniques* ; or, en moins de 24 mois à compter de la « Note », Saint-John Perse sera à même de prononcer son célèbre « Discours de Stockholm » (appelé *Poésie*) au Banquet Nobel, en honneur des palmarès de cette année.

De *Berkeley* à « Stockholm », le chemin parcouru est bien loin. Mais, comme toujours, Saint-John Perse se sert de l'ellipse pour franchir les grands espaces physiques, temporels et spirituels. Un aspect commun entre les deux textes (la « Lettre à la *Berkeley Review* » et *Poésie*) est la tendance à polémiquer. On sait déjà le mépris du poète de *Vents* et d'*Amers* envers la vie intellectuelle d'après-guerre, dominée en France par un existentialisme matérialiste : « Et c'est assez, pour le poète, d'être la mauvaise conscience de son temps » (*Poésie*, OC, p. 447). Il faut sans doute lire « c'est assez » comme « ça suffit² ! ». L'esprit polémique de la « Lettre à la *Berkeley Review* » se manifeste dans la manière dure et monolithique de caractériser la poésie « de l'esprit anglo-saxon », appelée ici « la poésie anglaise » (« Lettre à la *Berkeley Review* »,

¹ *Correspondance SJP / Dag Hammarskjöld*, éd. Marie-Noël Little, *Les Cahiers SJP*, n° 11, 1993).

² D'autres lectures existent aussi, bien sûr. Voir Michèle Aquien, « Le Discours de Stockholm : *Poésie* et poésie » in *Europe* n° 99-800, nov-déc 1995 ; et Renée Ventresque dans *SJP dans sa bibliothèque* (Paris : Champion, 2007). En plus, pour fêter le jubilaire du « Discours de Stockholm », l'Association des Amis de la Fondation SJP a publié en décembre 2010 un numéro hors-série de sa revue *Souffle de Perse*, *Cinquantenaire de l'attribution du Prix Nobel de littérature à SJP Discours de Stockholm / Poésie* (10 décembre 1960). Ce regard rétrospectif rassemble les articles les plus importants au sujet de ce discours mémorable.

OC, p. 565), et dans l'emploi fréquent et méthodique du mot absolutiste « toujours ». Saint-John Perse décrit la poésie anglaise comme « toujours explicite et logique parce que de source rationnelle, et par là même, portée aux enchaînements formels d'une dialectique intellectuelle et morale » (*ibid.*). Aussi concise soit-elle, elle n'est encore que commentaire et paraphrase, et elle n'a jamais pu « échapper au dessèchement d'un excessif rationalisme » (*ibid.*) ; elle « est articulée très fortement pour l'intellect autant que pour l'oreille », ce qui la porte vers « son penchant pour la récitation » et « naturellement à l'extériorisation » (*ibid.*). Tout ceci condamne non seulement la poésie anglaise, mais aussi, par extension, « la [très grande] méprise du lecteur anglo-saxon devant de longues suites poétiques françaises » (567-568).

Le « dualisme » de la poésie anglaise, dont l'expression, dès l'abord, se veut « exotérique » et semble toujours découler de quelques *a priori* – ce qui lui laisse toujours droit, pour quelque thème que ce soit, à la sobriété, ses représentations étant déjà des conclusions, sa progression une suite d'affirmations, et son accentuation même, une assistance pour un exercice de son autorité. (566)

L'amertume semble grande. Ce dernier mot d'« autorité » laisse entendre la plainte du poète exilé face à la vie dans un pays où sa langue maternelle n'a pas cours. Et pourtant, l'anglais est une langue qu'Alexis Leger / Saint-John Perse maîtrise fort bien, et depuis longtemps déjà. On dirait que le poète a oublié que la meilleure moitié de la langue anglaise est de descendance française, grâce à Guillaume le Conquérant.

S'agit-il dans cette remontrance de son ami et traducteur T. S. Eliot ? C'est peu probable, car on note que la plupart des traductions de poèmes de Saint-John Perse en langue anglo-américaine, étaient faits, de son vivant, par des Anglais (on y compte Eliot), avec qui il collaborait, souvent intimement, pour rendre ces transpositions le plus amplement possible. Il semble plus probable (s'il y avait un ou plusieurs poètes spécifiquement impliqué/s) que la cible soit plutôt Alan Ginsberg et les poètes de la *Beat Generation*,

ainsi que leurs poèmes de révolte sociale, jouissant alors d'une certaine notoriété en Amérique : *Howl* de Ginsberg est de la même année (1956) que la « Lettre à la *Berkeley Review* », et surgit du même milieu (Berkeley / San Francisco³). C'est leur ombre qui se projette aussi, dirait-on, sur ce dernier mot de *Poésie*, devenu célèbre.

En tout état de cause, il est fort rare de rencontrer un écrit où Saint-John Perse présente l'œuvre ou les *media* d'autres artistes en termes de mépris: il préfère les passer sous silence, parlant presque toujours « dans l'estime », ou pas du tout⁴. C'est cela la raison principale pour laquelle on peut être sûr qu'il prend ici la poésie anglaise comme « homme de paille » (figure rhétorique à critiquer sévèrement afin de créer le contraste nécessaire) qui illuminera sa propre œuvre, dite tout aussi hyperboliquement ici « la poésie française moderne » (565).

*

* *

Avant d'analyser la doctrine littéraire de Saint-John Perse, disons en quelques mots en quoi tient la puissance du mot choisi. La *transsubstantiation* est une doctrine de l'Église selon laquelle le vin et le pain ordinaires deviennent les espèces saintes de l'Eucharistie. Ils sont transformés par un prêtre (en émulation de Jésus lors de la Cène) en sang et en corps du Christ. Il s'agit ici d'un sacrement et de l'un des plus grands mystères de l'Église.

Alexis Leger / Saint-John Perse n'a jamais fait, que l'on sache, profession de foi chrétienne, et c'est précisément pourquoi il est si étonnant de trouver l'emploi de ce mot au point culminant de ce contexte recherché. On sait qu'Alexis Leger est né dans une famille

³ Pour plus de renseignements, consulter *Beat Generation : New York, San Francisco, Paris* (éd., Philippe-Alain Michaud ; Paris : Centre Pompidou, 2016). Ginsberg arrive à Paris pour la première fois en 1957 (après le procès d'obscénité de *Howl*, décidé en sa faveur).

⁴ Une exception – et encore légère – est l'article dévoué au jeune peintre Hubert Damelin court, *OC*, p. 1218-1221.

catholique ; et que, lors de sa jeunesse guadeloupéenne, le Père Düss aide à éduquer le futur lauréat du Prix Noel en sciences naturelles, tout aussi bien qu'en latin et en grec. Sa mère et ses sœurs étaient dévotes ; de la religion du père, rien n'est dit dans les *Œuvres complètes*. Mais le jeune Alexis connaît aux Îles une variété de pratiques et d'orientations spirituelles, y compris l'Hindouisme, sans doute de style tantrique. Il aurait aussi rencontré l'Islam (du moins superficiellement) au cours de son voyage au Port Saïd et à la Mer Rouge⁵ ; et l'on sait qu'il a lu et annoté sa copie du *Coran*. Il rencontre également diverses formes de spiritualité orientale lors de ses années en Chine, et en voyage à voile dans l'Océanie. Il aurait observé des chamans en Amérique tout aussi bien qu'en Chine. Nous acceptons en somme son auto-description d'un jeune homme « panthéiste » ou bien, plus tard dans sa vie, celle de son ami le linguiste et critique littéraire Albert Henry, qui le qualifie d'« œcuménique ».

I. Étapes de la Transsubstantiation littéraire de Saint-John Perse

1. L'Intersigne

A bien des égards, la lettre à Katherine Biddle du 12 décembre 1955 (921-922) constitue une première version de la « Lettre à la

⁵ Voyage attesté dans les lettres, mais sans autre documentation dans les *OC*. Alexis Leger parle à plusieurs reprises de « l'Arabie Pétrée » (c'est-à-dire d'un royaume préislamique dont la capitale était Pétra, actuellement en Jordanie) comme si c'était d'actualité. Cela équivaldrait à appeler aujourd'hui la France « La Gaulle », car les deux empires (la Gaulle et Petra) étaient contemporains. Voir notamment les lettres à Gide d'août 1913 (*OC*, p. 784-786) et la première lettre de Pékin à sa mère du 10 janvier 1917 (*OC*, p. 829-830). Curieusement, ce voyage est passé sous silence dans la *Biographie* du poète. Il semble possible que le voyage ait eu lieu au printemps 1912. Alexis Leger écrit à Larbaud (alors à Madrid, *OC*, p. 795) le 28 avril 1912 : « Je descends dans le sud de l'Espagne et passerai ensuite bien près de vous, car je vais prendre, le 9 ou le 11, à Malaga, un cargo pour Gênes ; d'où je gagnerai la Hongrie ». Or c'est la seule mention de la Hongrie, et rien n'est dit d'un séjour en Italie non plus. Il est possible qu'il ait plutôt rendu visite à son oncle Emilio (« Aemilio » à la page 830) à Port-Saïd (en Égypte) à ce moment-là.

Berkeley Review » du 10 août 1956. Plusieurs expressions se partagent entre les deux lettres, mais il y a aussi des ajouts importants pour la « Lettre à la *Berkeley Review* », dont le principal est l'emploi du mot « transsubstantiation ». Ces deux lettres (l'une intime, l'autre publique) trouvent ultérieurement une amplification importante par une troisième, celle à Luc-André Marcel (573-574) du 1^{er} novembre 1959, donc trois ans après la « Lettre à la *Berkeley Review*⁶ ».

Examinons le passage en question de la « Lettre à la *Berkeley Review* » :

De la langue française, au contraire, on sait l'extrême économie de moyens, et qu'au terme d'une longue évolution vers l'abstrait, elle accepte aujourd'hui comme une faveur le bénéfice de son appauvrissement matériel, poussé parfois jusqu'à l'ambiguïté ou la polyvalence, pour une fonction d'échanges et de mutations lointaines où les mots, simples signes, s'entremettent fictivement comme la monnaie dite « fiduciaire ». Ainsi s'exerce librement, pour cette « appréhension » totale et cette « transsubstantiation » finale à quoi tend essentiellement le poème français, un jeu, très allusif et mystérieux, d'analogies secrètes ou de correspondances, et même d'associations multiples, à la limite du saisissable. Il y a là, sur plusieurs voies parallèles ou divergentes, libération parfois de plusieurs suggestions simultanées. (567)

De prime abord, notons l'idée importante (qui revient à plusieurs reprises dans ses lettres) que les mots sont des *intersignes* ; c'est ici que Saint-John Perse se sert pour la première fois⁷ de l'expression de « la monnaie dite "fiduciaire" ». L'argent dont on se sert tous les jours est « fiduciaire » : l'Euro, par exemple, représente telle quantité de métaux précieux, dont la pièce est un simple signe. Le billet de 10 euros est donc un intersigne pour une valeur universellement reconnue. De même, suivant toujours la métaphore fiduciaire, les *signifiants* du poème renverraient à des

⁶ Il n'est donc pas impossible que L.-A. Marcel ait lu la « Lettre à la *Berkeley Review* », ou qu'il en ait entendu parler, avant d'écrire l'article pour *Cahier du Sud*, l'objet de louange par *SJP* dans cette lettre.

⁷ Voir aussi la lettre à Henri Peyre du 19 août 1956 (donc neuf jours après la « Lettre à la *Berkeley Review* »), *OC*, p. 1073. C'est à noter qu'en avril 1914, le jeune diplomate parle à sa mère du « sou, l'hostie de cuivre de cette Chine usurière » (*OC*, p. 834).

signifiés de grande valeur. Quelles sont ces valeurs exactement ? Le poète ne le dit pas explicitement, mais nous proposons celles de l'*humanisme*, tant dans les aspects spirituels que dans les aspects laïcs⁸. Le point de départ pour la transsubstantiation est donc l'établissement (ou la postulation) de ces valeurs universellement reconnues, mais innommées et non-définies. On les rencontre et les reconnaît en lisant les poèmes persiens.

2. Saisir

Ensuite, il y a une « "appréhension" totale ». C'est ici une étape encore préparatoire et intellectuelle, car l'*appréhension* indique une connaissance plutôt scientifique, une rencontre encore conventionnelle entre l'esprit et la matière (la chose, la personne, le mot ou l'idée⁹). Dans une étude louée par Saint-John Perse, Luc-André Marcel parle d'« une sorte de préhension supraconsciente » (1168).

3. « Le poète en symbiose...avec la vie propre du poème¹⁰ »

Ces étapes figurent avant la « "transsubstantiation" finale ». On souligne ici que la transsubstantiation vient seulement *après* cette reconnaissance de valeurs cachées et la rencontre intellectuelle avec la forme extérieure. Il s'agit donc d'entrer spirituellement en contact avec ces valeurs au-delà et au travers des mots et des formes, de par une sorte de magie chamanique du poète ainsi disposé (« le poète se dispose à l'état de grâce¹¹ » ; ou bien par le « songe » ou la « transe »). Le poète fait fondre les frontières entre sujet (le poète) et objet (les « valeurs »), aboutissant à une nouvelle unité entre ces instances, à une « équivalence » (574, à L.-A. Marcel). Le poète

⁸ « Cet "exil" enfin, intemporel, où l'humanisme rejoint l'ordre spirituel, sa seule issue réelle », lettre à André Rousseaux, *OC*, p. 573.

⁹ Pour ceux qui diraient que l'appréhension est moins scientifique et plutôt intuitive (l'intuition d'une valeur à poursuivre), il s'agit ici une *appréhension totale*, non intuitive ou prémonitoire. On comprend ce mot dans le sens du *verbe* appréhender, et non dans son acception actuelle psychologique.

devient ainsi une sorte de prêtre, *vates* ou chaman capable de s'unir avec les valeurs derrière les intersignes, et, une fois l'union accomplie, de capter cette valeur dans l'expression poétique fraîchement conçue.

La « substance » (opposée, chez Thomas d'Aquin, puis Dante et bien souvent depuis, aux « accidents » de l'apparence) de la transsubstantiation est ce qu'on pourrait appeler aussi son *essence* : ce que nous venons d'appeler les valeurs derrière ces inter-signes « fiduciaires » que sont les mots. C'est cela qui est *trans*-féré dans la *trans-substan*-tiation. Tel Dante revenant des trois mondes eschatologiques et exprimant l'ineffable dans la langue toscane, Saint-John Perse opère une transposition semblable dans et par la langue française du XX^{ème} siècle. Un exemple venant de sa poésie illustrera le mouvement à deux sens dont est faite cette non-dualité.

... Ah ! nous avions des mots pour toi et nous n'avions assez de mots,
Et voici que l'amour nous confond à l'objet même de ces mots,
Et mots pour nous ils ne sont plus, n'étant plus signes ni parures,
Mais la chose même qu'ils figurent et la chose même qu'ils paraient ;
Ou mieux, te récitant toi-même, le récit, voici que nous te devenons toi-même, le récit,
Et toi-même sommes-nous, qui nous étais l'Inconciliable : le texte même et sa substance, et son mouvement de mer,
Et la grande robe prosodique dont nous nous revêtons...

Comme indiqué dans l'extrait, le résultat de la transsubstantiation persienne (poétique) livre la parfaite identité entre le langage et la chose évoquée. Le mot maintenant *est* la chose. Ce résultat magique¹² fait que l'univers poétique persien exprime un rapport d'*identité* entre le mot et la chose, créant un environnement édénique et innocent pour et par le discours poétique. Du côté non-

¹⁰ Lettre à Katherine Biddle du 12 décembre 1955, *OC*, p. 922.

¹¹ « Note pour un écrivain suédois sur la thématique d'*Amers* », *OC*, p. 570.

¹² Magie réelle pour certains, prétendument réelle pour d'autres.

chrétien (donc humaniste, civil ou laïque), on se place dans la tradition cratylique¹³.

4. Conséquences

a) *L'équivalence*

Ainsi, la transsubstantiation donne naissance à une *équivalence*, que Saint-John Perse érige en « loi d'équivalence » dans sa lettre à Luc-André Marcel. Ce changement substantiel produit une nouvelle valeur d'égalité entre la chose et le langage maintenant employé pour l'exprimer. Ce langage n'est plus intersigne, mais incarne à présent la valeur elle-même (qui était tout à l'heure cachée) réunie par le poète avec le langage ; celle-là « est d'emblée conjointe, comme coexistant, dans un même mouvement de l'acte poétique¹⁴ ». Ce langage poétique est susceptible d'être traité, révisé ou édité par le poète, qui le mettra finalement dans la forme (physique et sensuelle) voulue. Il s'agit donc de la transposition des valeurs « appréhendées » et 'ramenées' par le poète, et maintenant « importées » ou mises dans des formes communicables aux lecteurs. Voici donc la parfaite *équivalence* entre les deux choses. Saint-John Perse félicite Luc-André Marcel d'avoir reconnu cette « coïncidence » entre le langage et ce qu'il appelle (en 1959, donc trois années plus tard) le « réel » :

... ; ce souci d'incarnation de présence dans « l'équivalence » qui est exactement le contraire de l'éloquence et de la décoration, dans la mesure même où il tend à une libération et à une révélation ; cette loi générale de contraction et d'enchaînement d'ellipses qui est le contraire même de la complaisance oratoire

¹³ Le cratylisme chez *SJP*, et dans la poésie moderne – postulant un rapport dit *motivé* entre signifiant et signifié – est aujourd'hui aux antipodes du rapport *arbitraire* posé par Saussure au début du XX^{ème} siècle. Ce rapport dit *arbitraire* a enfanté, en Europe d'abord et ensuite dans tout l'occident, des développements bien trop vastes pour résumer ici. Pour le cratylisme chez *SJP*, voir les deux livres excellents de Michèle Aquien, *SJP : L'Être et le nom* (Paris : Vallon, 1985) et *L'Autre Versant du langage* (Paris : José Corti, 1997) ; et son article concis « *SJP* et le cratylisme », *L'Information littéraire* n° 2, mars-avril 1987.

¹⁴ *OC*, p. 515, au sujet de Fargue : *Le fond ici ne se distingue plus de la forme, qui lui est d'emblée conjointe, comme coexistante, dans un même mouvement de l'acte poétique.*

Souffle de Perse n° 18 • 76

et de l'amplification verbale ; cette fonction enfin du poème qui est de devenir, de vivre, et d'*être* la chose même, « conjurée », et non plus le thème, antérieur au poème. (574).

Cette « conjuration » est parfaitement illustrée dans *Oiseaux* IV :

La fulguration du peintre, ravisseur et ravi, n'est pas moins verticale à son premier assaut, avant qu'il n'établisse, de plain-pied, et comme latéralement, ou mieux circulairement, son insistante et longue sollicitation. Vivre en intelligence avec son hôte devient alors sa chance et sa rétribution. Conjurateur du peintre et de l'oiseau... (413).

La transsubstantiation s'opère donc lors du songe ou de la transe, mais c'est souvent par *l'ellipse* qu'elle sera transmise aux lecteurs.

b) La parité dans l'Être

Un synonyme moins fréquemment employé pour cette équivalence est la *parité*. C'est à partir d'une sorte d'innocence que l'on voit la co-émergence de cette parité : une nouvelle unité poétique faite de deux choses – la valeur et le mot poétique. Elle s'exprime dans *Oiseaux* dans sa forme adjectivale (Suite V) :

L'homme a rejoint l'innocence de la bête, et l'oiseau peint dans l'œil du chasseur devient le chasseur même dans l'œil de la bête, comme il advient dans l'art des Eskimos. Bête et chasseur passent ensemble le gué d'une quatrième dimension. De la difficulté d'être à l'aisance d'aimer vont enfin, du même pas, deux êtres vrais, appariés. (414)

Saint-John Perse en dit autant au sujet de Fargue :

Au plus aigu de l'expérience poétique, Fargue connaît ce double bonheur, de dire et d'être, qui sacre le poème dans sa parité même et dans son unité. (518)

Dans *Amers*, c'est tout aussi clair :

Et toi mouvante, nous mouvant, nous te disons Mer innommable : muable et meuble dans ses mues, immuable et même dans sa masse ; diversité dans le principe et parité dans l'Être, véracité dans le mensonge et trahison dans le message ; toute présence et toute absence, toute patience et tout refus – absence, présence ; ordre et démente – licence !... (*Amers*, Chœur V, OC, p. 371)

La « parité dans l'Être » exprime ainsi la non-dualité entre le langage et l'objet, résultant de la transsubstantiation poétique, comme le poète le dit dans *Poésie* :

Car si la poésie n'est pas, comme on le dit, « le réel absolu », elle en est bien la plus proche convoitise et la plus proche appréhension, à cette limite extrême de complicité où le réel dans le poème semble s'informer lui-même. (444).

5. Le retour au monde commun : l'intégralité

La transsubstantiation et son incarnation dans une parité ou une équivalence rendent à l'homme son *intégralité* face à la société et à l'univers. Elle sert à la co(mm)union entre divers gens et divers aspects du monde, créant ainsi un compagnonnage entre le poète et son public.

Nous avons dit que Saint-John Perse ne critique pas à l'écrit les œuvres d'autrui : il les applaudit, ou il les passe sous silence. Parmi le peu d'œuvres et d'artistes qu'il félicite, la plus haute louange qu'il attribue est celle d'être *intègre*¹⁵. Le peintre Braque figure parmi eux :

Braque, maître de son art autant que de lui-même, tient derrière son œuvre figure d'homme intégral. Son instinct, en toutes choses, le porte à l'« intégralité ». Et tel est bien pour lui le sens d'une « intégrité » d'artiste. (536).

Dans le cas de Braque tout au moins, on comprend maintenant en quoi consiste cette intégrité : c'est une sorte d'assiduité et d'honnêteté dans l'aller-retour ou le pèlerinage entre le « réel » et notre monde ordinaire (c'est-à-dire, une perception ordinaire de ce monde que nous partageons tous). L'œuvre d'art « intégrale » est signe et sceau d'authenticité de cette anabase par la transsubstantiation, et la marque de la transposition du réel dans l'œuvre offerte.

¹⁵ Voici les artistes que *SJP* félicite d'*intégrité* (liste peut être non encore exhaustive) : Varese (musicien), *OC*, p. 534 ; Gide, p. 473 ; Claudel, p. 485 et 1013 ; Tagore, p. 500 et suiv. ; Borges, p. 507 ; Braque, p. 537 et suiv. ; Mandariga (diplomate), p. 540 ; Albert Henry, p. 579 ; Paulhan, p. 679 ; Luc-Marcel Raymond, p. 995 ; Hovhanes (musicien), p. 1081.

C'est que, dans la création poétique telle que je puis la concevoir, la fonction même du poète est d'intégrer la chose qu'il évoque ou de s'y intégrer, s'identifiant à cette chose jusqu'à la devenir lui-même, et s'y confondre : la vivant, la mimant, l'incarnant, en un mot, ou se l'appropriant, toujours très *activement*, jusque dans son mouvement propre et sa substance propre. (921).

Ainsi pourrait-on parler d'une *fonction sociale* de la transsubstantiation poétique chez Saint-John Perse, qui consiste à ramener ce réel dans notre monde actuel, rendant le poète intègre, ou le restaurant à son intégralité. La « Note pour un écrivain suédois sur la thématique d'*Amers* » rend explicite tout l'enjeu :

...la Mer identifiée à l'Être universel, s'y intégrant infiniment et y intégrant l'homme lui-même, aux limites de l'humain. Mesurant tout le risque de cette association et toute l'audace d'une telle transgression, le Poète en accepte la poursuite, pour de plus hautes fêtes de l'esprit et de plus graves aventures spirituelles. (571)

Le don chamanique d'être « poète-né » (accordé selon Saint-John Perse à peu de gens, dont Dante et Hugo¹⁶) ne doit pas s'employer pour se faire bateleur sur la place publique, et ne doit pas uniquement être utilisé pour créer de « belles choses » :

Fidèle à son office, qui est l'approfondissement même du mystère de l'homme, la poésie moderne s'engage dans une entreprise dont la poursuite intéresse la pleine intégration de l'homme. [...] Elle s'allie, dans ses voies, la beauté, suprême alliance, mais n'en fait point sa fin ni sa seule pâture. Se refusant à dissocier l'art de la vie, ni de l'amour la connaissance, elle est action, elle est passion, elle est puissance, et novation qui toujours déplace les bornes. (445).

La poésie figure ainsi parmi les plus hautes vocations de l'homme. Le jeune Alexis Leger, non encore publié, renie, dès sa jeune maturité, la recherche ou la création de « l'art ». Dans une expression typiquement adolescente, mais publiée tout de même dans ses *Œuvres complètes*, le jeune homme dit « Art = onanisme » (668). On le cite ici pour souligner que la poésie, œuvre intégrale, possède avant tout une fonction *interpersonnelle* : celle de mettre l'individu en contact avec sa plus haute nature, et de présenter ou de représenter

¹⁶ D'autres signalés par Perse comme « poètes nés » sont Fargue et E.E. Cummings, *OC*, p. 508 et 1041.

cela dans le monde, en s'y intégrant. Saint-John Perse accomplit ce but (« la réintégration de l'unité perdue¹⁷ ») dans ses poèmes.

Ainsi, l'intégrité de l'individu et l'intégralité de l'œuvre dans le monde ne représentent pas un simple fait donné, réalisé par tout un chacun. Il s'agit, au contraire, d'un accomplissement recherché et réalisé par l'élargissement de l'être humain aux niveaux du corps, de la parole et de l'esprit. L'Être s'atteint en fonction de choix faits, et d'actions en accord avec les bons choix.



La spécificité d'*Oiseaux* et de *L'Ordre des oiseaux* est d'exprimer et d'illustrer le passage des étapes de l'écriture poétique persienne. Si l'inspiration passe par le gué de la transsubstantiation, le résultat est la transposition (en termes tantôt picturaux, tantôt verbaux) de la création d'une nouvelle œuvre. Saint-John Perse nous montre ce trajet scrupuleusement, certes, mais aussi elliptiquement, en passant du littéral à l'intégral dans le monde, sans toujours montrer les étapes intermédiaires. Il *illustre* la transsubstantiation dans ses vers ; il ne l'explique pas.

Des rives tragiques du réel jusqu'en ce lieu de paix et d'unité, silencieusement tiré, comme en un point médiane ou un « lieu géométrique », l'oiseau soustrait à sa troisième dimension n'a pourtant garde d'oublier le volume qu'il fut dans la main de son ravisseur. Franchissant la distance intérieure du peintre, il le suit vers un monde nouveau sans rien rompre de ses liens avec son milieu originel, son ambiance antérieure et ses affinités profondes. Un même espace poétique continue d'assurer cette continuité. (411).

Voilà ce qui figure parmi les expressions les plus claires et les plus concises de la transsubstantiation poétique – de son processus et de son résultat. L'oiseau de Braque ou de Saint-John Perse constitue le « lieu géométrique » de ce changement, de cet « espace poétique »

¹⁷ Pour Dante, *OC*, p. 453.

qui est un synonyme pour l'expérience de la transsubstantiation littéraire persienne.

En 1963, Saint-John Perse aura suffisamment rassemblé toutes ses lignes de force métapoétiques pour pouvoir dire d'un seul trait ce processus de l'écriture poétique. Il le décrit ainsi, dans son *Léon-Paul Fargue* (un écrit que l'on prend comme autotélique pour des raisons que nous voyons clairement ici) :

De tout son être très sensuel, [Fargue] sut des mots le rôle très charnel, et que même dans une langue de vocation aussi abstraite que le français, ils ne sauraient, pour le poète, tenir l'office de simples signes médiateurs sans intérêt plastique ; car, faisant plus que signifier ou designer, il se doivent aussi d'être, d'animer et d'agir, c'est-à-dire de créer, et par là même d'incarner, d'intégrer, de représenter la chose même qu'ils évoquent, et que, s'appropriant, ils tendent à devenir. Écrire, c'est, par le mot, essentiellement « participer ». Et la parole poétique, consonance multiple, n'est-elle pas aussi « société » ? (525-526)

Alors que l'extrait d'*Oiseaux* que nous venons de voir est parmi les meilleurs expressions du processus et du résultat de la transsubstantiation dans sa *poésie*, celui-ci est sans doute l'énoncée la plus claire, conséquente et complète *en prose* de cet aspect-clé de la poétique de Saint-John Perse. Toutefois, pour bien tenir compte de tous les sens des mots, il fallait préparer le terrain par examiner ses autres écrits théoriques. Et encore ! Les dernières phrases citées correspondent à l'étape de l'intégration dans le monde : et on y voit des racines et on y tient un après-goût bien plotiniens.

L'intention du poète n'est sûrement pas d'être un spectacle de magie auquel assistent les lecteurs, car le dynamisme va dans les deux sens. À part ceux, « poètes nés », qui font équivaloir les choses de leurs propres capacités poétiques, il y a aussi une force d'aimantation, accessible à tout le monde, de la parole poétique de Saint-John Perse. De par la magie, totalement humaine, de l'absorption méditative et non-dualiste de la *lecture attentive*, on entre, comme par symbiose, dans l'univers déjà transformatif de ses poèmes.

Alexis Leger, mai-juin 1940 (première partie)

Claude Thiébaud

S'en aller ! S'en aller ! Parole de vivant !

Il est des traversées de l'Atlantique qui ont fait date dans la vie d'Alexis Leger par leurs conséquences, ou par les circonstances où elles ont été effectuées, ou les deux. Cela vaut tout spécialement pour celle qui, en juin-juillet 1940, l'a conduit de Bordeaux à New York *via* la Grande-Bretagne et le Canada. Or c'est la moins documentée. Et la seule dramatique. Son destin personnel, comme il advient au personnage central du roman de Michel Tournier, *Le Roi des aulnes*, est en résonance avec le drame collectif vécu par ses contemporains. Et jamais il n'aura vu la guerre – et la mort – d'aussi près.

Que peut-on savoir exactement des circonstances de son départ de France en 1940 au-delà du peu qu'il en a dit lui-même. En 1899, quand la famille quitta la Guadeloupe, tout avait été soigneusement préparé, installation comprise à Pau, de même en 1957, quand il revint pour la première fois en France, y compris son installation à Hyères, le tout dans une relative sérénité. Tout cette fois s'est passé très vite, en moins d'un mois, et tout est dit en quelques mots.

Démis de son poste de Secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères le 19 mai, il

se retire auprès de sa mère, dans les Landes, au Pyla, près d'Arcachon [et] s'embarque le 16 juin, dans l'estuaire de la Gironde, sur un cargo anglais à destination de l'Angleterre¹.

¹ *Œuvres complètes*, Bibliothèque de la Pléiade, Gallimard, 1972 [1982], p. 238, p. xxii (désormais *OC*). Le même texte avait en grande partie été publié une première fois dix ans plus tôt, en 1962, par Jacques Charprier dans le *SJP* de la « Bibliothèque idéale » chez le même éditeur.

Première remarque : « L'évocation donne une impression de solitude et d'aventure » écrit une de ses biographes². On va le montrer, cette impression ne reflète pas exactement la réalité même s'il est vrai que, pour la première fois de sa vie, le diplomate est coupé de tous ses collaborateurs habituels, privé apparemment de toute aide extérieure, livré à lui-même, condamné à être libre, « homme seul comme un gnomon sur la table des eaux » comme on peut lire dans *Vents*³.

Autre remarque : la formulation « s'embarque le 16 juin » pose problème dans la mesure où, on va le voir, son bateau, qu'on a identifié, le *Madura*, a pris la mer... le 18 juin, à 18 heures. Alexis Leger aurait antidaté son départ ? Pourquoi l'aurait-il fait ? On imagine immédiatement qu'il n'a pas voulu être suspecté d'avoir répondu à l'appel du général de Gaulle. De fait, à 18 heures, le général n'avait pas encore parlé à la radio⁴. Il aurait antidaté son départ pour ne pas avoir à expliquer ce point et donc nommer de Gaulle ? Mais il peut très bien s'être *embarqué* un jour, au sens de *monter à bord du bateau*, et avoir attendu là que celui-ci lève l'ancre. Pourquoi pas le 16 ? On va le voir, cette date est possible même si celle du 17 est la plus probable.

Intérêt d'y voir plus clair sur des détails aussi minuscules ? Il nous importe de connaître cette date où il a embarqué, et plus encore celle où Alexis Leger a décidé de quitter le pays, et de bien connaître les circonstances si l'on veut découvrir ses motivations exactes et son état d'esprit à ce moment crucial de son existence, en

² Joëlle Gardes, *SJP. Les rivages de l'exil*, éditions Aden, 2006, p. 137.

³ *Vents*, IV,2, OC, p. 238.

⁴ Des interrogations existent sur l'heure exacte de sa première diffusion sur la BBC, 20 heures, 21 heures, 22 heures ? Sur le site de l'Ordre de la Libération on lit « vers 20 heures » mais dans le premier tome de ses *Mémoires de guerre*, le général de Gaulle livre le souvenir qu'il en a gardé : « À 18 heures, je lus au micro le texte que l'on connaît ». (*L'Appel*, Éditions Plon, 1954, p.70). Même dans ce cas, le *Madura* aurait, certes de peu, levé l'ancre avant l'appel.

un mot, répondre à cette question déjà posée et encore actuelle :
« Saint-John Perse, qui êtes-vous ? ».

Le mieux est sans doute de suivre le déroulé des faits.

Paris, mai 1940

Au départ, la décision prise par Paul Reynaud, Président du conseil, juste avant de démissionner, de remplacer Alexis Leger au poste de Secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères. Cela s'est fait dans des conditions humiliantes et juridiquement douteuses. Le décret a été signé par le Président Lebrun le vendredi 17 mai, l'intéressé n'en aurait eu connaissance, dans le *Journal officiel de la République française*, qu'au matin du dimanche 19. Les circonstances sont bien connues, sa rencontre orageuse avec Reynaud, ses adieux au personnel du ministère, y compris la proposition qui lui a été faite d'un poste d'ambassadeur aux États-Unis, formellement refusée, et sa demande – acceptée – de mise en disponibilité⁵.

On manque de détails sur la période qui s'ouvre.

Il n'est pas resté longtemps à Paris. Il est à Arcachon « dans les derniers jours du mois de mai⁶ », mais à partir de quand exactement ? Le *Journal* d'Hélène Hoppenot – son mari Henri Hoppenot et elle sont des amis d'Alexis depuis longtemps – a apporté de précieuses informations sur cette période de sa vie comme sur d'autres⁷. Le 22 mai elle a noté : « Léger [sic] se rend à Arcachon⁸ ». Dans le mémoire qu'il adressera en novembre aux autorités de Vichy depuis

⁵ Voir la dernière parue des biographies de SJP, par Henriette Levillain, Fayard, 2013, p. 290 et suiv.

⁶ *Id.*, p. 292.

⁷ Hélène Hoppenot (désormais désignée « HH » dans les notes), *Journal (1936-1940)*, « Hitler sait attendre. Et nous ? », éd. Marie France Mousli, Éditions Claire Paulhan, novembre 2015 (désormais désigné *Journal d'HH*). Un premier volume, portant sur les années 1918-1933, a paru en 2012, un troisième, 1940-1944, est à paraître.

⁸ *Id.*, 22 mai 1940, p. 444. Les Hoppenot ont toujours écrit Léger avec un accent. Dans la suite des notes, on s'est abstenu de répéter l'année quand il s'agissait de 1940.

New York pour se justifier, il donne la même date : « Libéré dès le 21 Mai par l'arrivée de son successeur, il s'était retiré, le 22 Mai en province, près d'Arcachon⁹ ». Ce qu'on sait avec certitude, c'est que le 24 au plus tard, il est arrivé puisque il écrit ce jour là, d'Arcachon, une première lettre, à Henri Hoppenot justement¹⁰.



Journal officiel de la République française, 19 mai 1940, p. 3709.

Arcachon

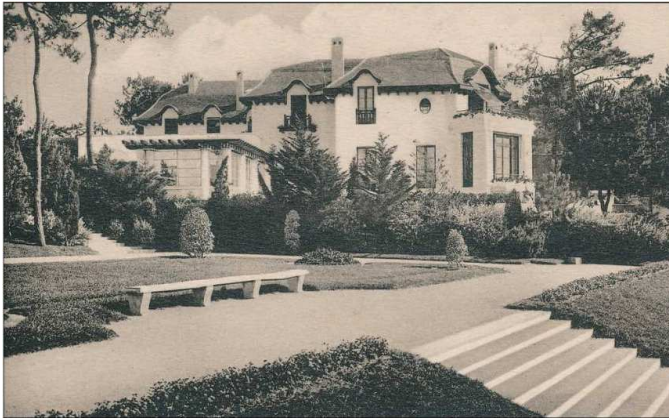
Il s'est retiré « auprès de sa mère », mais sa sœur aînée, Éliane, est là aussi, toutes deux l'y avaient effectivement précédé¹¹. Il était surtout chez *Marthe de Fels*, d'où le choix d'Arcachon dont André de

⁹ Ce « Mémoire sur la situation de M. Alexis Leger, Ambassadeur de France en disponibilité, au regard de la Loi du 23 Juillet 1940 », daté du 5 novembre 1940, est reproduit p. 137.

¹⁰ Lettre d'AL à Henri Hoppenot, 24 mai, *Correspondance avec Henri Hoppenot (1915-1975)*, éd. Marie France Mousli, *Les cahiers de la nrf*, série SJP, n° 19, 2009, p. 66.

¹¹ *Journal d'HH*, op. cit., 22 mai, p. 447.

Fels, le mari de Marthe, était le maire¹². L'adresse figure en tête des courriers qu'Alexis envoie, par exemple ceux adressés à Henri Hoppenot¹³ ou à Édouard Herriot¹⁴. Le jour même où les Allemands avaient déclenché les opérations, le 10 mai, il avait pensé à mettre sa mère et sa sœur à l'abri¹⁵. Lui va rester à Paris, et le Gouvernement aussi, aussi longtemps qu'ils le pourront. Qu'espérait-il en restant ainsi près du Pouvoir ?



Casa Silva, Le Moulleau, quartier d'Arcachon

Le Gouvernement et l'appareil d'État quitteront Paris pour Briare le 11 juin, peu avant que les Allemands n'y arrivent : ils avaient stoppé leur progression vers le Sud le temps de réduire la poche de Dunkerque, s'étaient remis en route le 5 juin, étaient à Rouen le 9. Le 14 juin un drapeau à croix gammée flotte au sommet de la tour Eiffel (et l'appartement d'Alexis Leger, avenue de

¹² Marthe de Fels avait aussi et souvent reçu AL dans sa maison de Varengueville, près de Dieppe.

¹³ « Casa Silva, Le Moulleau-Arcachon », AL à Henri Hoppenot, 24 et 31 mai, *Correspondance avec Henri Hoppenot, op. cit.*, p. 66 et 67.

¹⁴ AL à Édouard Herriot, 28 mai, *OC*, p. 601-603.

¹⁵ « Léger a passé une matinée dans l'affolement, ne sachant où envoyer sa mère, restée à Paris », 16 mai, *Journal d'HH, op. cit.*, p. 443.

Camoëns, est perquisitionné par les Allemands peu après ¹⁶). Le même jour, le Gouvernement et l'appareil d'État, après Briare, puis Tours, s'installait à Bordeaux.

Un document conservé par la Fondation, une lettre d'Alexis Leger au Consul de France à Washington, du 22 octobre 1940, pourrait faire penser que Leger a accompagné le Gouvernement dans son repli de Paris à Bordeaux. Il y écrit en effet que

les autorités françaises les plus qualifiées ne cessèrent de me répéter, le 13 juin à Tours et le 14 et le 15 juin à Bordeaux, dans un moment où nul ne pouvait assigner de limite à l'occupation ennemie, que les articles publiés sous le pseudonyme de Pertinax pour ouvrir les yeux des Français, Anglais et Américains au péril allemand, m'exposaient à des représailles¹⁷.

Il n'en est rien puisqu'il a, comme on l'a vu, rejoint directement Arcachon le 22 mai. S'il laisse entendre qu'il a accompagné le Gouvernement dans son repli, c'est pour argumenter le fait que son départ de France n'avait pas été un acte d'opposition au nouveau régime, qu'il était parti en plein accord avec plusieurs responsables administratifs et politiques, voire sur leur suggestion, et que donc les mesures qui le menaçaient – le décret du 28 octobre 1940 le privant de la nationalité française n'avait pas encore été pris – ne le concernaient pas. On le sait, dans la plaidoirie d'un avocat, l'efficacité prime sur toute autre considération et s'agissant d'Alexis Leger, la blessure et les enjeux sont tels qu'ils autorisent tous les arguments.

Pourquoi n'est-il pas demeuré à Paris plus longtemps ? Il a quitté la capitale dans l'urgence : un « messenger secret ([s]on

¹⁶ Perquisitionné ? Mis à sac par la Gestapo ? Il y a débat parmi les Persiens. Selon HH, les Allemands auraient emporté deux tapis (la famille demeurée à Paris ne parle pas d'autre chose) et pris dans la cave 27 bouteilles de Porto (*id.*, 26 août, p. 495).

¹⁷ Document conservé par la Fondation SJP, Archives diplomatiques, Correspondants français, n° 104 (papiers Louise Weiss), publié dans le hors-série n° 4 de *Souffle de Perse*, *Correspondance AL/SJP - André et Yvonne Istel*, 2018, p. 183-186 (citation p. 185).

ancien chauffeur) avait pu faire parvenir chez [sa mère] l'indication de ce qui [l]e menaçait personnellement, à 24 heures près¹⁸ ».

À noter qu'à Arcachon, il demeurera informé de tout ce qui se passe à Paris, aussi longtemps que le courrier et le téléphone fonctionneront (plus de téléphone à partir du 10 juin¹⁹). Il continuera d'avoir des contacts directs avec les hommes au pouvoir. Il a par exemple écrit à Édouard Herriot (la lettre figure dans le volume de la *Pléiade*²⁰) et « écrit longuement à Daladier » en faveur d'Hoppenot²¹. À Paris on a pensé à lui pour l'ambassade de Moscou, le même Hoppenot a été chargé par Daladier de le sonder à ce sujet au plus vite, par téléphone. Après tout, il était en disponibilité et non pas démissionnaire ni radié. Il avait certes refusé Washington mais cela n'excluait pas qu'il accepte une autre proposition. C'est Marthe de Fels qui a décroché. Si elle n'a pas passé le combiné à son amant (« il était prostré, douloureux et ne voudrait entendre parler de rien »), si elle a répondu à sa place en « conseill[ant] d'attendre une dizaine de jours avant de lui faire entendre raison²² », c'est bien que dans son esprit à elle au moins, la possibilité d'une acceptation demeurait²³. Il insistera sur ce point dans le mémoire qu'il adressera de New York aux autorités de Vichy pour justifier son départ : il n'a

¹⁸ AL à Lelita Henraux, son amie cubaine, *Lettres à l'Étrangère*, éd. Mauricette Berne, Gallimard, 1987, lettre n° 8 p. 58, 4 septembre. Dans son livre de souvenirs Étienne de Crouy-Chanel évoque le fait qu'AL était « recherché par les Allemands » (*Alexis Leger, l'autre visage de SJP*, Jean Picolle, 1989, p. 63)

¹⁹ *Journal d'HH*, *op. cit.*, 10 juin, 18 heures, p. 459 : « Paris ne répond plus »,

²⁰ AL, « Lettre au Président Édouard Herriot (sur les conditions dans lesquelles Alexis Leger a été écarté du Quai d'Orsay,) » Arcachon, 28 mai, *OC*, p. 601-603.

²¹ Lettre d'AL à H. Hoppenot, 24 mai, *Correspondance avec Henri Hoppenot*, *op. cit.*, p. 66.

²² *Journal d'HH*, *op. cit.*, 25 mai, p. 449.

²³ À moins que, comme l'envisage HH, on ne lui ait fait une nouvelle proposition que « parce que l'on connaît par avance la réponse qu'il fera. Alors on pourra dire "mais voyons... Il a refusé tout ce qui lui a été offert" » (*id.*, 25 mai, p. 449).

quitté la France que pour échapper aux Allemands et « sauvegarder sa disponibilité d'Agent des services extérieurs de l'État²⁴ ».

Pour l'heure, il n'est pas encore question pour lui de quitter le pays. Encore une fois, le refus de tout poste n'est pas aussi définitif qu'il peut nous sembler à nous qui connaissons la suite des événements, et la rupture avec le pouvoir n'est pas actée. Elle ne le sera d'ailleurs pas avant longtemps, même quand Pétain sera à la tête de l'État.

Quand l'idée de partir lui est-elle venue ? Au plus tard le 31 mai. À cette date il demande en effet à Hoppenot de lui faire parvenir des passeports pour lui-même, sa mère et sa sœur²⁵. Il ne s'agit peut-être pas encore d'un projet arrêté, les passeports sont peut-être demandés par précaution, pour le cas où...

Ce qui va le décider – et dès lors il y aura urgence à partir – ce sont, comme pour le départ de Paris, les menaces qui pèsent sur lui, plus précises que jamais. À une date que ne précise pas Hélène Hoppenot dans son *Journal*, il a « eu, entre les mains, un document allemand, secret, où son nom était inscrit en tête de liste comme "ennemi potentiellement dangereux²⁶" ». Par quel canal le document lui est-il parvenu ? Elle ne le précise pas non plus. Peut-être

²⁴ La formule est trois fois répétée dans son mémoire de novembre 1940, *op. cit.*, p. 140, 148 et 149.

²⁵ Craignant de ne plus disposer d'« aucune pièce d'identité en règle, du fait de [s]on changement de situation » et du fait qu'« on est devenu très tracassier dans cette région envahie d'évacués », il a demandé à Sainte-Suzanne de « [lui] faire établir et envoyer un nouveau passeport diplomatique, avec la seule mention d'Ambassadeur de France, et sans destination ». AL a effectivement reçu ce passeport, « libellé en termes généraux, établi le 2 juin 1940 par le Cabinet du Ministre », dans son mémoire de novembre 1940 (p. 145). À noter qu'il a simultanément demandé un semblable « passeport diplomatique pour [s]a mère, et un autre pour [s]a sœur (Mlle Éliane Leger), qui vivent avec [lui] » (AL à H. Hoppenot, *Correspondance avec Henri Hoppenot*, *op. cit.*, 31 mai, p. 69). Il était donc alors sérieusement envisagé qu'elles partent toutes deux avec lui.

²⁶ *Journal d'HH*, *op. cit.*, 18 juin, p. 465.

à nouveau, comme juste avant le départ de la capitale, par son ancien chauffeur, décidément bien informé²⁷.

L'information a mis un terme à toutes les hésitations. Suite aux menaces qui pèsent sur son amant, « à force de supplications, [Marthe de Fels] a réussi à lui faire accepter de s'embarquer sur un des derniers bateaux anglais en partance dans le port. Il s'est d'abord catégoriquement opposé, puis a cédé, lorsqu'il a vu que sa mère était d'accord avec son amie²⁸ ». Hélène Hoppenot ne précise pas la date où les événements se sont ainsi précipités. Cette date a pu ne pas précéder de beaucoup celle du départ effectif. Dans le récit qu'il a fait de ces journées, AL écrira avoir pris sa décision le 14 et que « les 14 et 15 furent consacrés par M. Leger à toutes dispositions matérielles que pouvait nécessiter une mise en route le 16 juin, et peut-être même le 15 au soir²⁹ ».

L'heure des choix

Son embarquement mettra un terme à une longue période d'incertitudes quant à la question de quitter le territoire ou pas, doublée, triplée d'autres questions : avec qui, pour aller où, et pour quoi y faire ?

Première question *pour nous* : les menaces sont-elles avérées ? La répétition du même scénario (une information reçue) peut faire naître un doute. Hélène Hoppenot a-t-elle vu le document qui l'a alerté ? Elle répète ce qu'elle a entendu dire par Alexis lui-même, ou que quelqu'un lui aurait entendu dire, on pense bien sûr à Marthe de Fels.

Pour autant que le document a existé, la question se pose *pour lui* : le risque était-il réel ? Marthe le croit, la sécurité de son amant

²⁷ Cet ancien chauffeur a été évoqué par AL dans une lettre à Lelita (*Lettres à l'Étrangère*, *op. cit.*, lettre n° 8 p. 58, 4 septembre. HH, dans son *Journal*, le présentera comme « policier, bellâtre et avantageux » (*op cit.*, 13 juin, p. 461).

²⁸ *Journal d'HH*, *op. cit.*, 18 juin, p. 465.

²⁹ Mémoire de novembre 1940, p. 142.

est son premier souci, elle l'a confié à Hélène Hoppenot. Mais cela se discute, cette dernière pense qu'il « ne risque rien » et l'a dit à son amie : « Un diplomate, au cours d'une guerre – du moins jusqu'à celle-ci – ne risque guère d'être massacré et Léger risquait tout au plus d'être emprisonné³⁰ ».

Un autre point est abordé par Hélène Hoppenot : puisqu'« il avait accepté le poste le plus important des Affaires étrangères, [il] devait prendre ses responsabilités », et s'il part, « ceux qui le haïssent vont le considérer comme un déserteur. Et le clamer³¹ ! ».

Il n'est pas sûr qu'Alexis ait jamais eu connaissance de ces avis argumentés, et il est sûr par contre qu'il n'ont pu influencer sur sa décision, s'agissant d'échanges tardifs entre les deux femmes, à une date où le bateau était prêt à lever l'ancre. Mais Alexis Leger ne pouvait-il tenir spontanément le même raisonnement qu'Hélène Hoppenot ? Sur la question de la désertion au moins, on peut répondre par l'affirmative, il était parfaitement conscient du problème : dans sa lettre à Édouard Herriot du 28 mai, il écrit, non pas déjà au sujet de son départ du territoire mais au sujet de son refus (prévisible) du poste d'ambassadeur à Washington, qu'on a voulu, en le lui proposant, « aggraver la situation péjorative où on [l']a déjà placé publiquement en [lui] faisant encore supporter l'apparence d'une dérobade à [s]on devoir en temps de guerre³² ».

Il a d'abord pensé partir avec sa mère et sa sœur. On sait qu'elles sont restées en France, que rentrées à Paris, elles seront jusqu'au printemps suivant hébergées chez son frère Abel, rue Jouffroy, avant d'emménager dans un appartement voisin du sien.

³⁰ *Id.*, 18 juin, p. 465. L'auteur de la lettre poursuit « ou envoyé dans un camp de concentration », ce qui, nous le savons maintenant (mais HH comme tous à l'époque l'ignorait), est tout sauf anodin.

³¹ *Id.*

³² « Lettre au Président Édouard Herriot », Arcachon, 28 mai, *OC*, p. 603.

Il a fallu que sa mère le pousse à partir sans elles pour qu'enfin il le décide.

Il partira donc sans sa mère. On imagine sa souffrance, lui qui ne l'a durablement quittée qu'une fois dans sa vie, pendant les cinq années de son séjour en Chine, qui a toujours vécu avec elle, sous le même toit, d'abord à Pau, puis à Bordeaux et Paris le temps de ses études, avant la Chine, puis à Paris encore, et dernièrement dans l'appartement de l'avenue de Camoëns. Il remet à sa mère une lettre cachetée à transmettre à Lelita, où il exprime ses dernières volontés : que tout soit fait en faveur de sa mère³³.

Apparemment il n'a pas été question qu'il parte avec Lelita. Prévoyait-il alors que c'est d'elle qu'il serait le moins longtemps séparé ? Bientôt en effet, elle le rejoindra à Washington. Il n'est pas exclu que le sujet ait été évoqué entre eux avant son départ. La lettre du 17 juin, où il lui confie sa mère, n'évoque pas ce point³⁴.

Et Marthe ? L'accompagnera, ne l'accompagnera pas ? Elle avait convaincu son amant de partir en raison des menaces pour sa sécurité, elle l'a laissé partir seul vers le port... et si Hélène Hoppenot avait raison quant à l'absence de risques réels, quel besoin de partir ? Marthe a ce cri : « Mais alors... il faut le faire revenir ? ». Hélène Hoppenot en a pris conscience depuis longtemps : Marthe craint par dessus tout d'être séparée de son amant. Début mai déjà, alors que des bruits couraient selon lesquels Leger pourrait quitter le ministère pour l'ambassade de Londres, Marthe de Fels s'était « affol[ée] de la

³³ AL à Lelita Henraux, *Lettres à l'Étrangère*, *op. cit.*, lettre n° 7, p. 56. La lettre n'est pas datée, sur l'enveloppe on trouve seulement, de la main d'AL, à côté des initiales « L. H. », la date du 17 juin. C'est la date où la lettre devra être remise à sa destinataire ? Ou la date où elle a été écrite et confiée à sa mère avant de la quitter. Dans ce dernier cas, la date d'un embarquement à Bordeaux dès le 16 devient plus que douteuse. Elle ne peut pas avoir été écrite de Bordeaux le 17 et envoyée sous pli cacheté à sa mère, puisqu'AL la lui a remise en mains propres avant son départ d'Arcachon.

³⁴ *Id.*, p. 56. Tout au plus peut-on lire : « Dès que tu pourras savoir où je suis, trouve le moyen de m'atteindre », qu'on pourrait prendre au sens de « rejoindre », n'était la suite, « ou de me permettre de t'atteindre », qui oblige à penser qu'il n'est question que de s'écrire.

séparation – et de l'oubli³⁵ ». Confidence de Marthe à Hélène Hoppenot : « Être séparée d'Alexis est atroce³⁶ ! ». La multiplicité de ses efforts pour éviter toute séparation, quand bien même elle est convaincue des dangers encourus, atteste de la force de ses sentiments³⁷.

Hélène Hoppenot note aussi, à propos de Marthe : « Son vrai problème est celui-ci : 'Doit-elle suivre son amant en exil ?'. C'est l'avis qu'elle est venue solliciter de moi ». Jusqu'au dernier moment, Marthe hésitera entre l'idée de le faire descendre du bateau, ou de l'y rejoindre *in extremis*³⁸. « Elle aura ce soir une occasion qui ne se reproduira plus » a-t-elle confié à son amie dans la journée du 18 juin. À 18 heures en effet, le bateau où Alexis Leger a pris place aura quitté Le Verdon... Sans qu'elle l'ait rejoint³⁹.

Il est très improbable que, depuis le *Madura*, il ait été au courant de tous ces attermoissements mais n'en aurait-il connu qu'une partie, il en aurait été gravement perturbé. Marthe s'est toujours beaucoup « agitée » pour son amant⁴⁰. La distance entre elle et lui et les difficultés de communiquer vont un certain temps – un certain temps seulement – le protéger de ses initiatives et résolutions successives : le 7 juillet, elle est « décidée à rester en France devant

³⁵ *Journal d'HH, op. cit.*, 9 mai, p. 437

³⁶ *Id.*, 27 août, p. 495.

³⁷ Même sincérité et même force des sentiments dans cette confidence d'Alexis Leger : « En étreignant ma pauvre mère, le jour atroce de notre séparation » (AL à Lelita, *Lettres à l'Étrangère, op. cit.*, 4 septembre, p. 58).

³⁸ *Journal d'HH, op. cit.*, 18 juin, p. 465.

³⁹ Elle l'envisagera en septembre. « Elle voudrait se rendre aux États-Unis et y faire des conférences au profit de la Croix-Rouge (prétexte pour parvenir jusqu'à Léger » (*id.*, 8 septembre, p. 500. Elle ne réalisera son projet de conférences qu'en 1948 (du 8 février au 1er mai) mais était déjà venue revoir AL à Washington dès 1946 (après trois tentatives pour y venir toutes refusées par AL). Cf. le *Journal* de Katherine Biddle, *SJP intime (1940-1970)*, éd. Carol Rigolot, *Les cahiers de la nrf*, série SJP, n° 20, 2011, *passim*).

⁴⁰ *Journal d'HH, op. cit.*, 28 juillet et 9 septembre 1940, p. 477 et 485. Hélène Hoppenot apprécie modérément de voir ainsi Marthe « s'agit[e] pour le bien de Leger » (*Journal d'HH, op. cit.*, 9 mai, p. 437). « Oh, ces femmes du monde ! ».

le désespoir de son mari », le 28 elle « désire [le] faire revenir », le 9 septembre elle veut le rejoindre⁴¹. Commentaire d'Hélène Hoppenot : « Marthe agit par coups de tête, je soupçonne que ses sens insatisfaits la poussent à toutes les imprudences et elle me semble devenue dangereuse pour la sécurité de son amant⁴² ».

Cela fait au total beaucoup de sujets préoccupants pour un seul homme. Mais qui présentent l'avantage de le divertir, au sens littéral du terme, de le détourner d'une question autrement plus grave. Celle de la signification politique de son choix. Les options sont multiples, laquelle se révélera la bonne ? Pendant tout le temps où le *Madura* a été à l'ancre, chacun avait la possibilité de descendre du bord et de rester en France, ou d'embarquer sur un autre bateau, pour aller ailleurs continuer le combat, ou pas. On comprend qu'il ait hésité.

Il a choisi de ne pas choisir et de retarder le moment où il lui faudra sortir de son actuelle neutralité et prendre clairement ses distances par rapport au Régime de Vichy⁴³. Cette dernière question n'est alors pas tranchée par lui et ne le sera pas avant 1942.

Il soutiendra que le fait d'avoir quitté le pays n'est pas une manifestation d'opposition au Régime, que la neutralité qu'il observe et observera encore longtemps, dans son esprit, doit suffire à en convaincre, d'autant que, quand Alexis Leger avait embarqué, Pétain n'était même pas encore Président du conseil (il le sera le 16 en début de nuit, au cours du second conseil des ministres réuni à 22 heures)

⁴¹ *Journal d'HH*, *op. cit.*, p. 477, 485 et 500.

⁴² *Id.*, 28 juillet 40, p. 485. Même s'il a pu partager en partie cette opinion, AL, au moment de rentrer en France dix-sept ans plus tard confiera à une de ses sœurs que jamais il ne voudra « manquer d'élégance morale ni de reconnaissance envers un être qui [lui] a donné tant d'elle-même, pendant un si long cours d'années et d'événements graves, à qui [il] doi[t] même, personnellement, d'avoir pu échapper à temps, à ce qui []'attendait en France de pire » (AL à Éliane Leger, 27 avril 1957, *Lettres familiales(1944-1957)*, *op. cit.* p. 208).

⁴³ Au souhait de ne rien faire qui puisse nuire à sa mère et à ses sœurs demeurées en France occupée il convient d'ajouter son « respect pointilleux, presque maniaque, de la légalité, des institutions existantes, consolidé par des années et des années d'exercice sous la III^{ème} République » (Mireille Sacotte, *SJP*, Belfond, 1991).

et, *a fortiori*, les conditions de l'armistice n'avaient pas encore été demandées (l'annonce en est faite à la radio par Pétain le 17 vers 14 heures).

Mais il aurait pu décider d'aller avec d'autres en Afrique du Nord. C'est ce qu'avait d'abord décidé Paul Reynaud⁴⁴, d'où la réquisition du *Massilia* qui est là tout près, au Verdon, en même temps que le *Madura*, et qui attend l'ordre de quitter le port. Il l'aurait pu, certes – tel a été le choix de Julien Cain qui pourtant avait d'abord embarqué sur le *Madura* – d'autant plus que le départ pour l'Afrique du Nord *via* le *Massilia* était la voie officiellement décidée par le Gouvernement, et l'on sait comme Alexis Leger était légaliste.

Mais il a fait un autre choix. Parce que c'est Paul Reynaud qui était alors au pouvoir et qu'Alexis Leger avait quelques raisons, depuis son limogeage, de prendre ses distances avec lui. Parce qu'aussi, petites causes, grands effets, il se savait peu doué pour les choses pratiques or il a pu profiter, pour partir, comme d'autres, d'un plan conçu par l'ambassade britannique à Paris. Sans compter qu'il pouvait espérer, en Angleterre, être accueilli par l'un ou l'autre de ses amis, pour autant qu'il ait pu être prévenu. On sait qu'il a été hébergé par Robert Vansittart, son alter ego (jusqu'en 1937) au *Foreign Office*, en son château de Denham.

⁴⁴ Déclaration de Paul Reynaud le 12 juin à Tours : « Nous poursuivrons la lutte dans une seule province s'il le faut, en Afrique du Nord, s'il le faut ».



Le *Massilia*, au Verdon, le jour de son départ pour l'Afrique du Nord, le 21 juin 1940, avec à son bord vingt-sept parlementaires.



Le-Verdon-sur-Mer (en 2010)

Date du départ

Il a dit le 16. Qu'en est-il ?

Alexis Leger a bénéficié, pour ce qui est de trouver un bateau, de l'aide d'Oliver Harvey, ministre-conseiller à l'ambassade britannique à Paris⁴⁵. L'anglophilie du Secrétaire général du Quai d'Orsay et sa proximité avec plusieurs diplomates britanniques sont bien connues. Harvey est de ceux qui lui avaient adressé un message de sympathie au lendemain de la perte de son poste⁴⁶. Il l'a donc fait admettre, dans le port de Bordeaux, à bord d'un destroyer tout récemment mis en service, le *Berkeley*. Pour des raisons qu'on dira, Leger y restera très peu et sera transféré sur le *Madura*.



HMS Berkeley

⁴⁵ Dans son mémoire de novembre 1940, AL ne le cache pas, il est parti « avec l'aide, alors parfaitement légitime, de l'Ambassade de Grande-Bretagne » (*op. cit.*, p. 141). Oliver Harvey (1893-1968) avait été, à l'ambassade britannique à Paris, *head of the chancery* (chef de la chancellerie, de 1931 à 1936) puis ministre-conseiller (de décembre 1939 à juin 1940). Il y reviendra comme ambassadeur en 1948 (jusqu'en 1954). Son journal a été publié à Londres chez Collins en 1970, *The Diplomatic Diaries of Oliver Harvey (1937-1940)*, éd. John Harvey. Il y évoque le rôle qu'il a joué pour exfiltrer les Français « menacés par les Nazis ou le nouveau Gouvernement » (*in danger from the Nazis or the new Government*, p. 393). La Fondation SJP conserve de lui une lettre à AL, à l'en-tête de son ambassade, datée du 22 mai, où il regrette le départ d'AL du Quai et le remercie de toutes ses gentilleses (*thank you for so many kindnesses*).

⁴⁶ Lettre conservée à la Fondation SJP, Correspondance diplomatique.

Le rôle d'Oliver Harvey s'inscrit dans le cadre général d'un plan, décidé par Londres, visant à l'évacuation des militaires britanniques et français qui avaient été repoussés sur les côtes de l'Ouest du pays, l'opération *Ariel* (ou *Aerial* en anglais), comme il en a existé à Dunkerque (opération *Dynamo*, du 21 mai au 4 juin) et au Havre (opération *Cycle*, du 10 au 13 juin). Le *Berkeley* et le *Madura* s'inscrivent dans une déclinaison du plan pour les diplomates et les journalistes.

Le fait que le voyage d'Alexis Leger ait été ainsi organisé, que le nom du bateau où il allait prendre place ait été connu, ainsi que la date où il était attendu, ne serait-ce que quelques jours à l'avance, et tout cela avant qu'il ne quitte Arcachon, a changé beaucoup de choses par rapport à ceux qui avaient rejoint Bordeaux à l'aventure.

Ceux qui étaient partis de Paris ont connu d'énormes difficultés pour atteindre Bordeaux et le *Madura*, par exemple Simone Heath, la jeune épouse d'un attaché de presse de l'ambassade britannique (en réalité un membre des services secrets), Anthony (*Tony*) Eric Heath :

Une fois la guerre déclarée, Paris a commencé à devenir dangereuse. Les Allemands approchaient et Tony dut partir. Il décida, pour me protéger, que je devais aller en Grande-Bretagne avec lui. Ainsi s'arrangea-t-il pour nous trouver une place sur un bateau venant d'Inde et en route pour Falmouth en Cornouaille, le *SS Madura*. Le voyage jusqu'au port fut terrible, les routes très compliquées. Cela nous prit quatre jours et avons dû dormir dans la voiture⁴⁷.

Ce témoignage illustre non seulement le fait qu'il a fallu quatre jours à ce couple pour aller de Paris à Bordeaux (Alexis Leger n'a pas eu à subir cette épreuve) mais il nous apprend aussi que, quatre jours avant d'embarquer, certains services de l'ambassade britannique à Paris étaient déjà informés du plan d'embarquement des diplomates depuis la Gironde. Ce plan, Oliver Harvey a donc pu en informer

⁴⁷ Simone Heath, *A French Lady and her English Husband's Tale*, Action Desk, BBC Radio Suffolk, 2005.

suffisamment tôt Alexis Leger – et quelques autres – pour qu'ils en bénéficient.

Son départ d'Arcachon a donc pu ne pas être trop précipité, Leger a dû au contraire avoir assez de temps pour organiser son déplacement jusqu'à Bordeaux (avec assurément l'aide de Marthe de Fels⁴⁸) et régler, avant son départ, les derniers détails comme de retirer d'une banque l'argent liquide dont il aurait besoin à l'arrivée, constituer une rente pour sa mère et lui donner pouvoir sur ses comptes.

Date d'embarquement d'Alexis Leger à bord du *Berkeley* ? Au plus tôt le 16 en soirée – c'est la date donnée par Saint-John Perse – le navire étant arrivé à Bordeaux ce même jour (selon les archives de l'Amirauté⁴⁹, il était encore le matin à La Pallice, le port de La Rochelle). Leger aurait alors passé la nuit du 16 au 17 à bord du *Berkeley* avant d'être transféré le 17 sur le *Madura* où il aurait passé la nuit du 17 au 18, date à laquelle le bateau a quitté son mouillage, à 18 heures.

La date du 16 qu'il a dite être celle de son embarquement est donc possible mais c'est à la condition que le *Berkeley* ait pu effectivement être à quai à Bordeaux ce même jour, or cela est peu probable. Divers documents le disent « en mer » cette journée du 16, ou « *en route for Bordeaux*⁵⁰ » avec à bord « une équipe de marins en charge de l'évacuation⁵¹ ». Vérification faite dans les archives de l'Amirauté, le destroyer aurait atteint Bordeaux en soirée (puisque signalé comme entrant dans l'estuaire à 18 heures) mais étant arrivé

⁴⁸ AL est bien conscient de l'« habileté » de Marthe en tous domaines (*Lettres à l'Étrangère*, *op. cit.*, n° 7, 4 septembre, p. 59).

⁴⁹ Mouvements des navires consultés en ligne sur le site de Donald A. Bertke, Don Kindell et Gordon Smith, *World War II. Sea War, volume 2 : France Falls. Britain Stands Alone : Day to-Day Naval Actions from April 1940 through September 1940*, Naval-History.net.

⁵⁰ *World War II. Sea War : France Falls. Britain Stands Alone*, *op. cit.*

⁵¹ David Brown, *The Road to Oran : Anglo-French Naval Relations, September 1939-July 1940*, Londres et New York, Taylor and Francis Ltd, 2004.

très tard à quai, il est douteux – mais possible – qu'il ait aussitôt commencé à embarquer des passagers, et parmi eux Alexis Leger. Il est plus vraisemblable que les opérations d'embarquement ont commencé seulement le 17 au matin.

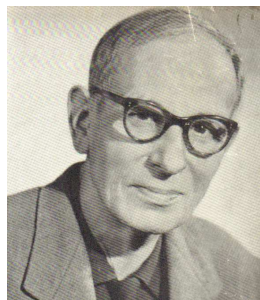
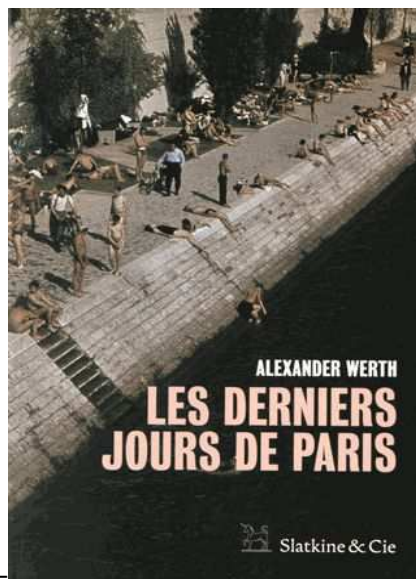
Qu'il se soit installé sur le *Berkeley* le 16 au soir ou le 17 au matin, il a été rejoint à bord, dans l'après-midi du 17, par un petit groupe de personnalités françaises dont l'embarquement, comme pour Alexis Leger, avait été organisé par Oliver Harvey⁵². Il s'agissait notamment des journalistes Geneviève Tabouis (nièce de Jules et Paul Cambon, *L'Œuvre*), Élie-Joseph Bois et Émile Buré (*Le Petit Parisien*), André Géraud (alias Pertinax, *L'Écho de Paris*, *Le Temps*, *L'Europe nouvelle*) mais aussi Jules Cain (conservateur de la Bibliothèque nationale), tous bien connus de l'ancien Secrétaire général du Quai d'Orsay.

Autres personnes accueillies à bord du *Berkeley*, le Président de la République de Pologne, Władysław Raczkiewicz, ses ministres et un nombre important de hauts dignitaires, ainsi que la quasi totalité des nombreux diplomates et employés de l'ambassade britannique de Paris, notamment l'ambassadeur lui-même et leurs épouses. Tous et toutes sont considérés, par ceux qui seront évacués sur d'autres bateaux, comme des privilégiés, parce qu'ils sont entre eux, sur un bateau de guerre, mais aussi parce qu'ils ont eu connaissance parmi les premiers du bateau où ils étaient prévus.

À ce compte, les Heath, qui certes avaient difficilement rejoint Bordeaux, pouvaient apparaître eux aussi comme des privilégiés par rapport aux autres candidats au départ, parce qu'ils connaissaient, avant même de quitter Paris (privilège d'agent secret), le nom du bateau où des places leur étaient réservées, le *Madura*. La situation était pire pour le plus grand nombre, ceux qui, une fois arrivés à Bordeaux, avaient eu à trouver un embarquement et l'avaient

⁵² Dans la journée du 17, ils étaient encore à terre, A. Werth les a rencontrés à midi dans la grande salle du restaurant de l'hôtel *Splendid*. Sur A. Werth, voir une des notes suivantes.

longtemps cherché en vain. Mais même pour les Heath, qui eurent à affronter la foule de ceux qui venaient tout juste d'être autorisés à monter à bord du *Madura*, l'embarquement fut une épreuve : « A notre arrivée il y avait des gens partout en train de chercher à monter à bord⁵³ ».



Alexander Werth (1901-1969)

Quant aux journalistes, y compris des journalistes britanniques, pourtant prioritaires, ils ont longtemps attendu un laisser-passer. Alexander Werth⁵⁴, le correspondant à Paris du *Manchester Guardian*, en a témoigné : le 13 juin, soit cinq jours avant le départ

⁵³ S. Heath, *op. cit.*

⁵⁴ Alexander Werth, journaliste anglais d'origine russe, a publié un ouvrage où la traversée à bord du *Madura* tient une grande place, *The Last Days of Paris, a Journalist's Diary*, Londres, Hamish Hamilton, septembre 1940 (écrit directement en français pendant la traversée, première édition du texte en français chez Slatkine en 2016 sous le titre *Les derniers jours de Paris, carnet d'un journaliste*. Il sera le premier journaliste occidental à couvrir la deuxième Guerre mondiale sur le front de l'Est.

du *Madura*, le consul ignorait encore (ou n'était pas autorisé à donner) le nom du bateau qui allait les embarquer :

L'employé chargé des questions maritimes s'est montré très accueillant, mais il nous a dit qu'il n'avait des nouvelles d'aucun départ de bateau, que tout était très incertain, que des avions allemands avaient, disait-on, posé des mines magnétiques à l'embouchure de la Gironde, qu'il était par suite très douteux que les navires actuellement à Bordeaux pussent appareiller, qu'un bateau devait partir le lendemain pour le Brésil mais qu'on ne savait pas...

Même les journalistes anglais, comme Werth, ont donc longtemps cherché et longtemps attendu qu'on leur désignât un bateau. Alexander Werth en a témoigné :

Les Anglais de Bordeaux étaient naturellement anxieux, ne sachant s'ils pourraient s'embarquer à temps au cas où la France capitulerait. Le risque d'une occupation soudaine de Bordeaux par des troupes allemandes descendues en parachutes n'était pas exclu. [Deux d'entre eux firent] une tournée dans tous les 'Foyers du Marin' de Bordeaux pour voir s'ils pourraient découvrir quelque indice d'un bateau en partance. Certains journalistes parlaient de louer un chalutier, [un autre] disait qu'on pourrait même en acheter un si les confrères s'entendaient pour faire une collecte.

C'est seulement le 17 après-midi, veille de leur départ, que plusieurs de ses confrères et lui-même apprirent qu'ils pourraient embarquer le lendemain matin, sur le *Madura*. Il venait d'arriver au Verdon. L'attaché de presse du consulat britannique de Bordeaux, Childs, leur distribua alors des laissez-passer, simples « morceaux de papier blanc portant la mention *SS Madura* ».

Pour ne pas manquer le départ, ils ont dormi dans leur voiture. Comme beaucoup d'anonymes, la petite Daphne Wall et ses parents passèrent la nuit du 17 au 18, sur la plage du Verdon dans l'attente d'une vedette qui viendrait les y prendre pour monter à bord :

Nous avons descendu des marches jusqu'à une plage où les gens se tenaient en groupes silencieux. Il commençait à faire sombre mais nous avons pu discerner le bateau qui allait nous sauver, une grande forme en mer. Nous attendions qu'une chaloupe vienne nous chercher, mais la nuit arriva⁵⁵...

⁵⁵ Daphne Wall, *The World I Lost : A Memoir of Peace and War*, Sortium Limited, 2014.



Daphné Wall, neuf ans en 1940

Alexis Leger a échappé à ce stress et à cet inconfort. Seul imprévu en ce qui le concerne, il se trouve qu'il fut, avec le petit groupe de Français, finalement transféré du *Berkeley* sur le *Madura*, un cargo. Mais toujours dans de bonnes conditions, une vedette du *Berkeley* ayant été mise à leur disposition pour les transférer de Bordeaux, où ils se trouvaient, jusqu'au Verdon, à l'entrée de l'estuaire, où les attendait le *Madura*.

Les raisons du transfert ? Apparemment, il ne fut pas possible d'accueillir autant de civils français sur le *Berkeley*, d'où leur transfert sur un autre bateau. La priorité on l'a dit y avait été donnée à un nombre important de personnalités mais il allait aussi transporter plusieurs contingents de soldats tchèques et polonais.

Autre hypothèse, qui ne varie de la précédente que sur un point : le transfert n'aurait pas été provoqué par l'impossibilité d'accueillir comme prévu le groupe de Français à bord du *Berkeley* mais demandé par eux, suite à la nouvelle de l'arrivée du *Madura* au Verdon et la perspective de quitter plus vite la région : le bateau était en effet arrivé dans la journée du 17 (avec un départ prévu pour le

lendemain 18 dès 9 heures) et l'attaché de presse du consulat britannique de Bordeaux, Childs, avait commencé aussitôt à distribuer des laissez-passer aux journalistes accrédités, mais aussi à des Français (sauf aux « privilégiés » prévus sur le *Berkeley*). La perspective d'un départ plus précoce aurait amené le groupe de Français, Geneviève Tabouis, Pertinax et les autres, mais aussi Alexis Leger, à demander à y être transférés.

Qu'il ait dormi la veille, sur le *Berkeley* ou pas, c'est pour nous un détail, sauf à observer que dans les deux cas, Alexis Leger ne sera pas resté seul bien longtemps. Son voyage d'Arcachon jusqu'au *Berkeley* puis au *Madura* se sera globalement passé dans de bonnes conditions et, mis à part le transfert, selon le plan prévu.

Il n'aura passé que quelques heures au maximum à Bordeaux, alors que tant d'autres candidats au départ, au terme d'un voyage difficile (en général quatre jours pour arriver de Paris, beaucoup venaient de plus loin), ont vécu (survécu ?) dans des conditions difficiles.

À son arrivée à Bordeaux, qu'a-t-il vu de la ville ? Plusieurs centaines de milliers de réfugiés y étaient arrivés depuis la fin mai, venus pour les premiers de Belgique, des Ardennes et d'Alsace, la ville était ainsi passée de 300.000 à 700.000 voire un million d'habitants, selon les différentes sources. Pour la plupart les réfugiés vivaient là dans des conditions précaires, sur les trottoirs, dans les parcs de la ville. Autour de la gare Saint-Jean, des « centaines d'hommes, de femmes, d'enfants, effondrés sur leurs ballots ». La place Pey-Berland, point de ralliement des réfugiés équipés de voitures et en partance pour l'Espagne ou le sud de la France, avait été transformée en gare routière.



Bordeaux, gare Saint-Jean

« Tout le centre de la ville n'était qu'une foire en plein vent » témoigne Léon Blum⁵⁶, « un entassement humain de centaines de milliers de migrants déboussolés, à la recherche d'un boulanger » se souvient Charles Tillon⁵⁷. D'interminables files d'attente se forment devant les consulats des pays neutres (États-Unis, Espagne, Portugal) et de Grande-Bretagne. Les visas n'y sont délivrés qu'au compte-gouttes, sauf au consulat du Portugal dont le consul, Aristides de Souza Mendes, va passer à la postérité pour avoir, contre l'avis de Salazar et aussi longtemps qu'il l'a pu, délivré d'innombrables visas à tous ceux qui souhaitaient quitter l'Europe par

⁵⁶ Léon Blum, l'ancien Président du Conseil du Front populaire, chef de l'opposition socialiste, alors député, est arrivé à Bordeaux dans la nuit du 15 juin.

⁵⁷ Charles Tillon, député communiste, déchu de son mandat en janvier 1940 et condamné par contumace à cinq ans de prison en avril, lancera un appel à la résistance au fascisme hitlérien le 17 juin, juste après la demande d'armistice par Pétain.

Lisbonne. Pour tous les Bordelais l'eau est rationnée depuis le 6 juin⁵⁸.



SS Madura

Alexis Leger avait sa place réservée sur le *Berkeley* et n'eut pas à courir après un visa de par son statut de diplomate⁵⁹. Son transfert sur le *Madura*, à bord d'une vedette du *Berkeley*, s'est fait dans de bonnes conditions, avec ses amis et relations, et le bateau sur lequel il ferait la traversée n'était pas vraiment un simple cargo (comme il l'indiquera dans la *Pléiade*) mais un cargo mixte de bonne taille, un *passager-cargo* ou *cargo liner*, doté d'une cale importante (et réfrigérée) de 1.000 m³ pour le fret mais aussi d'un grand nombre de cabines de première classe offrant indiscutablement de bonnes

⁵⁸ Bordeaux en mai-juin 1940 est évoqué ici à partir des articles de Jean-François Boulagnon et de Philippe Souleau dans la presse locale, et de l'ouvrage de ce dernier, *Bordeaux, une ville en guerre*, Privat, 2011.

⁵⁹ On ignore si les passeports demandés par l'intermédiaire d'Hoppenot le 31 mai ont pu être établis et reçus mais son passeport diplomatique – l'ancien ou le nouveau ? – a été accepté sans problème et tamponné à l'entrée aux États-Unis (cf. Joëlle Gardes, *SJP. Les Rivières de l'exil*, op. cit., p. 143).

conditions de confort et une service de qualité⁶⁰. À peine dégradées pour certains du fait que le bateau était aux limites de ses capacités.

(à suivre)

⁶⁰ Le *SS Madura*, qui faisait ordinairement la ligne de Plymouth à l'Afrique de l'Est et l'Inde pour la *British India Steam Navigation Company Ltd*, fut au fil du temps de moins en moins un *cargo* et de plus en plus un *liner*. De 67 cabines de première classe lors de son lancement en 1921, il était passé à 127 en 1927 et finalement 170 depuis 1933. Long de 147 m et large de 17,7, avec un tirant d'eau de presque 11 m, il avançait ordinairement à 13,5 nœuds. Il effectua d'autres évacuations notamment en 1942 (Singapour), sera plusieurs fois attaqué et atteint par des bombes (d'où des morts et blessés) mais chaque fois réparé. À partir de 1946, il relia l'Inde à l'Australie, jusqu'à sa mise à la casse en 1953.

Une lecture de *Chronique*

Jacqueline Voevodsky

Quand paraît *Chronique* en 1959, Saint-John Perse a retrouvé depuis deux ans la terre de la vieille Europe, dont il était resté éloigné plus de dix sept ans. *Amers*, écrit dans les dernières années de sa vie aux États-Unis, a été publié à Paris en 1957. Depuis, le poète suit la publication de ses œuvres, écrit des textes de commentaires. La veine épique qui l'avait conduit après *Anabase*, jusqu'aux poèmes de plus en plus amples de *Vents* puis d'*Amers*, semble s'être épuisée. L'heure est au regard rétrospectif sur l'œuvre accomplie ; et en même temps, à la réflexion sur l'entreprise poétique en tant que telle, qui alimentera, dans les années suivantes, selon les sollicitations de la vie littéraire, le discours de réception du prix Nobel, dédié à la poésie, et divers textes majeurs, notamment le discours sur Dante ou le bref hommage à Rabindranath Tagore, où le poète précise surtout sa propre conception de l'ambition poétique. La nécessité paraît s'imposer d'un regard d'ensemble sur tout le chemin parcouru, et de son évaluation au regard du Temps.

Cependant il est apparu tout de suite, aux yeux de bien des lecteurs, que le poème ne pouvait pas être réduit à la dimension autobiographique. Michel Benamou¹ par exemple montre comment le poème s'inscrit dans le flux de l'œuvre entière et comment le bilan qu'il dresse convoque aussi « l'histoire de l'humanité » et même « la succession des ères géologiques ». Plus récemment ce tissage de l'histoire personnelle avec l'histoire universelle a été analysé encore, au plus près du texte, par Esa Hartmann dans une riche étude des poèmes de la période provençale², qui met en lumière les thématiques spécifiques de ces poèmes en même temps que les

¹ Michel Benamou, « Le chant de la terre dans *Chronique* » in *The French Review*, New York, avril 1961, repris dans *Honneur à SJP*, Gallimard, 1965.

² Esa Hartmann, « Poésie de la braise : parcours de *Chronique* et *Chant pour un équinoxe* » in *La Nouvelle Anabase*, n° 2, L'Harmattan 2006.

enjeux philosophiques, voire métaphysiques, qui s'y retrouvent. La présence de ces thématiques dans *Chronique*, le traitement du temps qui s'y déploie, inspirent aussi l'étude critique que Colette Camelin³ consacre au poème, prolongeant ainsi ses travaux précédents, notamment sur les implications philosophiques. Plus généralement, le dévoilement de l'unité profonde de l'œuvre poétique de Saint-John Perse, à la fois sur le plan des thèmes qui la traversent et sur celui des moyens littéraires de leur exploration, se fonde sur des pistes précédemment balisées en particulier par Mireille Sacotte⁴ dans son analyse du *Parcours de Saint-John Perse* de 1987.

Dans cette optique, nous nous proposons ici de lire *Chronique* non seulement dans la cohérence de l'œuvre, mais comme une étape, celle d'un bilan dans l'histoire d'une quête, qui nous paraît s'annoncer dès les premiers poèmes et constituer comme une rivière souterraine dans le déroulement de l'œuvre dans son ensemble.

Cette aventure est non seulement celle du poète dans son vécu personnel, mais celle du Poète énonciateur du texte, à la recherche d'une parole poétique qui se rêve capable, dans le mouvement général, d'accéder à l'essence des choses et de coïncider parfaitement avec elles, en un texte qui reste toujours fictivement à l'horizon du poème, tandis que s'écrit celui que nous lisons. Ce parcours-là s'annexe, chemin faisant, l'aventure de tout l'humain, pour l'intégrer à son propos, se précisant lui-même de ce long compagnonnage, et consommant peu à peu, avec lui, dans la complicité des éléments et des forces cosmiques, l'alliance qui aboutit ici au rendez-vous de *Chronique*.

³ Colette Camelin, « *Chronique* de SJP : danse immobile de l'âge sur l'envergure de son aile », colloque de l'université de Toulon, 2006, et *Éclat des contraires. Poétique de SJP*, CNRS éditions, 1998.

⁴ Cf. aussi dans son *SJP*, éditions Belfond, 1991, le chapitre V : « Théorie et pratique de la poésie », p 181 et suivantes.

C'est donc à un retour vers toute l'œuvre poétique de Saint-John Perse qu'invite ce texte plus resserré, où semblent aboutir tous les grands thèmes à l'œuvre depuis le début.

Écrit en Provence, sur la presqu'île de Giens, où le poète séjourne désormais tous les étés, *Chronique* trouve sa source, ou son prétexte, dans la contemplation d'un coucher de soleil sur la Méditerranée. La tonalité apaisée qui s'installe dans le poème, est liée peut-être à la relation nouvelle que cet « homme d'Atlantique » noue désormais avec la terre provençale, nouvelle en effet pour lui, mais qui n'est pas sans lui rappeler son île originelle. Le jour qui tombe renvoie assez naturellement au poète des images de soir de vie, de l'inévitable « rendez-vous » dès longtemps attendu avec le grand âge. La terre provençale, ses affleurements de pierre, sa végétation odorante, infusent d'un parfum discret la méditation vespérale à laquelle invite ici le soir qui tombe. Pourtant c'est bien autre chose qu'un bilan personnel qui s'élabore là. La tonalité rien moins que mélancolique du constat, l'énonciation par un *nous* qui ne se dément pas, renvoient d'emblée à toute l'aventure qui s'est déroulée de poème en poème, et semble, avec le poète lui-même, comparaître devant le tribunal du « grand âge ». C'est alors un temps de synthèse, de méditation sur les grands enjeux, la destinée, la condition de l'homme, la mort, et parmi tout cela, le rôle de la poésie dans la quête du sens.

Nous tenterons ici de mettre en lumière la secrète continuité que nous croyons discerner en effet dans ce long parcours. Le *récit* pourrait-on dire, en remonte au monde insulaire de l'enfance, où n'étaient pourtant encore ni l'insatisfaction, ni la dissidence ; dans ce monde heureux, toutes choses, bonnes ou mauvaises, étaient également conciliées dans une lumière de midi où « l'ombre et la lumière alors étaient plus près d'être une même chose ». Tout commence donc par la célébration du monde de l'enfance dont perdure la nostalgie: « Sinon l'enfance, qu'y avait-il alors qu'il n'y a plus ? ... » Les poèmes d'*Éloges* instillent dans le texte persien un

enthousiasme, un souffle *divin*, et cette espèce de pancalisme, qui restent jusqu'au bout ses marques distinctives. Le monde est alors dans l'ordre ; toute chose y trouve sa place dans une harmonie sans contestation. « Écrit sur la porte » concluait : « toutes choses suffisantes pour n'envier pas les voiles des voiliers / que j'aperçois à la hauteur du toit de tôle sur la mer comme un ciel ».

Et cependant, dans cet univers de la louange, se fait entendre déjà un premier appel mystérieux, à travers le personnage de Crusoé désormais exilé dans la ville ; par lui s'introduit dans le poème la thématique de l'arrachement. Seul, rêvant à son île perdue, « la face offerte aux signes de la nuit, comme une paume renversée », il annonce le Poète futur, déchiffreur de signes par le monde. C'est l'attente du monde, dans son mystère, qui déjà interpelle confusément le narrateur : « Et quelle plainte alors sur la bouche de l'âtre, un soir de longues pluies en marche vers la ville, remuait dans ton cœur l'obscur naissance du langage » (20)⁵.

Ainsi dès *Éloges*, le grand départ est inévitable ; il ne faut qu'attendre les appels suivants, le « lever du grand vent » qui lui donnera l'impulsion décisive. Il y aura d'abord la figure aristocratique, austère et silencieuse, du Prince. Le premier, dans *Amitié du Prince*, il incarne une exigence ; il montre au narrateur la voie « des choses de l'esprit », il l'invite auprès de lui et noue avec lui un pacte d'amitié dans une atmosphère essentiellement heureuse : « ... et de plus grand bien-être qu'avec toi nous n'en connaissons point. » (66). Dans la sérénité d'une scène rituelle d'hospitalité antique, toute l'aventure à venir s'annonce dans ses promesses. « Tous les chemins silencieux du monde sont ouverts » (72). L'aventure qui s'ouvre sera une affaire d'alliance avec le monde entier des choses, et avec tous ceux qu'une telle exigence jette sur les chemins de leur quête.

⁵ Les chiffres dans le corps du texte renvoient aux numéros de page dans l'édition de la Pléiade.

La chanson liminaire d'*Anabase* confirme cet appel d'un monde à dire dans sa profusion, toujours dans une tonalité de bonheur : « Ah ! tant de souffles aux provinces ! Qu'il est d'aisance dans nos voies ! que la trompette m'est délice, et la plume savante au scandale de l'aile !... » (89). Comme au départ encore d'un parcours initiatique, une figure est là, venue d'ailleurs, qui indique le chemin : c'est l'Étranger, porteur d'un appel vers de vastes contrées aux promesses de gloire et de bien-être. Cet Étranger « a mis son doigt dans la bouche des morts » (89). D'emblée il est clair que les enjeux sont majeurs : c'est la quête du sens du monde et de l'aventure humaine qui se propose là. Désormais, semble-t-il, le narrateur n'a plus besoin de mentor. Dans la seconde chanson, qui clôt le poème, l'Étranger a disparu ; l'arbre – qui entretient, dans l'imaginaire persien, un lien étroit avec la poésie – est déjà tout bruisant de messages.

Dans les poèmes suivants, la fonction du Poète s'éclaire peu à peu. Depuis *Amitié du Prince*, l'idée se précise que cette fonction s'exerce dans une dialectique de la présence parmi les hommes, et de la dissidence. Le Poète devra se dépouiller de toute allégeance humaine et n'avoir d'autre légitimité que son statut de poète. Dans *Exil*, le poète explicitement exclu de la communauté, répond avec orgueil : « j'habiterai mon nom » (135). Dès lors se développent les thématiques de la vigilance, de la fonction shamanique du Poète, élu d'une faveur divine pour déchiffrer les signes présents partout dans le monde. A la fois parmi les choses et extérieur à elles, il est sollicité par tous les « signes en voyage » : « J'épie au cirque le plus vaste l'élancement des signes les plus fastes » (125), dit le narrateur d'*Exil*. Car il veille sur un seuil entre le monde et un au delà du monde. Le *songe* est l'attribut majeur de cette médiation, le signe qui déjà distinguait le Prince « sous l'aigrette et le signe invisible du songe » dans *Amitié du Prince*.

Mais c'est dans *Vents* que s'éclaire pleinement, à travers toutes sortes de personnages et d'appellations, la fonction du Poète. Lui-

même prenant le relais de l'Étranger d'*Anabase*, « a mangé le riz des morts » (181). Le poète entreprend de parcourir l'épopée multiforme de tous ceux qu'animent les vents éponymes ; et c'est alors cette dimension du songe qui le distingue parmi la foule. « Favorisé du songe favorable » (183), il apparaît investi de la mission sacrée de la divination : « Reconnaissant pour excellente cette mantique du poème, et tout ce qu'un homme entend aux approches du soir » (182). Il faut noter que dans les premiers chants du poème, le poète s'exprime à la première personne – *je veille, j'aviserais* – Peu à peu ce *je* est remplacé par un *nous*, à mesure que le Poète se mêle avec la foule non seulement dans l'aventure vécue, mais aussi dans les étapes de l'initiation. Une relation se noue avec *tous hommes de patience, tous hommes de sourire, tous hommes de douceur...* et tout aussi bien avec des personnages de fiction qui habitent l'imaginaire des hommes. Sa charge est de capter le *sacré* : « Homme infesté du songe, homme gagné par l'infection divine, / Non point de ceux qui cherchent l'ébriété dans les vapeurs du chanvre [...] / Mais attentif à sa lucidité, jaloux de son autorité, et tenant clair au vent le plein midi de sa vision : / "le cri ! le cri perçant du dieu !" » (230).

L'exploration poétique du monde, « terre arable du songe » est aussi, du même mouvement, quête d'un verbe nouveau qui puisse répondre à cette tâche du poète, formulée dans *Vents* comme « mise en clair des messages ». *Neiges* en rapporte la gestation, dans « les grands lés tissés du songe et du réel ». Cette langue nouvelle saura concilier le futur avec le passé géologique immémorial. Il appartenait au poème dédié à la figure maternelle, fidèle et absente, de dire cette forme-là de l'unité ; la relation à la mère, archétype d'une communion sans médiation ni mensonge, conduit à préciser cette recherche comme retour à une langue très ancienne, gardienne de l'unité primitive, « comme ces langues dravidiennes qui n'eurent pas de mots distincts pour 'hier' et pour 'demain' » (162). L'horizon du poème est en effet une communion parfaite avec son objet, jusqu'au point où le mot devient « la chose même proférée ». L'exploration de

l'essence des choses converge avec la dissolution asymptotique du langage dans le cratylisme.

En cours de route, ce parcours du poète narrateur, guidé d'abord par des figures amies, s'est poursuivi parmi tout un foisonnement humain, rencontré, reconnu, sur les chemins de la vie, de l'histoire, de la mémoire des civilisations, de la légende, rassemblé dans la dimension du songe. Au milieu de ce flot, on a vu se cristalliser le *nous* plus dense, à la fois d'un vécu partagé, et d'une communauté d'expérience spirituelle. Son principe fédérateur est posé d'emblée, dans *Anabase*, comme une exigence : « Ceux-là qui en naissant n'ont point flairé de telle braise, qu'ont-ils à faire parmi nous ? » (102). La figure du Poète domine cette élite qu'il a peu à peu convoquée, sinon suscitée, et qui en retour lui a fourni la matière de l'élucidation. Ce principe de « braise » est le ferment d'une « histoire pour les hommes, un chant de force pour les hommes, comme un frémissement du large dans un arbre de fer !... » (102). Le regard que pose le poète sur l'histoire de l'humain cherchera sans cesse à détecter en elle un noyau de force et d'excellence.

Cependant le parcours connaît des moments de doute et de dérélition, où le sens paraît perdu ; mais le mouvement reprend pourtant toujours, vigoureusement stimulé par l'injonction impérieuse : *s'en aller ! se hâter ! plus loin, ! plus haut !...* La force secrète qui anime la marche et soude cette dionysie en quête du sacré, est un principe dynamique universel qu'indique, modestement mais avec une remarquable assiduité, la locution *en marche* qui traverse obstinément l'ensemble de la coulée poétique persienne, comme le signe distinctif récurrent de toutes les forces vives. Elle est associée dès le début aux pluies, aux grandes eaux, aux crues, aux trombes, toutes porteuses de l'idée de l'ablution qui purifie et permet de repartir à neuf. Plus généralement, elle caractérise les phénomènes naturels, dont elle met en exergue le mouvement, dans l'intuition du dynamisme universel, qui se révèle du même coup principe

fédérateur de la grande aventure. « Au bruit des grandes eaux *en marche* sur la terre, tout le sel de la terre tressaille dans les songes » (106), lit-on dans *Anabase*. Il y a une réciprocité entre l'énergie des forces naturelles matériellement en action, et le principe vital secret au cœur de tout le créé. La tonalité évangélique, sans visée religieuse, du *sel de la terre*, renvoie pourtant à l'idée de substance infime qui donne son goût à l'ensemble.

Ainsi, lorsqu'après la rupture et le moment de déréliction d'*Exil*, le narrateur retrouve le chemin de la création poétique, il le fait en renouant avec le mouvement du monde, porté par la foule des hommes de toujours qui forment peu à peu cette grande dionysie du texte persien. « Toujours il y eut cette clameur, toujours il y eut cette splendeur, / Et comme un haut fait d'armes en marche par le monde, comme un dénombrement de peuples en exode / [...] Cette grande chose sourde par le monde et qui s'accroît soudain comme une ébriété » (126). Au delà des tribulations de l'instant, il y a le multiple et le mouvant qui constituent une unité, confuse certes puisque le texte ne sait la nommer que par ce terme de *chose*, et cependant évidente.

Il appartenait à la vaste célébration d'*Amers* de préciser le rôle majeur et complexe que joue la métaphore comme artisan de cette quête. Dans « Invocation », le poème se veut *Récitation en marche vers l'Auteur* ; la Mer est elle-même « Très grande chose *en marche* vers le soir et vers la transgression divine » (266). Ainsi la *Mer*, figure déjà de ce qui est à l'horizon de la quête, et aussi du lieu de cette quête, devient encore métaphore de la transgression. On voit ici comment, chez Saint-John Perse, la métaphore multiforme sert l'exploration du mystère des choses, jusqu'à n'être plus tout à fait métaphore, mais prémice du dialecte rêvé de leur unité.

Le mouvement circule à certains moments, du narrateur-poète à d'autres personnages, figures d'élite choisies, à qui celui-ci délègue l'injonction mobilisatrice. Ainsi lorsque les Tragédiennes d'*Amers*

eurent surmonté le moment de découragement, où tout texte à dire paraissait décevant, ce sont elles qui, en retour, exhortent le poète à l'exigence de la parole poétique, et lui rappellent son devoir de prêter l'oreille aux hommes de son temps : « Écoute, homme des dieux, le pas du Siècle *en marche* vers l'arène » (295). Le chant à deux voix d'« Étroits sont les vaisseaux » reprend une fois encore l'expression, dans la partition de l'Amant, qui l'applique au désir, dans toute la polysémie du mot, avant que l'expérience amoureuse ne vienne converger avec les Strophes précédentes, dans le chant rituel du Chœur, où fusionnent « la foule *en marche* / Toute la Ville *en marche* / Toutes choses *en marche* ». L'alliance paraît consommée de toute cette procession à la rencontre, avec le Poète, de la « promiscuité divine ». C'est *Amers*, en effet qui pousse le plus loin la poursuite du « divin ». Les moments paroxystiques de l'accès interrompent la continuité narrative, comme le surgissement improbable de l'éternité dans le temps. Leur syntaxe est haletante, comme une approximation du « pur langage », ou de la « syntaxe de l'éclair » que postule le poème. Il semble alors que le but soit atteint : « Nous franchissons enfin le vert royal du Seuil ; et faisons plus que te rêver, nous te foulons, fable divine ! [...] l'âme plus que l'esprit s'y meut avec célérité » (367).

Le lieu sacré où s'accomplit la transgression est un lieu de l'âme. On y retrouve la terminologie des moments de grâce : « *à même* la sève rayonnante et la semence très précieuse ». La remontée aux sources a retrouvé l'indistinction première des choses : « dans tout ce limbe d'aube verte, comme une seule et vaste feuille infusée d'aube et lumineuse... / Unité retrouvée, présence recouvrée ! » (368). Dans une musique rimbaldienne, le poème semble accéder à la révélation du sens : « l'être surpris dans son essence, et le dieu consommé dans ses espèces les plus saintes au fond des palmeraies sacrées... » (368).

Mais l'expérience de l'accès est aussitôt décevante : « Il est, il est, en lieu d'écumes et d'eaux vertes, comme aux clairières en feu

de la Mathématique, des vérités plus ombrageuses à notre approche que l'encolure des bêtes fabuleuses. Et soudain là nous perdons pied » (368). L'exaltation se brise dans l'interrogation. Tout est toujours à reprendre. C'était bien l'enseignement de *Vents* – dont les « grands aventuriers de l'âme » ne pouvaient se satisfaire d'aucune conquête. *L'insurrection, l'offense, la violence, l'hérésie, l'insulte, les virulences de l'esprit* sont les ferments par quoi se renouvelle sans cesse l'ardeur du désir.

L'aventure semble arrivée à son terme. La tentation mythologique d'*Amers*, élisant la Mer, comme une divinité antique avec ses hymnes et ses autels, s'est épuisée dans le déploiement du langage sacré, les fastes de la célébration rituelle, l'exaltation de la prière, la ferveur de la louange et de la litanie. Le poème s'achève en offrande à cette instance sacrée : « Et l'homme au masque d'or se dévêt de son or en l'honneur de la Mer » (385).

Il est donc temps dans *Chronique*, de faire le point. La quête du Poète a fusionné avec toute l'histoire qu'ont déroulée jusque là les poèmes précédents. L'histoire qui vient aboutir dans *Chronique*, au rendez-vous du « grand âge » est celle d'une aventure collective, même dans sa dimension la plus intérieure d'expérience spirituelle. Pourtant la figure singulière du Poète qui a conduit ce parcours et construit cette connivence en se chargeant de la dire, se dessine par deux fois. Dans la première occurrence, au chant I, le poète est rappelé au devoir d'accueillir la beauté qui s'offre à lui, et de la conduire, « pour de plus hautes transhumances », à la création poétique, comme à des noces : « Fièvre là-haut et lit de braise. Statut d'épouses pour la nuit à toutes cimes lavées d'or ! ». Au dernier chant, la seconde occurrence retrouve la solitude du poète, Maître du chant, « seul au soir, à se frayer sa route devant l'âtre », comme était seul Crusoé devant l'âtre, quand s'annonçait l'aventure poétique.

Le mot « chronique » choisi pour titre du poème ne désigne pas le *récit* d'un parcours que les poèmes précédents semblent avoir mené à son terme. Employé dans son sens étymologique, le mot renvoie simplement à la dimension du temps comme instance dernière devant laquelle s'impose l'évaluation, le « rendez-vous pris, et de longtemps, avec cette heure de grand sens » (397), dont le poète constate l'heure venue. Le mot n'apparaît qu'une fois vers la fin du texte ; il concentre alors en soi l'histoire de toute cette alliance, et c'est pour congédier le jugement : « Irréprochable, ô terre, ta chronique, au regard du Censeur ! ».

C'est le poème lui-même qui est l'espace de vie où s'est déroulée la vaste aventure et où se fait donc le bilan. Plus tard, dans « Nocturne », Saint-John Perse portera un regard plus extérieur sur son œuvre, détachée cette fois, de son auteur dans sa publication alors toute récente en Pléiade, et qui vient de lui apparaître, décevante, comme un objet littéraire distinct de lui-même.

Mais dans l'espace du poème, ce sont ses propres lois qui règnent ; tout est désormais marqué du sceau de l'alliance : alliance de ce *nous* désormais infrangible acteur de l'aventure, qui devient ainsi celle de la condition humaine ; alliance avec le monde entier des choses que le poème a explorées à profusion, dans la rencontre entre le désir, toujours plus vif, du poète et le foisonnement inépuisable du monde lui-même, qui semble réclamer de lui, comme son dû, la louange du verbe poétique ; alliance enfin avec la terre, dans toute l'étendue polysémique du mot, rassembleuse de « tout ce grand fait terrestre ».

Saint-John Perse engage son lecteur à lire *Chronique* comme « un poème à la terre, et à l'homme, et au temps, confondus tous trois pour moi, dit-il, dans la même notion intemporelle d'éternité ». Comment le poème relève-t-il ce défi de transformer le temps en son contraire ? C'est bien une postulation majeure de la démarche

persienne que d'arracher les choses à la servitude temporelle, pour les coaliser avec toutes les forces qui aspirent à transgresser la finitude. C'est la mort que le poème persien n'a cessé de chercher à invalider, en la débordant, en quelque sorte, par le discours poétique de la louange.

Il faut noter d'emblée que la méditation s'élève dans un moment d'accord au monde, « Fraîcheur du soir sur les hauteurs, souffle du large sur tous les seuils ». Ce climat de bien-être rappelle celui qui annonçait au premier chant de *Vents*, les prémices du poème : « Ô vous que rafraîchit l'orage... ». Et peut-être cette fraîcheur suffit-elle à franchir le seuil du monde du *songe*. La frontière est poreuse, en effet, entre le monde réel – ici concrètement, ce beau coucher de soleil provençal – et un *autre* monde, territoire et horizon du poème, qui double et dilate celui-là par la vertu du *songe*. La pensée puise, naturellement, dans le spectacle du monde, la vitalité de son propre essor. Les fastes du couchant invitent à la vigueur et à l'expansion. Le regard initié y déchiffre la présence de l'humain qu'indique le « doigt de l'homme promené, au plus violet et vert du ciel, dans ces ruptures ensanglantées du songe ». On retrouvera plus loin cette présence, plus terrienne : « La voix de l'homme est sur la terre, la main de l'homme est dans la pierre ». Il y a comme une liaison physique avec le monde, qui conduit à quelque chose d'universel. Le poète peut détecter alors, sans angoisse, ses propres *défaillances* dans les « premières éliions du jour ». Un moment de pause s'installe dans cette très ancienne complicité. Ainsi le mouvement ascensionnel prévaut sur la menace de déclin : « Ascension réglée sur l'ascension des astres, nés de mer... Et ce n'est pas de même mer que nous rêvons ce soir. / Si haut que soit le site, une autre mer au loin s'élève... ». Le Poète lui-même s'exhorte à *lever la tête*, pour une vision d'ensemble, à laquelle invite tout un champ lexical insistant de la hauteur.

Du surplomb où il se situe, le regard rejoint la destinée commune des « hommes de toujours, vivants et morts de même foule ». Cette foule que nous avons vu s'agréger au long des poèmes, trouve là sa formulation la plus synthétique, dans une vision elle-même globale du temps. Des images d'une circularité apaisante semblent confier le Temps lui-même aux mains de l'homme : l'image de « la grande rose des ans [qui] tourne à ton front serein », et celle de l'aztèque préposé à quelque rite sacré, qui lui fait écho à travers l'espace et les époques : « Et la roue tourne entre nos mains, comme au tambour de pierre de l'Aztèque⁶ ». Ce point de vue élevé donne à la tonalité initiale de la méditation quelque chose de triomphant, où le constat victorieux se mêle à l'injonction mobilisatrice. La découverte inverse les idées reçues : « Grand âge, vous mentiez ». C'est le refus altier d'une vision mortifère de l'âge : « La face ardente et l'âme haute, à quelle outrance encore courons-nous là ? ». Le poème dément énergiquement l'idée de la déchéance. Contre les premières « défaillances », prévalent les images d'une marche qui continue, dans l'allégresse et l'affrontement salubre des forces adverses. Le *nous* qui s'exprime ici, est bien celui que le poème persien a annexé de partout et de toujours, en le descellant de son heure et de son lieu, pour en faire l'acteur de son *histoire de l'âme*. « Grand âge, nous venons de toutes rives de la terre. Notre race est antique, notre face est sans nom. Et le temps en sait long sur tous les hommes que nous fûmes ». *Chronique* rappelle synthétiquement tout ce qui a fait la matière « narrative » peut-on dire, des poèmes précédents. En des formules totalisantes, toute une provende d'histoire humaine se condense en expérience commune, avec ses épreuves et ses conquêtes. Le *nous* inclusif est contemporain et acteur de toutes ces bribes d'histoires, détachées d'un contexte,

⁶ Voir sur ce point les précisions données p. 389 dans le précieux *SJP sans masque*, ouvrage collectif publié en 2006 sous la direction de Joëlle Gardes-Tamine, aux Presses universitaires de Rennes, édition La Licorne, et l'analyse qu'en fait E. Hartmann dans sa propre étude de *Chronique* citée ci-dessus.

et rendues disponibles à la qualité précieuse que leur confère le verbe poétique par lequel elles peuvent rejoindre l'unité. Le texte capitalise les expériences fondamentales de la solitude, de l'adversité, de la découverte : « nous avons marché seuls, / avons connu l'ombre, / nous avons vu le feu dont s'effrayaient nos bêtes ... ». L'esprit survole l'Histoire à grands traits, depuis les premiers temps où l'homme se rendait maître du feu.

Mais cette vision d'ensemble redescend aussitôt à des évocations précises de moments intenses et exemplaires : instants singuliers d'accueil du monde dans sa beauté profuse, le chatolement des couleurs, la vivacité des sensations, l'écoute très fine des choses : « Et sur la terre de latérite rouge où courent les cantharides vertes, nous *entendions* un soir tinter les premières gouttes de pluie tiède... » Ici par exemple, cet imparfait *intempestif* annexe un instant personnel et singulier au butin collectif de l'aventure. Plus loin, telle scène archétypale éveille des harmoniques aux confins du monde, ou bien vers des empires oubliés, où se nouent de mystérieuses tractations : « Ailleurs des cavaliers sans maître échangèrent leurs montures à nos tentes de feutre ». Plus denses encore, des propositions participiales laissent deviner, en désordre, les grandes entreprises de l'esprit, avec celles du commerce ou de la guerre : *sanctuaires éventés, doctrines mises à nu, enseignes brûlées...* C'est un bref synopsis de l'aventure humaine qui est déposé là devant l'instance du jugement, comme au bout d'un parcours d'initiation, après une dernière étape d'ablution : « Et dans l'abîme gris et vert aux senteurs de semence, couleur de l'œil des nouveaux-nés, nous nous sommes baignés nus... ».

D'être ainsi l'histoire des « hommes de toujours, vivants et morts de même foule », l'aventure dont il s'agit échappe au temps calendaire de la vie individuelle. « Le temps que l'an mesure n'est point mesure de nos ans ». L'impatience, le désir, l'insurrection, avaient jeté le poète, et avec lui toute la dionysie sur les chemins d'une quête, que le texte n'a cessé de formuler en termes de *divin*.

Cette quête-là ne saurait s'enfermer dans le temps du *quantième* où « Dieu se tait ». Ce qu'elle cherche est au cœur des choses : « Et Dieu luit dans le sel et dans la pierre noire, obsidienne ou granit ». Après *Vents*, après *Amers*, ce verset redit le principe d'excellence qui réside au noyau des choses, et pourtant les transcende.

D'une façon générale, la poésie persienne est habitée d'une impatience des limites, et superlativement de celles qu'imposerait le Temps qui conduit à la mort funeste. Vaincre le Temps, c'est substituer à la finitude du destin individuel le flot sans fin de la destinée humaine doublé de toute l'histoire géologique, dans lequel s'estompe la mort concrète qui menace tout près. L'emploi persien, par exemple, de l'adverbe *encore*, jusqu'en des emplois où il déborde son territoire grammatical ordinaire, ou bien celui des *et* initiaux, précédés même parfois de points de suspension, comme pour déborder tout ce qui borne ou enferme, en sont des indices, comme aussi le jeu transgressif de la langue poétique qui transforme le songe en outre-songe et la mort même en outre-mort. Il s'agit toujours de tenir l'impérative injonction de *Vents* d'aller *plus loin*.

Les poèmes précédents se situaient, eux aussi, d'une certaine façon, dans le défi à la mort : *Vents* s'achevait sur l'annonce d'un mouvement qui se poursuivrait, relayé « de proche en proche, et d'homme en homme, jusqu'aux rives lointaines où déserte la mort » ; *Amers* à son tour, concluait : « nous qui mourrons peut-être un jour disons l'homme immortel au foyer de l'instant ».

Dans *Chronique*, l'approche de la mort a rendu l'interrogation plus pressante. Malgré la dynamique portée par la parole poétique, elle est là : « la mort est au hublot », « et nos pas d'hommes vers l'issue ». La halte pourtant ne fait que constater que la *route* continue. Chacune des apparitions de la mort dans le poème est associée à cette thématique : *nos routes sont sans bornes / car notre route tend plus loin / mais notre route n'est point là...* Dans sa

première occurrence dans le texte, la Mort n'est qu'une passante : « Ô Mort parée du gantelet d'ivoire, tu croises *en vain* nos sentes bosselées d'os, car notre route tend plus loin. Le valet d'armes accoutré d'os que nous logeons, et qui nous sert à gages, désertera ce soir au tournant de la route ». Cantonnée au corps de chair, que désigne ici avec hauteur la figure ancillaire du *valet*, elle ne concerne pas l'essentiel. La victoire sur la mort est affirmée de façon vigoureuse : « Et ceci reste à dire : nous vivons d'outre-mort, et de mort même vivrons-nous ». L'oxymore se renforce d'un chiasme parfait, qui semble vouloir enfermer la mort dans la vie.

Reviennent alors les thématiques habituelles de la lassitude des œuvres mortes, et de la résiliation nécessaire : « Nous en avons assez du doigt de craie sous l'équation sans maître ». On entend ici un écho au chant IV de *Vents*, qui d'ailleurs annonçait aussi le « rendez-vous avec la fin d'un âge ». Et cette lassitude même appelle le thème du renouvellement, qui s'entend dans l'image : « Lucine errante sur les grèves pour l'enfantement des œuvres de la femme, il est d'autres naissances à quoi porter vos lampes !... » : on retrouve ce thème au chant VI de notre texte, dans lequel règne une atmosphère de création du monde, « L'esprit des eaux rase le sol comme mouette au désert ».

Le moment vient pourtant où le bilan ne peut être éludé. C'est au chant V, le plus bref et resserré, au cœur du poème : « Grand âge, vois nos prises : vaines sont-elles, et nos mains libres ». C'est un retour : *le soir nous ramène, nous rentrons...* Ce bilan est ambigu. À quelle vacuité renvoie l'adjectif *vaines* ? Au contenu, à la valeur, au sens de toute l'entreprise ? L'adjectif *libres* dit l'autre versant des choses, qui laisse la voie ouverte à de nouvelles courses. L'enseignement tiré de la double aventure, humaine et poétique, donne lieu à la formulation aphoristique : « La course est faite et n'est point faite ; la chose est dite et n'est point dite ». La parataxe pose les contraires sans chercher à réduire la complexité. La coexistence de l'achèvement avec l'inachèvement, peu acceptable

pour l'intelligence cartésienne, ce qu'à l'aube de nos civilisations ont cherché à dire les philosophes – poètes présocratiques, est au cœur, à son tour, de la poésie persienne.

Contre tous les clichés, la mort est évoquée sous la forme de cette *Vierge nocturne*, qui passe sans couper aucun fil ni promener aucune faux, mais soulève au contraire, dans un grand mouvement d'envol, tout un foisonnement de vie. Là où menaceraient le néant et l'extinction du souffle vital, explosent paradoxalement le tourbillon et l'envol de l'être – répété quatre fois dans le verset – dans un « très grand souffle voyageur ». La mort insensiblement s'efface ; seul l'être demeure, toutes choses sont rendues à leur principe immortel de *passion* ou de *pouvoir*.

Mais le prix de cette liberté est l'incertitude. L'homme lui-même s'est révélé essentiellement *étranger*. N'était-ce pas déjà, par prémonition, le statut de l'initiateur au début d'*Anabase* ? Au long du parcours, on l'a vu, le Poète n'a pu exercer son office que dans une dialectique d'absence et de présence parmi les hommes. Le statut d'étranger est montré ici comme caractéristique de toute la condition humaine.

Ainsi détaché lui aussi de toute assignation, dans l'entreprise générale du descellement de toutes choses, le Poète rejoint la cohorte de ces « errants », dont on ne connaît ni l'âge, ni le nom, et que n'attendent « Nulle demeure à la ville ni cour pavée de roses de pierre... ». Indéfiniment errant, il n'appartient pas vraiment au monde qu'il traverse, que le poème décrit pourtant, parfois avec délice ; même le monde aimé de l'enfance, dont l'évocation revient au chant IV, lui demeure étranger : « errants, que savions-nous du lit d'aïeule, tout blasonné qu'il fût dans son bois moucheté des Îles ?... Il n'était point de nom pour nous dans le vieux gong de l'antique demeure... ». Et pourtant on le voit, à de certains moments, *étranger sans nom ni face*, revenir parmi les hommes « accoster sous l'auvent,

contre le montant de pierre de la porte, les grandes filles de la terre fleurant l'ombre et la nuit »... La dissidence n'a qu'un temps.

La méditation n'évite pas l'interrogation sur l'homme lui-même. Elle vient à soulever les grandes questions métaphysiques, sur la nature de l'homme, son origine et sa destinée. Saint-John Perse effleure en passant diverses hypothèses philosophiques ou religieuses, telles que la réincarnation – « car maintes fois sommes-nous nés dans l'étendue sans fin du jour » – ou, avec beaucoup de réserve, l'idée chrétienne d'un dieu offert en nourriture, qu'il faut lire peut-être dans la question « Et qu'est ce mets, sur toutes tables offert, qui nous fut très suspect en l'absence de l'Hôte ? ». Cependant ce n'est pas dans ces spéculations que la méditation trouve son assise, mais dans l'expérience accumulée de tous ceux qui auront pris charge, en leur temps, de l'action et du mouvement. « Ceux qui furent aux choses n'en disent point l'usure ni la cendre, mais ce *haut vivre en marche* sur la terre des morts ... ». C'est cette marche de l'exigence humaine qui fait la légitimité du constat initial du poème, *route de braise et non de cendres*.

Car – *Vents* l'avait rappelé – « c'est de l'homme qu'il s'agit, dans sa présence humaine ; et d'un agrandissement de l'œil aux plus hautes mers intérieures ». Dans *Chronique* la confrontation au grand âge invite à nouveau à l'extension du regard vers « de plus vastes cirques ». L'image de l'œil est reprise : « dilatation de l'œil dans les basaltes et dans les marbres ! », « rétine ouverte au plus grand cirque ». Loin d'être un déclin, l'âge est temps d'expansion : « Grand âge, vous croissez ! ».

C'est avec la terre, terrestre, que se noue ici, de façon plus décisive, l'alliance avec les éléments. Plus que les vents et la mer, elle est l'élément plus solide, « la chose hors des eaux ». Après les longues pérégrinations emmenées par les *vents*, et le cheminement quasi liturgique porté par les mers, le poème accoste maintenant à la terre, « dernière venue dans nos louanges ». Certes la louange

à la terre n'est pas vraiment nouvelle dans le poème persien. Mais ici, d'une certaine façon, la terre prend le relais de la mer comme instance rassembleuse, lieu et agent de l'alliance. Terre et mer partagent un même champ lexical ; qualifiée d'« Océan des terres », la terre garde en elle quelque chose de la *mer*. Dans le long poème qui lui est dédié, le mot de *mer* avait acquis une richesse polysémique infiniment féconde ; mêlée à la terre, elle lui permet de concilier en soi le mouvement avec la stabilité, le ruissellement avec la solidité. Les images de *plissements*, *charriages*, *déportement*, *dévoiements*, *déferlements*, donnent à percevoir les forces telluriques toujours à l'œuvre depuis les commencements du monde. Elles inscrivent dans le présent le mouvement de la création émergeant des eaux primitives : « ... Et par dessus l'épaule jusqu'à nous, nous entendons ce ruissellement en cours de toute la chose hors des eaux ». C'est encore le recours à l'image de la mer qui fait entendre le lien de la terre et de la vie : « Et la terre fait son bruit de mer au loin sur les coraux, et la vie fait son bruit de ronce en flamme sur les cimes ».

La relation qui se noue avec la terre dans *Chronique*, est une relation familière et matérielle. C'est une terre minérale de *Pierre blanche*, de *spath*, de *fluor*, de *gneiss*, de *schistes*. Par la grâce provençale des « chemins de pierre brûlante éclairés de lavande », s'installe une atmosphère paisible de douceur. De navigateur et conquérant qu'il était, l'homme prend ici le visage du pâtre assis parmi le thym. Magnifiée, cette image rejoint la figure du poète meneur de la grande dionysie. « Et ramenant enfin les pans d'une plus vaste bure, nous assemblons, de haut, tout ce grand fait terrestre [...] toute la terre, à plis droits, et de partout tirée, comme l'ample cape de berger jusqu'au menton nouée... ».

D'avoir ainsi rejoint la Terre, le mouvement général déroulé dans le texte persien aboutit, au chant VI du poème, à un moment d'équilibre, de « balancement de l'heure, entre toutes choses égales – incréées ou créées... ». Il semble que se fondent alors, l'un dans

l'autre, le monde du réel dont l'appel avait conduit le poète sur le chemin de sa quête et avec lui progressivement toute la dionysie, avec le monde du songe. C'est le moment même de la poésie. L'image familière de l'arbre, liée à l'essor de la parole poétique, ne manque pas de revenir alors dans le poème : « le grand arbre Saman qui berce encore notre enfance » suggère l'immanence du passé dans le présent, puisqu'il renvoie aux paysages de l'île natale, et rappelle la dimension obligée de toute initiation comme remontée vers les sources. La reconquête qu'assume le poète à la fin d'« Invocation », au moment d'entreprendre le chant des « Strophes » – « Le beau pays natal est à reconquérir, le beau pays du Roi qu'il n'a revu depuis l'enfance, et sa défense est dans mon chant » (268) – parvient ici à une forme d'accomplissement, qu'exprime la phrase nominale exclamative : « ô mémoire, au cœur d'homme, du royaume perdu ! ». L'image de l'arbre Saman est suivie d'une seconde image d'arbre, qui renvoie explicitement à la pratique constante de la poésie comme quête du *divin* : « ou cet autre, en forêt, qui s'ouvrait à la nuit, élevant à son dieu l'ample charge ouvragée de ses roses géantes ».

Il semble que toutes choses soient enfin parvenues à leur harmonie. Aux images circulaires du temps, *la rose des ans*, *le tambour de pierre de l'Aztèque*, où nous avons décelé une intuition de l'éternel, répond celle qui met face à face, par dessus l'espace et le temps, le Poète du présent et « jadis des hommes de haut site sur leurs mesas d'argile », dans une même *danse immobile*, oxymore d'un *temps intemporel* qui aurait absorbé en soi le mouvement avec l'immobilité. Il semble que l'unité ardemment poursuivie soit atteinte, qui disqualifie le jugement : « Irréprochable, ô terre, ta chronique, au regard du Censeur ! ». Mais comme, au chant 3 du « Chœur » le moment intense de l'accès aussitôt suivi de la faille vertigineuse, revient ici le doute : « Sommes-nous, ah, sommes-nous bien ? – ou fûmes-nous jamais – dans tout cela ? ».

Pourtant en dernier ressort tout est concilié dans la louange. La formule inquiète du chant III : « priant que tout ce bien nous vînt à mal et tout ce mal à bien », qui semblait en quelque sorte, vouloir enfermer le mal dans le bien par la construction en chiasme, se défait dans un parallèle apaisé : « ...Et tout cela *nous vint à bien, nous vint à mal* ». Le *et* initial du verset, précédé des points de suspension, accueille le constat de l'équivalence des choses comme porté naturellement par la *marche*, sans jugement, dans la dialectique sans fin des contraires.

Parvenu au bout du parcours, le poème est rendu au défi initial : « Grand âge, nous voici – et nos pas d'hommes vers l'issue ». *Chronique* constate *in fine* le chemin parcouru : « La horde des siècles a passé là ! » ; mais c'est pour affirmer que la marche se poursuit, avec toutes ses promesses, y compris celle, discrètement érotique, des femmes qui « marchent à grands pas au cuivre rouge de l'existence ».

Surtout toute cette quête errante, toute l'ardente aventure, portée par le goût du « divin », est arrachée à la finitude par la puissance de la parole poétique. Le temps est venu du relais. Dans l'espace du poème où tout s'est joué, les œuvres se détachent du poète et lui survivent ; elles sont chez elles « dans leurs vergers d'éclairs ». La figure singulière du poète qui *a pris charge de l'écrit* se dissout en silhouette intemporelle du Poète à travers les âges. Tel est le souhait qui s'exprime au dernier chant : « ah ! qu'une élite encore se lève, de très grands arbres sur la terre, comme tribu de grandes âmes et qui nous tiennent en leur conseil... ». Le poème persien est habité par la rêverie d'une telle confrérie de poètes se passant le relais, en *une même vague depuis Troie*, à travers le temps. L'œuvre singulière du poète rejoint en quelque sorte l'éternité du verbe poétique.

Le regard surplombant que *Chronique* a posé sur le temps des morts et des vivants, découvre l'étendue sans fin d'un monde à dire.

La juridiction qu'exerce le poète sur le présent et le passé, s'étend aussi aux temps à venir : « Nous sommes pâtres du futur ». Comme il avait annexé toute la dionysie, le *nous* de l'énonciation dans l'espace du poème investit les aventures nouvelles qui s'annoncent.

On est parvenu à l'épilogue d'une *histoire de l'âme*. Au chant V, quand tout est déposé devant l'instance du « grand âge », le poème constate : « Après l'orgueil, voici l'honneur, et cette clarté d'âme florissante dans l'épée grande et bleue ». Dans le chant ultime, l'image revient, noble et comme dilatée par ce tournoisement ascensionnel des mots sur eux-mêmes, dans une intransitivité qui la rattache à l'universel : « fierté de l'âme devant l'âme et fierté d'âme grandissante dans l'épée grande et bleue ».

Pourtant l'incertitude ontologique demeure. La question anxieuse du chant III : « Ô vous qui nous meniez à tout ce vif de l'âme, fortune errante sur les eaux, nous direz-vous un soir sur terre quelle main nous vêt de cette tunique ardente de la fable... », n'a pas reçu de réponse. Le temps du recours au mythe pour explorer la grande marche humaine, est passé. *Chronique* met les choses à nu. Au moment de déposer l'offrande, c'est la *nuît* qu'invoque, significativement, le poème : « L'offrande, ô nuit, où la porter ? et la louange, la fier ?... ». Le désir ardent de lien qui se manifeste, tout au long du poème persien, par le goût de l'interpellation, est destiné à se perdre dans l'inconnu. C'est donc sans allégeance et dans l'inconnaissable que se poursuit « le grand pas souverain de l'âme sans tanière ». Comme on avait vu dans *Amers*, les Tragédiennes lever les bras pour l'offrande de « l'argile humaine où perce la face inachevée du dieu » (331), on voit ici le Poète élever, au nom de tous, « sur le plat de nos mains, comme couvée d'ailes naissantes, ce cœur enténébré de l'homme où fut l'avide, et fut l'ardent, et tant d'amour irrévélé... ». Le mystère de l'homme demeure inexploqué ; mais le verbe poétique peut dire la présence antagonique en lui des ténèbres et de « la part divine » porteuse des forces de vie. Il partage cette ambivalence avec la nuit, lieu de l'inconnu où s'élaborent les

nouveaux départs. Dans l'incertitude et le délitement des choses, « les ruines saintes et l'émiettement des vieilles termitières », il reste l'offrande et la louange, et la noblesse de cette déréliction même. Au degré d'exigence où le poème a voulu s'élever, s'opère la transgression poétique du monde réel, vers un monde de l'unité où le temps se perd dans l'éternel.

Documents

Dès son arrivée aux États-Unis, Alexis Leger a voulu, depuis l'ambassade de France à Washington, par télégramme et par lettre, dont certaines adressées directement à Pétain, se justifier quant à son départ de France et ceci, avant même que le principe de la dénaturalisation ne soit pris à l'encontre des Français partis à l'étranger sans motif légitime entre le 10 mai et le 30 juin (loi du 23 juillet). Sa lettre au Consul de France, le vicomte d'Aumale (ou plutôt son brouillon, daté du 22 octobre) a été publié¹.

Les deux documents ici publiés, un mémoire et sa lettre d'accompagnement, sont datés du 5 novembre. Ils sont de même nature (deux brouillons manuscrits), et ont la même fonction (protester contre le décret qui vient d'être pris, le 29 octobre, et faire rapporter la décision).

Les textes définitifs, qui sans doute en diffèrent très peu, ont été confiés à Louise Weiss peu avant qu'elle ne quitte New York pour la France, le 15 novembre 1940, à charge pour elle de les transmettre au ministère de la Justice, ce qui sera fait en janvier, par l'avocat André Toulouse (qui accompagne le dossier d'une note qui le résume). Le ministre Joseph Barthélemy et le maréchal Pétain en ont pris connaissance en février. La note de l'avocat a déjà été publiée².

CT

¹ En annexe du hors-série n° 4 de *Souffle de Perse, Correspondance AL/SJP* - Yvonne et André Istel, juin 2018, p. 183.

² *Ibid.*, p. 187.

DOCUMENT 1

M. ALEXIS LEGER, AMBASSADEUR DE FRANCE,
A MONSIEUR LE GARDE DES SCEAUX,
MINISTRE, SECRETAIRE D'ÉTAT A LA JUSTICE¹

N[ew] York, 5 Nov[embre] 1940

Monsieur le Ministre,

Des indications fournies à la presse le 29 Oct[obre], après un Conseil de Ministres tenu à Vichy le même jour, ont fait état d'une décision gouvernementale me privant de la nationalité française.

J'ai l'honneur, par votre entremise, de saisir le Gouvernement de ma protestation contre cette décision, dont je conteste, en ce qui me concerne, la justification aux termes de la Loi du 23 juillet 1940.

Je vous prie de vouloir bien trouver, dans le mémoire ci-joint, toutes précisions et toutes explications à la lumière desquelles je demande la révision de mon cas personnel, en vue de faire rapporter la décision contre laquelle je m'élève et dont le maintien serait injustifiable.

Je vous serai reconnaissant, en me faisant accuser réception de cette requête, par l'entremise de l'Ambassade de Fr[ance] à Washington, de vouloir bien me faire connaître la suite qui lui aura été réservée.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma haute considération.

¹ Raphaël Alibert (1887-1963), juriste de formation, très proche de Pétain, a été le premier garde des sceaux du maréchal (du 12 juillet 1940 au 27 janvier 1941). A ce titre, il a contresigné le décret pris par Pétain le 23 juillet annonçant les dénationalisations, puis celui du 29 octobre qui applique nommément la mesure à AL. La lettre et le mémoire qu'elle accompagne seront déposés au ministère le 15 janvier 1941, peu avant qu'Alibert ne soit remplacé par Joseph Barthélemy (le 27 janvier) qui en prendra connaissance en février.

DOCUMENT 2

MEMOIRE SUR LA SITUATION DE M. ALEXIS LEGER, AMBASSADEUR DE FRANCE EN DISPONIBILITÉ, AU REGARD DE LA LOI DU 23 JUILLET 1940

1 - Situation dans laquelle se trouvait M. Alexis Leger lors des événements du mois de Juin.

Par décret publié au *Journal Officiel* le 19 mai 1940, – décret pris illégalement en dehors de la procédure régulière en Conseil des Ministres qu'exigeait son double statut d'Ambassadeur de France et de Secrétaire Général des A[ffaires] É[trangères], – M. Alexis Leger avait été, à son insu et sans le moindre avertissement, dans la nuit du 18 au 19 Mai, c'est à dire juste avant l'expiration des pouvoirs de M. Paul Reynaud comme Ministre des A[ffaires] É[trangères], remplacé dans les fonctions qu'il exerçait depuis 7 ans au Quai d'Orsay.

En raison des conditions morales, aussi bien qu'administratives, dans lesquelles cette mesure *in extremis* avait été prise contre lui par M. Paul Reynaud, M. Alexis Leger, invoquant l'atteinte portée à son crédit pour l'accomplissement à l'étranger d'une mission diplomatique d'importance immédiate, avait cru devoir décliner l'offre subséquente de l'Ambassade de France à Washington. Il avait été aussitôt placé en disponibilité.

Libéré dès le 21 Mai par l'arrivée de son successeur¹, il s'était retiré, le 22 Mai, auprès d'une mère malade en province, près d'Arcachon.

¹ François Charles-Roux, ambassadeur auprès du Saint-Siège depuis 1932.

C'est dans cette retraite, et dans la solitude la plus complète, que les événements allaient le surprendre quelques semaines plus tard, avant qu'il eût pu s'assurer quelque part d'une utilisation quelconque de son activité, c'est à dire sans aucune fonction administrative, sans aucun rôle social et sans aucune obligation morale.

2 - Conditions dans lesquelles Monsieur Alexis Leger a dû envisager son départ de France

Dès le 10 Juin, date de l'entrée en guerre de l'Italie coïncidant avec l'encerclement de Paris, le retrait de l'Ourcq, le débordement des forces ennemies au S[ud]. de la basse Seine et à l'E[st] de Reims, il était apparu évident que l'invasion allemande ne pouvait être contenue, mais, en même temps que cette probabilité d'une occupation totale de la France, s'affirmait, dans les déclarations officielles du Gouvernement et dans les commentaires inspirés de la presse officieuse ou de la radio, l'ardente et solennelle résolution de poursuivre la lutte à outrance jusqu'au delà du territoire national. (Message radiodiffusé de M. Paul Reynaud au peuple français deux heures après le discours de M. Mussolini, et, surtout, message de M. Paul Reynaud au Président Roosevelt radiodiffusé en France le soir même, où était proclamée la décision de Gouvernement de s'établir éventuellement en Afrique du Nord², et même, en cas d'extrême nécessité, dans les possessions françaises d'Amérique.)

Cette double impression était confirmée, le même soir, par le communiqué officiel annonçant le départ de Paris des Ministres français à la demande du Haut Commandement. Elle devait l'être encore plus, les jours suivants, par la succession d'informations de presse et de commentaires officieux sur les dispositions de résistance extrême prises par le Gouvernement, à mesure que semblait se précipiter la décomposition des forces françaises (11 juin : retraite au

² La réquisition du *Massilia* s'inscrit dans cette logique.

S[ud] de la Marne et de la Seine ; établissement du Gouvernement à Tours et réunions dans cette ville entre dirigeants français et britanniques - 12 juin : écroulement définitif des fronts de la Somme et de la Marne, abandon de Paris ; nouvelles réunions franco-britanniques en province, et communiqué anglais à la radio annonçant le complet accord entre Gouvernements français et britanniques sur les mesures à prendre pour la poursuite de la lutte - 13 juin : avance allemande au S[ud] de la Seine et au delà de Château-Thierry ; nouvelles réunions en France entre Chefs de Gouvernement français et britanniques ; déclaration radiodiffusée de M. Paul Reynaud réaffirmant la résolution de résistance extrême de la France et annonçant un nouvel appel au Président Roosevelt pour l'envoi de « nuées d'avions » - 14 Juin : entrée des Allemands à Paris et au Havre, prise à revers de la Ligne Maginot et poussée des forces ennemies en direction de Verdun et Nancy d'une part, de Cherbourg d'autre part ; transfert du Gouvernement à Bordeaux - 15 Juin : invasion accélérée de toute la France centrale et descente des forces allemandes vers la Loire ; réunion de nuit d'un Conseil des Ministres à Bordeaux et publication à la radio anglaise d'un communiqué britannique démentant toute rumeur de désaccord franco-anglais sur des possibilités de paix séparée.)

Dès le 14 Juin, M. Alexis Leger, qui ne pouvait rien connaître de la réalité des discussions intérieures du Cabinet français, mais seulement les présentations officielles de presse ou de radio, devait conclure à l'imminence d'un départ pour l'Afrique du Nord du Gouvernement de M. Paul Reynaud, à la fois résolu à poursuivre la résistance hors de France et impuissant à limiter l'extension fulgurante de l'invasion en France.

Ne détenant, en fait ni en droit, aucune fonction publique ni privée, aucune charge sociale ni morale, aucun rôle même local qui pût requérir sa présence en territoire occupé, ne désertant en un mot aucune obligation personnelle et n'enfreignant non plus aucune prescription légale ou réglementaire, non plus qu'aucune

recommandation d'ordre général, ayant au contraire à sauvegarder sa disponibilité d'Agent des services extérieurs de l'État et tenu, comme diplomate, envers l'Administration française des A[ffaires] É[trangères], de se soustraire à temps à toute emprise de l'autorité étrangère ennemie, l'ancien Secrétaire Général des A[ffaires] É[trangères] ne pouvait qu'éviter le risque d'une arrestation, d'une détention et d'un transfert hors de France par les autorités allemandes, avec toutes les conséquences, à peu près certaines, qu'un pareil sort pouvait entraîner pour une personnalité aussi visée que la sienne.

Car, aussi injustifiée que ce pût être après que son nom eût été si longtemps et si étroitement associé à toutes les entreprises de rapprochement franco-allemand (7 ans de Cabinet Aristide Briand, accords de Locarno, voyage de M. Laval à Berlin entrevue Laval-Goering à Cracovie, accords commerciaux franco-allemands, conférence de Munich, où M. Leger était seul négociateur français auprès du Chef du Gouvernement français, négociation de la Déclaration franco-allemande du 6 Décembre 1938 et conversations Bonnet-Ribbentrop à Paris), c'est un fait que l'ancien Secrétaire Général du Quai d'Orsay était l'objet d'attaques constantes de la presse nazi³. Il ne pouvait se fier au sort qui l'attendait personnellement s'il tombait un jour aux mains de la police allemande : les précédents de l'occupation allemande en Autriche, en Tchéco-Slovaquie et en Pologne étaient la seule donnée expérimentale que l'on eût encore sur le traitement réservé aux Agents diplomatiques des pays occupés, et il ne semble pas qu'un seul membre du Gouvernement actuel eût pu alors conseiller à M. Alexis Leger en particulier de demeurer au lieu de sa résidence privée à attendre le régime de l'occupation allemande (Et, à supposer même que l'un ne crût pas alors au risque d'occupation totale de la France après un départ du Gouvernement français, M. Alexis Leger

³ Le mot est considéré comme i,variable par AL.

n'avait plus, à la date en question, aucun moyen terrestre de gagner à l'Est quelque région française du littoral méditerranéen qui pût paraître provisoirement moins exposée)

C'est en tout cas le conseil nettement contraire qu'il reçut à cette date, par différentes entremises privées, des milieux administratifs et diplomatiques de Bordeaux, avec un pronostic formel de départ gouvernemental pour l'Afrique du Nord. Il se préoccupe aussitôt, du fond de sa retraite de campagne, de toutes les difficultés pratiques à résoudre pour s'assurer à temps d'un moyen de départ, en écartant avant tout l'idée de passage en Espagne.

Dans sa situation de disponibilité, et si peu après le traitement personnel qu'il avait eu à subir de la part de M. Paul Reynaud, M. Alexis Leger ne pouvait être admis à accompagner ou à suivre directement le Gouvernement en Afrique du Nord. Par contre, l'hypothèse envisagée impliquant la poursuite de la collaboration franco-britannique, le départ pour l'Angleterre apparaissait, moralement, la formule la plus normale, en même temps qu'elle se trouvait, pratiquement, la plus immédiatement accessible, et la plus propre à réserver, ultérieurement, la possibilité de rejoindre en terre française le nouveau centre de vie gouvernementale et nationale française.

3 - Conditions dans lesquelles s'est effectué le départ de M. Alexis Leger

Sur des indications du milieu maritime local, et avec l'aide, alors parfaitement légitime, de l'Ambassade de Grande Bretagne, M. Alexis Leger avait pu s'assurer d'un passage sur un cargo mixte anglais, porteur de viandes argentines, et qui, dérouté de France vers l'Angleterre, devait quitter Le Verdon le 16 juin au matin. (En fait ce navire, retenu sur rade par instructions britanniques, ne put prendre finalement le large que le 17⁴.)

⁴ Le *Madura* a en fait quitté Le Verdon le 18 juin à 18 heures.

Les 14 et 15 furent consacrés par M. Leger à toutes dispositions matérielles que pouvait nécessiter une mise en route le 16 juin, et peut-être même le 15 au soir, en vue d'embarquement direct au Verdon.

Les nouvelles militaires et politiques des 15 et 16, telles qu'elles étaient encore représentées au public français par la presse officieuse et la radio, demeuraient de nature à justifier la décision de départ prise le 14.

C'est à bord seulement du cargo anglais, et avec beaucoup de retard, que M. Alexis Leger devait apprendre incidemment la formation d'un nouveau Gouvernement français, intervenue dans la nuit du 16 au 17 juin. L'eût-il connue à temps, cette nouvelle n'eût pas été, en elle-même, dans la première interprétation qu'elle pouvait comporter, de nature à modifier pour lui les prévisions qui avaient justifié sa décision de départ. Dans l'optique entretenue, jusqu'à la dernière heure, par les présentations de presse et de radio du Gouvernement précédent, un nouveau Gouvernement d'aussi haute affirmation militaire, par sa composition même (un Amiral et trois généraux, sous la présidence du Maréchal), apparaissait à première vue sous un symbolisme encore accru de résistance acharnée. Et même s'il avait pu entendre en mer, le 17 Juin, les premières déclarations radiodiffusées du nouveau Chef du Gouvernement et de son Ministre des A[ffaires] É[trangères], M. Alexis Leger eût encore été fondé à douter de la probabilité d'une paix séparée, en raison de l'improbabilité de conditions acceptables faites par l'Allemagne. En annonçant, en effet, sa décision de rechercher les possibilités d'un armistice acceptable, le Gouvernement précisait qu'il n'avait pas déposé les armes avant de s'être assuré de conditions honorables, or, dans le même moment, la presse nazi témoignait de dispositions implacables de l'Allemagne, le Communiqué officiel allemand annonçait la ferme décision du Reich de poursuivre sans merci l'Armée française dans sa retraite, et le communiqué français du soir confirmait la poursuite acharnée de la résistance française sur tous

les points de contact avec l'ennemi, la radio française insistant par ailleurs sur le fait que les forces navales et aériennes françaises étaient « intactes ».

En tout cas, la conviction sous laquelle M. Alexis Leger s'était embarqué de bonne foi trouvait pour lui confirmation dans un fait concret, constaté de ses propres yeux : le navire anglais sur lequel il voyageait, attaqué trois fois par des avions allemands, s'était trouvé défendu par des avions de chasse français, ce qui attestait encore, à la date du 17, et la poursuite intégrale de la lutte militaire française contre l'Allemagne, et la poursuite ~~de~~ intégrale de la collaboration franco-britannique.

A son débarquement même en Angleterre, le 21 juin, et dès son premier contact avec l'Ambassadeur de France à Londres, le 22 juin⁵, il devait apprendre encore les faits suivants : qu'à la date du 18, un ordre public du Maréchal Pétain et du Général Weygand avait prescrit à toutes les forces françaises la poursuite de la résistance aux côtés de la Grande Bretagne ; qu'à la date du 19, la radio française, exaltant l'énergie de la résistance militaire française, proclamait la ferme détermination du Gouvernement français de poursuivre la lutte avec ses Alliés s'il ne pouvait trouver auprès de l'Allemagne des conditions acceptables d'armistice ; que cette possibilité était représentée comme extrêmement douteuse dans les informations de presse reçues à Bordeaux, lesquelles évoquaient au contraire la probabilité d'un retour au projet de départ pour l'Afrique du Nord, une décision intermédiaire étant déjà envisagée de départ gouvernemental pour Perpignan en même temps que d'embarquement des Parlementaires pour le Maroc ; qu'à la date même du 20 Juin, le Chef du Gouv[ernemen]t français avait terminé son important message à la nation française par l'attestation que la bataille de France continuait, cependant que les nouvelles de presse

⁵ Plus loin AL écrit qu'il a débarqué le 20 juin et atteint Londres le 21, ce qui est plus conforme à la réalité des faits.

allemande sur l'exigence d'une reddition sans conditions accréditaient de nouveau la prévision d'un départ imminent du Gouvernement pour une ville d'extrême Sud (Biarritz mentionné), et, de là, pour le Maroc ; qu'à la date enfin du 21, un communiqué français avait été publié sur la poursuite énergique de la bataille des Vosges, cependant que la radio française du soir se montrait fort réservée sur l'issue des négociations d'armistice.

En fait, si M. Alexis Leger, mieux informé à temps des dispositions réelles du nouveau Gouvernement, avait pu encore matériellement éviter son départ pour l'Angleterre, et qu'il se fût imposé- d'attendre au lieu de sa résidence près d'Arcachon, l'arrivée de l'envahisseur, conformément à la recommandation faite, pour la première fois, à la population civile française par la proclamation radiodiffusée du Ministre de l'Intérieur le 18 Juin, l'ancien Secrétaire Général des A[ffaires] É[trangères], Ambassadeur français en activité, serait aujourd'hui, non ~~pas~~ sous l'autorité française, mais sous l'autorité allemande, et, selon toute vraisemblance, prisonnier hors de France.

Il ne semble pas que nul puisse contester aujourd'hui l'inopportunité, pour le Gouvernement lui-même, d'une telle éventualité ; non plus que l'irrégularité, pour un Agent des services extérieurs de l'État, d'une telle conception administrative.

Telle est pourtant l'inconséquence qu'impliquerait le reproche aujourd'hui fait à M. Alexis Leger d'avoir quitté le Sud-Ouest français, dans l'heure, les conditions et la situation particulière où il a estimé devoir le faire personnellement.

4 - Régularité administrative du départ de M. Alexis Leger

Au regard de l'autorité militaire, M. Alexis Leger était libre de toute obligation. Au regard de l'autorité civile, son départ n'exigeait aucune formalité particulière.

Un passeport diplomatique lui avait été délivré à toutes fins utiles, pour ses déplacements éventuels hors de France, aussi bien qu'en France même sous le régime de guerre. Or le passeport diplomatique, libellé en termes généraux, ne comporte aucun visa supplémentaire de l'autorité française. Ce passeport lui avait été régulièrement délivré le 2 juin 1940, par le Cabinet du Ministre, conformément à l'usage traditionnel qui assurait à tout Ambassadeur en activité, même hors fonctions, la prérogative permanente du passeport diplomatique, lequel constituait en toutes circonstances sa véritable pièce d'identité.

Au surplus, d'après la réglementation alors en cours au Ministère des A[ffaires] É[trangères], un Agent en disponibilité, pas plus qu'un Agent en congé, n'avait à s'assurer d'autorisation spéciale pour des déplacements privés. Il devait seulement, en cas de changement durable de résidence, faire connaître au Service du Personnel sa nouvelle adresse, – ce que M. Alexis Leger n'a pas manqué de faire, dans le plus bref délai par l'entremise de nos Ambassades à Londres et à Washington. Quant à penser, à titre purement personnel, informer M. Paul Reynaud de ses intentions, outre qu'il était suffisamment fixé sur la parfaite indifférence du Ministre à cet égard, les conditions dans lesquelles il s'était séparé du même Ministre le 19 mai ne laissaient aucune possibilité de communication personnelle avec lui, non plus qu'avec son Cabinet. Aussi bien, à l'heure où, du fond de sa retraite (14 et 15 Juin), il avait dû précipiter ses dispositions matérielles de départ, il eût été pratiquement impossible d'atteindre quelque part en France les services du Ministère des A[ffaires] É[trangères], en pleine voie d'évacuation et de regroupement entre Tours et Bordeaux.

Au regard de toute autre injonction morale pouvant résulter, dans sa conscience de Français, des circonstances exceptionnelles de notre vie nationale, M. Alexis Leger a déjà indiqué qu'il croyait précisément, alors, s'éloigner de France en même temps que le Gouvernement Français.

5 - Conditions du séjour de M. Alexis Leger en Angleterre
et en Amérique

Bien que M. Alexis Leger soit arrivé en Angleterre avant la fin de la coopération alliée franco-britannique et qu'il en soit reparti bien avant le rappel de la mission diplomatique française, il n'en a pas moins tenu pendant son bref séjour à y vivre éloigné de tous les milieux officiels anglais, aussi bien d'ailleurs que de tous groupements français.

Arrivé dans un port du Pays de Galles le 20 juin, à Londres le 21, il s'est aussitôt présenté à l'Ambassade de France pour y faire connaître son adresse, les conditions matérielles et morales de son départ de France, et ses dispositions immédiates. Puis il s'est confiné dans une retraite privée à la campagne, à 1 heure de Londres.

Après la signature de l'armistice franco-allemande, appréhendant une altération des rapports franco-britanniques qui pût l'exposer un jour à une situation morale inattendue, il n'a pas hésité, en dépit des difficultés de toutes sortes à surmonter pour sortir d'Angleterre, à rechercher la première possibilité de départ, par voie d'air ou de mer, à destination tout au moins d'un pays neutre, d'où rejoindre ultérieurement une terre française non occupée. Avec l'aide officielle de l'Ambassade de France, ayant réussi, le 1^{er} Juillet, à s'assurer passage sur le premier bateau d'enfants partant d'Angleterre, il a quitté Londres le 3 Juillet, s'est embarqué le 4 Juillet dans un port d'Écosse et est arrivé le 12 Juillet au Canada, d'où il a tenu à passer aussitôt aux États-Unis.

Débarquant à N[ew] York le 14 Juillet au soir, il a aussitôt pris contact avec l'Ambassadeur de France à Washington, et, par son entremise officielle, télégraphié en France au Ministre des A[ffaires] É[trangères].

Par ce télégramme, daté du 16 Juillet, il fournissait toutes précisions sur les conditions de son séjour à l'étranger, toutes

explications sur les raisons qui avaient justifié son départ de France, puis d'Angleterre, et toutes indications sur l'attitude qu'il entendait observer aux États-Unis, en attendant de pouvoir passer aux Antilles françaises d'où il est originaire. Le Ministre a accusé réception de cette communication par un télégramme officiel, en date du 17, où il déclarait prendre acte des explications de M. Leger.

Le 29 Juillet, de passage à Washington, M. Alexis Leger, qui avait dû modifier son itinéraire immédiat pour des raisons de santé, a tenu à en informer par télégramme le Ministre. Il a saisi cette occasion de lui fournir encore, sur les conditions matérielles et morales de son départ de France, aussi bien que de son séjour forcé à l'étranger, toutes indications complémentaires établissant son entière bonne foi et la parfaite correction de son attitude.

Le 2 Octobre, par l'entremise de M. de S[ain]t-Quentin, il a adressé une lettre particulière à M. le Maréchal Pétain, indiquant la raison pour laquelle il avait cru devoir différer son passage aux Antilles françaises : le souci qu'il avait d'échapper à toute équivoque, à un moment où les informations de presse américaine laissaient planer beaucoup de confusion, tant sur la situation intérieure de ces îles que sur les difficultés internationales évoquées à leur sujet.

Enfin il a été en contact avec le nouveau Représentant officiel de la France aux États-Unis M. Henry-Haye, qui a toujours rendu hommage à la correction et à la loyauté de son attitude, ainsi qu'il a cru d'ailleurs devoir en témoigner dans un télégramme au Ministre des A[ffaires] É[trangères].

6 - Conclusion : non application au cas de M. Alexis Leger
des dispositions de la Loi du 23 juillet 1940.

La Loi du 23 Juillet dispose : « Tout Français qui a quitté le territoire métropolitain entre le 10 mai et le 30 juin 1940 pour se rendre à l'étranger... sans motif légitime sera regardé comme ayant entendu se soustraire aux charges et aux devoirs qui incombent aux

membres de la Communauté nationale et, par suite, avoir renoncé à la nationalité française ».

Une telle disposition ne peut s'appliquer ni dans la lettre ni dans l'esprit au cas de M. Alexis Leger,

1° - Il est inexact que M. Alexis Leger soit parti pour l'étranger « sans motif légitime », car :

a - à l'heure et dans les circonstances où il a pris sa décision de quitter la France, les déclarations mêmes de M. Paul Reynaud et celles de ses commentateurs officiels de presse ou de radio aussi bien d'ailleurs que les indications reçues des milieux administratifs et diplomatiques de Bordeaux le justifieraient à penser que le Gouvernement lui-même se disposait à partir pour l'Afrique du Nord, et qu'en se soustrayant à temps à l'occupation allemande du Sud-Ouest, ou même de toute la France, un Agent des Services extérieurs de l'État, sauvegardant sa disponibilité administrative, s'assurerait envers l'État la possibilité de rejoindre ultérieurement, hors de France, le nouveau centre de vie gouvernementale française.

b - en échappant personnellement à l'occupation allemande, conformément aux indications très pressantes et confidentielles qu'il recevait du milieu diplomatique français aussi bien qu'étranger, il se soustrayait au risque certain, dans son cas particulier, d'une arrestation, d'un internement et d'une déportation hors de France – toutes éventualités aussi inopportunes pour l'État qu'inacceptables pour lui-même, en raison des fonctions occupées pendant les 7 dernières années à la tête des services diplomatiques français.

c - en prenant la route d'Angleterre, il saisissait en fait la seule possibilité qui s'offrait à lui d'échapper à une occupation totale allemande, ou même à une occupation du Sud-Ouest. (Il n'avait en effet, alors, aucun moyen personnel de gagner, à travers la France, une autre région française qu'il pût croire finalement moins exposée, il n'avait non plus aucun titre à accompagner le Gouvernement dans

un départ officiel pour l'Afrique du Nord, et il excluait, d'autre part, toute hypothèse de passage en Espagne). Prenant à titre immédiat la route de l'étranger, pour disposer d'une voie de mer, il se dirigeait du moins vers un pays allié, alors en pleine et étroite collaboration militaire avec la France

2° - Il est insoutenable que M. Alexis Leger, Serviteur de l'État, Ambassadeur de France en activité, ancien Secrétaire Général des A[ffaires] É[trangères], Grand Officier de la Légion d'Honneur, ait pu, après 26 ans de services publics, entendu jamais « renoncer à la nationalité française », alors qu'au contraire son allégeance française, envers l'État comme envers l'Administration particulière à laquelle il appartient, ne cessait de se manifester en toute occasion, par l'entremise officielle des Représentants de la France à l'étranger.

Il n'est pas moins insoutenable qu'il ait pu « entendre se soustraire aux charges et aux devoirs qui incombent aux membres de la Communauté nationale », alors que, comme Agent en disponibilité su Ministère des A[ffaires] É[trangères], il s'efforçait au contraire de sauvegarder sa disponibilité au service de l'État, et que, comme citoyen français libre de toute obligation militaire aussi bien que de toute charge civile, ne désertant alors aucune fonction, aucun emploi ni aucun rôle, public ou privé, n'enfreignant non plus aucune interdiction légale, aucune recommandation gouvernementale (le premier appel du Ministre de l'Intérieur aux populations civiles devant l'envahisseur est du 18 juin), il avait eu hautement conscience de ne désertier aucune obligation morale, mais d'agir au contraire conformément à son devoir.

- Requête : recours en révision de la décision prise contre
M. Alexis Leger par application de la Loi du 23 Juillet 1940.

Les dispositions de la Loi du 23 Juillet 1940 ne pouvant trouver application dans le cas d'espèce examiné, M. Alexis Leger proteste contre la décision gouvernementale prise à son égard, le 29 octobre, en application de la dite Loi, et qui tendrait à le priver

Souffle de Perse n° 18 • 150

de la nationalité française, avec toutes les conséquences attachées à cette déchéance ; demande en conséquence la révision, par les voies de droit prévues, et à la lumière des explications fournies dans le présent mémoire, de toute procédure ouverte à son sujet, en vue de faire rapporter la décision dont il conteste la justification et contre laquelle il élève sa protestation.

New York, Novembre⁶ 1940

⁶ La rédaction du mémoire a commencé en octobre, la mention du mois a ensuite été barrée et remplacée par novembre.

**ASSOCIATION DES AMIS DE LA
FONDATION SAINT-JOHN PERSE**

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA FONDATION SAINT-JOHN PERSE

Devenir membre de l'Association confère divers avantages :

- Libre accès à la salle de lecture et aux archives de la Fondation.
- Invitation aux vernissages des expositions, lectures, conférences, colloques, journées Saint-John Perse.
- Envoi gratuit, chaque année, alternativement, de la revue *Souffle de Perse* (années paires) ou du *Cahier de la nrf*, série Saint-John Perse (années impaires).
- Réduction de 50 % sur les publications de l'Association (*Souffle de Perse*) et de la Fondation (*Les Cahiers de la nrf*, série Saint-John Perse, catalogues, etc.).

La cotisation à l'Association est déductible des impôts sur les revenus à hauteur de 66 %.

Contact

Adresse électronique : association-sjp@wanadoo.fr

Tél. : 04 42 91 98 85

Adresse postale : Association des Amis de la Fondation Saint-John Perse, Bibliothèque Méjanes, 8/10 rue des Allumettes, 13098 Aix-en-Provence Cedex 2

Adresse du site Internet :

<http://www.fondationsaintjohnperse.fr/html/asso.htm>

**BULLETIN D'ADHÉSION À L'ASSOCIATION DES
AMIS DE LA FONDATION SAINT-JOHN PERSE**

(à retourner, accompagné du règlement, à l'adresse de
l'Association)

Nom

Prénom

Adresse

Tél.

Mél.

Cotisation annuelle : 40 € (membre actif), 60 € (soutien),
120 € et plus (bienfaiteur), 20 € (étudiant) à régler...

... **par chèque** à l'ordre de l'Association des Amis
de la Fondation Saint-John Perse,

ou par *Paypal* (sans frais, même de l'étranger,
à l'adresse : association-sjp@wanadoo.fr),

par mandat postal international

ou par virement directement sur le compte Société Générale :

IBAN FR76 3000 3016 7800 0500 1721 967

BIC: SOGEFRPP

**ADHÉRENTS DE L'ASSOCIATION DES AMIS
DE LA FONDATION SAINT-JOHN PERSE**

NOUVEAUX ADHÉRENTS EN 2018

(au 30 avril 2018)

FROYE Marianne
GIRAUD Monique
GUDZENKO Maria
PEREIRA Hugo
TORRES Olivier Richard
VOEVODSKY Jacqueline

LISTE DES ADHÉRENTS EN 2017

(78 cotisations reçues au 31 décembre 2017, dont 4 étudiants, 22 cotisations de soutien et **7 membres bienfaiteurs**)

ALEXANDRE Patrice
AMADOU Katharine
ANGLADE Francis
ARANJO Daniel
BELIN Olivier
BERGHEZAN Daniel
BOISSEAU Maryvonne
BOLTE Rike
BOUQUIN Francis
BOURON-GIRAUD Monique
BOUTET Claude
BRUTTIN Jean
BUCHEIM-BOURREL Valérie
BURGOS Jean
CHEHAB May
CLAVERIE André
COMA Éléonore
COMELLAS Antoine
de LABARTHE François
DEVINCENZO Giovanna
DORMOY Alain

DORMOY-TUNGATE
Géraldine
DOURNEL Sylvain
DUPAS Gérard
FELS Laurent
FERRADOU André
FOURNIER Cécile
FRAVALO Yves
FRONTEDDU Cyprien
GARANJOUR Françoise
GARINE-RIMBAUD Élisabeth
GIRAUD Michel
GOLETTA Véronique
HARTMANN Ésa
ISTEL Yves-André
JEAN LOUIS Michelle
KASSAB Samia
KAY Joachim
KERLOC'H Henri
KOÇAY Victor
LE BUHÉ CARREL Régine
LECUIR Jean

Souffle de Perse n° 18 • 158

LEHEMBRE Bernadette
LEVILLAIN Henriette
LONGHI Maria Giulia
MARNE LABASTHE Pierrette
MAYAUX Catherine
MAZZUCA Jean-Marc
MENARD Dominique
MONARD Delphine
MONARD-DORMOY Béatrice
MOUSLI Marie France
NAIRAC Diane
OSTER Pierre
PADOVANI François René
PALLANDRE Christian
PIERRE-FANFAN Max
PINCHARD Bruno
RÉTORÉ Thomas
RIGOLOT Carol

RIMBAUD Marion
RIVOIRE Christian
ROUX Hubert
SACOTTE Mireille
SCHWARTZ Matthieu
SMALL Andrew
SPIRE Antoine
SPIRE Colette
STRAMBIO Richard
TENENBAUM Gérald
THIÉBAUT Claude
THOMAS Michel
TRANI Antoine
VALLES Sophie
VANMALLE Bernard
VENTRE Arlette
VENTRESQUE Renée
VIRELAUDE Monique

ADHÉRENTS EN 2016

DEWEZ Alexandre
GOUYOU Yves
JANUEL Christine
MOREAU Hélène
MOREL Pierre

NEWMAN-JAMMES Mireille
POIVRET Philippe
RABATE Eve
VOEVODSKY Jacqueline
WEIL Patrice

COMPOSITION DU BUREAU DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA FONDATION SAINT-JOHN PERSE

Membres élus :

(élus pour deux ans, élection à prévoir en 2018)

Claude Thiébaud, Président

Mél. claudethiebaut@u-picardie.fr

Hubert Roux, Vice-Président

Mél. : hubert@roux.to

Arlette Ventre, Secrétaire

Mél. : ventre.arlette@orange@wanadoo.fr

Alain Dormoy, Trésorier

Mél. : cageda@bbox.fr

Membres de droit :

M^{me} Muriel Calvet

Directrice de la Fondation

M. Alain Dormoy

Petit-neveu d'Alexis Leger/Saint-John Perse

M^{me} Sophie Joissains

Maire adjoint d'Aix en Provence chargée de la Culture

Un membre du Conseil municipal d'Aix-en-Provence

(à renseigner)

**COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA
FONDATION SAINT-JOHN PERSE**

Membres élus :

(élus en 2014 pour quatre ans, élection prévue en 2018)

May Chehab, Professeur, Université de Chypre

Laurent Fels, Professeur, Académie européenne des Sciences,
des Arts et des Lettres, Luxembourg

Michel Giraud, Expert-comptable, Novalaise

Esa Hartmann, Professeur à l'Université de Strasbourg

Henriette Levillain, Professeur émérite à l'Université Paris
IV-Sorbonne

Carol Rigolot, Professeur, Princeton University

Christian Rivoire, Professeur à Bourg-Saint-Andéol

Hubert Roux, Ingénieur Général honoraire des Ponts et
Chaussées, Paris

Mireille Sacotte, Professeur émérite à l'Université Paris III-
Sorbonne nouvelle,

Claude Thiébaud, Professeur à Amiens

Arlette Ventre, Secrétaire, Mane

Renée Ventresque, Professeur à l'Université Montpellier III-
Paul-Valéry.

Membres de droit :

Le Maire-Adjoint aux Affaires Culturelles d'Aix-en-Provence
M^{me} Sophie Joissains

Un membre du Conseil municipal d'Aix-en-Provence
(à renseigner)

Le représentant de la famille de Saint-John Perse

M. Alain Dormoy

Petit-neveu d'Alexis Leger/Saint-John Perse

Ancien directeur administratif et financier

Le Président de l'Université d'Aix-Marseille

M. Jean-Paul Caverni, ou son représentant **M. Stéphane Baquey**, Maître de conférences

Le Directeur de la Bibliothèque Méjanes, Aix-en-Provence

M. Rémi Borel

La Directrice de la Fondation Saint-John Perse

M^{me} Muriel Calvet

LISTE DE DIFFUSION *SJPinfo*

Son but : favoriser les échanges à propos de Saint-John Perse (Alexis Leger, 1887-1975), diplomate et poète, Prix Nobel de littérature en 1960.

Dès le moment où l'on est abonné, on reçoit les messages émis par les autres abonnés et l'on peut soi-même leur adresser un message, depuis son outil de messagerie habituel.

La liste est dite « modérée », au sens où les messages, avant d'être diffusés, sont soumis pour validation à un « modérateur », ceci pour éviter les messages parasites ou inopportuns (messages commerciaux, ou hors-sujet, ou contraires au droit sur la protection de la vie privée ou de la propriété intellectuelle).

Pour s'abonner et recevoir les messages envoyés par les abonnés, aller sur sa page d'accueil sur Internet à l'adresse :

<http://listes.u-picardie.fr/www/info/sjpinfo>

puis cliquer sur le bouton « Abonnement » et déclarer son adresse électronique.

L'abonnement est gratuit.

Il est ouvert aux non-adhérents à l'Association des Amis de la Fondation Saint-John Perse.

La liste compte 302 abonnés (au 31 décembre 2017) répartis dans le monde entier.

En cas de difficultés, pour toute suggestion, contacter les modérateurs Laurent Fels (laurent.fels@education.lu) et Claude Thiébaut (claudethiebaut@u-picardie.fr).

FONDATION SAINT-JOHN PERSE

LE MOT DE LA DIRECTRICE

Je voudrais tout d'abord remercier les Amis de la Fondation pour leur indéfectible soutien et plus particulièrement certains d'entre eux pour leur aide efficace et constante dans la gestion du site, les préparations d'expositions, de rencontres, de publications et pour les échanges toujours passionnants sur la vie de la Fondation.

L'année 2017 a été marquée par deux grandes expositions. La première concerne directement le poète, *Hélène Hoppenot, Photographies : Chine 1933-1937*, réalisée avec le soutien des archives du Ministère des Affaires étrangères et du Développement international. L'autre est une ouverture sur la poésie contemporaine, « *La langue peinture* » *Tal-Coat et du Bouchet*, en partenariat avec le Musée Granet.

L'exposition de l'été 2018 mettra à l'honneur les illustrateurs qui ont accompagné le poète.

Nous poursuivons notre cycle de rencontres, avec par exemple comme invitée Claire Paulhan. Je remercie Madame Metellus d'avoir permis un *Hommage à Jean Métellus*. La conférence de Marcel Ditché, « *Commencements, Anabase Chant I* », a permis une meilleure connaissance de l'œuvre du poète, et la création des *Instants poésie* sur Youtube a été appréciée par beaucoup. Nos invités y donnent librement leur lecture de l'œuvre du poète. Dans le même esprit, Laurent Cennamo, qui a été en résidence à la Fondation, évoquera son approche de l'œuvre de Saint-John Perse en avant-propos du recueil qui sera publié à l'automne.

Bien évidemment nous consacrons une large part de nos efforts au travail de conservation-restauration des ouvrages de la bibliothèque et, depuis deux ans, nous achetons des boîtes sur mesure

pour protéger les ouvrages les plus importants. Ce travail, nous l'effectuons aussi en vue du déménagement de la Fondation.

Il y a plusieurs années maintenant que la Ville nous annonce ce déménagement comme imminent. Nous n'avons pas encore de date précise mais nous devrions déménager en 2019. La Fondation resterait à la Cité du Livre mais passerait dans les anciens locaux de la vidéothèque d'art lyrique. Nous agissons donc en vue de protéger au mieux le fonds et investissons aussi largement que nous le pouvons dans ces boîtes protectrices. L'année à venir sera en grande partie consacrée à la préparation de l'installation dans ces nouveaux locaux.

Toutes ces activités ont permis jusqu'à présent le maintien de nos subventions mais nous n'avons aucune certitude quant à l'avenir.

L'œuvre du poète est toujours vivante pour tous les poètes que nous rencontrons, pour les chercheurs qui nous écrivent ou viennent dans nos locaux et cela est essentiel pour la poursuite de notre tâche.

Muriel Calvet
Directrice de la Fondation Saint-John Perse

ACTIVITÉS DE LA FONDATION EN 2016

Expositions

5 au 26 février 2016 à la Librairie Mollat, Bordeaux

***1914-1918. Jacques Rivière, André Gide, Alain-Fournier –
Trois amis de Saint-John Perse***

27 février au 28 mai 2016

Laurent Dessupoiu – J'habiterai mon nom

17 juin au 17 septembre 2016

***Carte blanche à Alain Paire : « Images et voix. La poésie,
hier et aujourd'hui »***

29 septembre au 10 décembre 2016

Jean Hugues : libraire, éditeur, galeriste du XX^{ème} siècle

Événements

18 février 2016 au Musée du Palais de l'Archevêché

***Rencontre avec Samira Negrouche et Claude Ber : « Aux
limites du poème, le poème aux limites »***

Dans le cadre du *Festival Perspectives*

19 mars 2016

***Le Grand XX^{ème} avec Adonis, Vénus Khoury-Ghata et
Caroline Glory***

Dans le cadre du *Printemps des Poètes 2016*

Souffle de Perse n° 18 • 170

31 mars 2016

Journée Saint-John Perse au lycée Jean Moulin de Draguignan

27 mai 2016

Le Poète et la lune

Spectacle poétique par le *Théâtre des Mots An'îmés*, Anne Féraud et Charline Ody

21 octobre 2016

Remise du Premier Prix de Poésie Lucienne Gracia-Vincent

26 novembre 2016

Bernard Noël et Jean-Luc Bayard : « Le double tu du nous »

Dans le cadre de *Pour fêter la poésie*

10 décembre 2016, Hôtel de Caumont, Centre d'Art, Aix-en-Provence

Autour de Blaise Cendrars

Rencontre littéraire avec Alain Paire (réalisateur) et Laurence Campa

Rencontre poétique

27 février 2016

Rencontre avec Samira Negrouche

Ateliers

28 mai 2016

Atelier d'écriture avec Samira Negrouche : « *Le Cabinet du Poète* »

Toute l'année 2016

Ateliers ÉAC « Dire la poésie »

Menés par le *Théâtre des Mots An'imés* à destination des écoles élémentaires

ACTIVITÉS DE LA FONDATION EN 2017

Expositions

26 janvier au 13 mai 2017

Marina Haccoun-Levikoff : « Marcher haut les vents »

16 juin au 21 octobre 2017

Hélène Hoppenot – Photographies, Chine 1933-1937

17 novembre 2017 au 11 mars 2018

André du Bouchet et Pierre Tal Coat – La langue peinture

Événements

28 janvier 2017

Yourcenar, carte d'identité

Conférence d'Henriette Levillain

En partenariat avec l'Hôtel de Caumont

28 février 2017 au Musée du Palais de l'Archevêché

Jacques Demarcq et Claude Debon : « Les calligrammes nous font de l'œil »

Dans le cadre du *Festival Perspectives*

Souffle de Perse n° 18 • 174

17-19 mars 2017

Printemps des poètes 2017 : Afrique(s), la poésie comme conception du monde

Avec Nimrod, Tanella Boni, Sylvie Kandé, Bruno Doucey, Kossi Efoui, Alain Gomis, Catherine Mazauric, Gérard Meudal et Dominique Wallon

Un partenariat de la Fondation Saint-John Perse, de l'Institut de l'image et des Écritures Croisées avec le Festival des Cinémas d'Afrique du pays d'Apt, le Centre interdisciplinaire d'étude des littératures d'Aix-Marseille CIELAM et la Cité du Livre.

27 avril 2017

Saint-John Perse : Anabase, I. Commencements

Conférence de Marcel Ditché, lectures par Francis Baronnet-Frugès

16 mai 2017

Apollinaire une vie

Spectacle présenté par la Fondation Saint-John Perse et Le Théâtre des Mots An'imés dans le cadre du dispositif EAC (Enseignement Artistique et Culturel) d'Aix-en-Provence

29 septembre 2017

Remise du Prix Lucienne Gracia-Vincent 2017

20 octobre 2017

Entretien avec Claire Paulhan et Alain Paire : « le métier d'éditrice »

25 novembre 2017

Pour fêter la poésie : hommage à André du Bouchet

Avec Anne de Staël, François Chattot, Jean-Pascal Léger et Alain Paire

Rencontres poétiques

9 février 2017

Présentation d'une nouvelle traduction de la Bhagavat-Gîtâ aux Éditions Diane de Selliers, par Marc Ballanfat et Amina Taha-Hussein Okada

19 mai 2017

Hommage à Jean Métellus

Présentation de Jean Métellus par Jeanine Baude, lectures par Mariann Mathéus et Patrick Karl

En partenariat avec l'Association des Amis de Jean Métellus

28 juin 2017

Rencontre avec Laurent Cennamo et Florian Rodari : « Les angles étincelants »

Ateliers

5 mai, 13 mai et 10 juin 2017

De la peinture au poème

Ateliers d'écriture menés par Laurent Cennamo

3 et 16 juin 2017

Cabinet du poète avec Laurent Cennamo

Toute l'année 2017

Ateliers ÉAC « Dire la poésie »

Menés par le Théâtre des Mots An'imés à destination des écoles élémentaires

COMPOSITION DU BUREAU DE LA FONDATION SAINT-JOHN PERSE

Yves-André Istel, Président

Henriette Levillain, Vice-Présidente

François Sureau, Secrétaire

Alain Dormoy, Trésorier

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION SAINT-JOHN PERSE

Membres de droit

Rémy Borel, Directeur de la Bibliothèque Méjanès

Patricia Borricand, Conseiller Municipal Adjoint en matière de Culture

Louis Burle, Conseiller pour le Livre et la Lecture, Direction Régionale des Affaires Culturelles de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Michel Cadot, Sous-Préfet d'Aix-en-Provence

Jean Paul Caverni, Président de l'Université de Provence ou son représentant **Stéphane Baquey**, Maître de conférences à l'Université d'Aix-Marseille

Alain Dormoy, Petit-neveu d'Alexis Leger

Yves-André Istel, Président de la Fondation Saint-John Perse

Sophie Joissains, Maire adjoint d'Aix en Provence chargée de la Culture

Membres élus

François de Labarthe, Président de société

Henriette Levillain, Professeur émérite à l'Université Paris IV-Sorbonne

Pierre Morel, Ambassadeur de France

Pierre Oster, Écrivain

Mireille Sacotte, Professeur émérite à l'Université Paris III-Sorbonne nouvelle,

Antoine Spire, Écrivain et Journaliste de presse et de radio

François Sureau, Avocat et Écrivain

Jean-Claude Trichet, Gouverneur Honoraire de la Banque de France

COMPLÉMENT À LA BIBLIOGRAPHIE 2015

Romain Mari
Documentaliste

ÉTUDES ET ARTICLES CONSACRÉS À SAINT-JOHN PERSE

- KOCAY Victor, « Drama between Earth and Skies: Nietzsche, Saint-John Perse, Yves Bonnefoy », in : *Analecta Husserliana*, n° 115, Springer, 2015, p. 175-182.

BIBLIOGRAPHIE 2016

Romain Mari
Documentaliste

ÉCRITS DE SAINT-JOHN PERSE

Traduction

- MOITA, João. *Habitarei o meu nome : antologia*. [Lisbonne] : Assírio & Alvim, 447 p.

PUBLICATIONS DE L' ASSOCIATION DES AMIS DE LA FONDATION SAINT-JOHN PERSE

- *SOUFFLE DE PERSE*, n° 17, juin 2016, 304 p.

Études

- « Saint-John Perse et le sacré », Éléonore Coma
- « Le Poète-Enfant : lieux et enjeux d'une pierre d'attente », Sylvain Dournel
- « La naissance de Vénus. Érotisme, censure et transfiguration poétique sur les manuscrits de Saint-John Perse », Ésa Christine Hartmann
- « Le roman d'Alexis », Valérie Montémont
- « Saint-John Perse cryptographe », Carol Rigolot
- « Vers une lecture ouverte de *L'Ordre des oiseaux* », Andrew Small
- « Lumière et mémoire », Matthieu Schwartz
- « Chronique d'un retour annoncé » (suite et fin), Claude Thiébaud
- « Le Prix Nobel 1960 revisité », Hallvard Ystad

Document

Yvon Segalen, « Entretien avec Saint-John Perse (le 27 mars 1953) », présentation de Catherine Mayaux : « Quand Yvon Segalen rencontre Alexis Leger... »

Comptes rendus de lecture

Saint-John Perse, Lettres familiales (1944-1957), édition établie et annotée par Claude Thiébaud, Paris, Gallimard, *Les cahiers de la nrf*, série Saint-John Perse, n° 22. (C. R. de Bernadette Rossignol)

Lucien Clergue, les premiers albums, exposition, sous la direction de François Hébel et de Christian Lacroix, édition de la Réunion des musées nationaux, 2015, et, de Saint-John Perse, *Lettres familiales (1944-1957)*, *op. cit.* (« Lucien Clergue portraitiste de Saint-John Perse », C. R. de Jeannine Hayat)

MONOGRAPHIE CONSACRÉE À SAINT-JOHN PERSE :

- FELS, Laurent. *Poésie et science(s) chez Saint-John Perse*. Namur : Les Éditions namuroises, 349 p.

ÉTUDES ET ARTICLES CONSACRÉS À SAINT-JOHN PERSE

- AHO, Bernard Kouakou. « Quête et enjeux de l'éden dans la poésie de Saint-John Perse, le symbolisme d'un univers humaniste ». In : *Estudios Románicos*, vol. 25. Murcia :

Universidad. Departamento de Filología
Románica, p. 253-265

- DELPECH-HELLSTEN, Catherine. « Édouard Glissant, et la mantique inavouée de Saint-John Perse ». In : *Chimères*, n° 90. Toulouse : Éditions Érès, p. 201-209
- KOCAY, Victor. « Saint-John Perse, "mauvaise conscience de son temps" ». In : *The French Review*, vol. 89, part. 3, p. 124-135
- MAYAUX, Catherine. « Saint-John Perse lecteur de l'*Empédocle* de Jean Bollack ». In : *Les Lettres romanes*, vol. 70 n° 3-4. Louvain-la-Neuve : Université catholique de Louvain, Brepols Publishers, p. 357-377
- ROLLAND, Jean-Claude. « L'enfant de la nuit » Le travail du rêve dans la poésie de Saint-John Perse ». In : *Le Coq-Héron*, n° 225. Toulouse : Éditions Érès, p. 100-109
- SAINT-CHERON, François de, *Malraux et les poètes*, Paris : Hermann, 294 p., collection : Savoir Lettres
- SATYGO, Irina. « "Tipogravičeskij fantom" verse : genezis i stanovlenie tret'ego tipa reči = "Typographical phantom" verset : genesis and development of the third type of language ». In : *Mirgorod*. 2016, n° 2, p. 139-149
- THIANDOUM, André. « *Exil* de Saint-John Perse : résister par une poétique du vivant ». In : *Cahiers ERTA*. n° 9, p 23-35

OUVRAGES EN PARTIE CONSACRÉS À SAINT-JOHN PERSE

- ASSOULINE, Pierre ; BOULDOUYRE, Alain. *Dictionnaire amoureux des écrivains et de la littérature*. Paris : Plon, 882 p.
- LAVOREL, Guy. *Dictionnaire des animaux de la littérature française : hôtes de la terre*. Ferney-Voltaire : Honoré Champion éditeur, 595 p.
- OSSOLA, Carlo. *Ungaretti, poeta*. Venise : Marsilio, 285 p.
- SAINT-CHERON, François de. *Malraux et les poètes*. Paris : Hermann, 294 p.
- WANG, Yu. *La réception des anthologies de poésie chinoise classique par les poètes français (1735-2008)*. Paris : Classiques Garnier, 779 p.

MUSIQUE IMPRIMÉE

- TAVENER, John, *Pluies*, pour mezzo-soprano, quatre voix (soprano, alto, ténor, basse), deux violons, un alto, un violoncelle, 6 p. ["La nuit venue, les grilles closes", composé à Child Okeford le 6 novembre 2012, durée environ 5 minutes]

BIBLIOGRAPHIE 2017

Romain Mari
Documentaliste

ÉCRITS DE SAINT-JOHN PERSE

Traductions

- BLOM, Bert. *Vinde*. Copenhague : Det Poetiske Bureau, 199 p.
- HOWARD, Richard. *Song for an Equinox*. Princeton, NJ : Princeton University Press, 32 p.

Correspondance

- *Lettres familiales (1957-1975)*, texte établi, présenté et annoté par Claude Thiébaut, *Souffle de Perse*, hors-série n° 3, novembre 2017, 178 p.

ÉTUDES ET ARTICLES CONSACRÉS À SAINT-JOHN PERSE

- LIRON, Olivier. « Les traductions et autotraductions de Saint-John Perse en Amérique latine et aux États-Unis ». In : *Trans- : Revue de littérature générale et comparée*, (Des copies originales, n° 22) [Ressource électronique]. [Paris] : Université de la Sorbonne nouvelle, [UFR de littérature comparée]
- KOCAY Victor, « L'analogie : démon ou astuce », *Poésie-Langue-Désordre*, Sarrebruck : Éditions universitaires européennes, 2017, p. 155-161. [avait d'abord paru dans « Poésie, Langue,

Désordre », *Dalhousie French Studies*, Halifax : Dalhousie University, n° 104, 2014, p. 149-156.]

- MAYAUX, Catherine. « Lorand Gaspar et Saint-John Perse, lectures médiatrices ». In : GOURIO, Anne (dir.), LECLAIR, Danièle (dir.). *Lorand Gaspar, archives et genèse de l'œuvre*. Paris : Classiques Garnier, p. 145-158

OUVRAGES EN PARTIE CONSACRÉS À SAINT-JOHN PERSE

- CENTRE CÉSAIRIEN D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES. *Aimé Césaire : œuvre et héritage : colloque du centenaire, Fort-de-France 2013*. Paris : Nouvelles éditions Jean-Michel Place, 592 p.
- KHALFA, Jean. *Poetics of the Antilles : poetry, history and philosophy in the writings of Perse, Césaire, Fanon and Glissant*. Oxford : Peter Lang, 362 p.
- LAMOUREUX, Gérard (dir.) ; LITTLE, Roger (préf.). *Cent ans de poésie en Guadeloupe : une anthologie 1911-2017*. Le Gosier : Éditions Long cours, 191 p.
- LANE, Véronique. *The French Genealogy of the Beat Generation : Burroughs, Ginsberg and Kerouac's Appropriations of Modern Literature, from Rimbaud to Michaux*. New York : Bloomsbury Academic, 264 p.

- MARTENS, David (dir.). *La pseudonymie dans la littérature française : de François Rabelais à Éric Chevillard*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 343 p.
- ONIMUS, Jean. *Qu'est-ce que le poétique ?*. [Paris] : Poesis, 212 p.
- SPITERI, Richard. *Benjamin Péret : travail en chantier*. Paris : l'Harmattan, 189 p.
- TERRAY, Emmanuel ; HÉRITIER, Françoise. *Mes anges gardiens*. Précédé de *Emmanuel Terray, l'insurgé*. Paris : Seuil, 256 p.

MUSIQUE ENREGISTRÉE

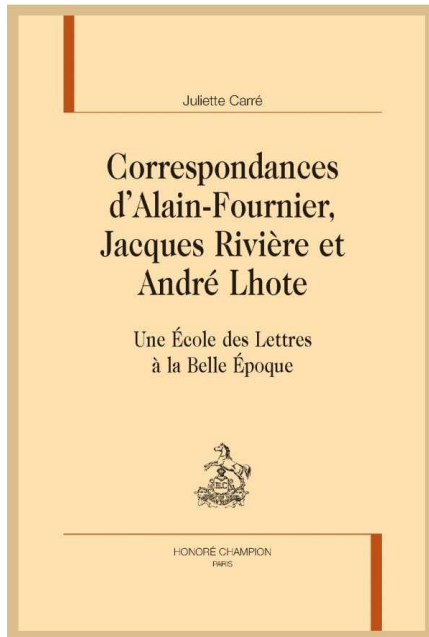
- L'AIR HALEUR, groupe vocal et instrumental, *Poésies de la mer et chants de marins / Saint-John Perse, Tristan Corbière, Paul Fort... [et al.]*, un disque compact et une brochure. [premier poème, de Saint-John Perse : "Poésie pour accompagner...", 1 min 36 s]

PREMIÈRE BIBLIOGRAPHIE 2018

Romain Mari
Documentaliste

OUVRAGE EN PARTIE CONSACRÉ À SAINT-JOHN PERSE

- CARRÉ, Juliette, *Correspondances d'Alain Fournier, Jacques Rivière et André Lhote - Une École des Lettres à la Belle Époque*, Paris : Honoré Champion, 426 p.



THÈSES EN COURS

Romain Mari
Documentaliste

Sujets de thèses déposés depuis moins de dix ans.

Les additions à la liste précédemment parue dans *Souffle de Perse* n° 17 sont maquées d'un astérisque *.

COMA (Éléonore)

Le poète et l'invisible, de Saint-John Perse à Lorand Gaspar, Université d'Avignon, 2012.

JEZEQUEL (Patrick)

Saint-John Perse, un lyrique moderne ? Université de Paris X, 2010.

LIRON (Olivier)

Réceptions de l'œuvre de Saint-John Perse en Amérique latine (1945-2006) : discours critiques, interprétations, réappropriations poétiques, Université de Paris Sorbonne Nouvelle-Paris III, 2011.

MORICE DU LERAN (Stéphane)

L'écriture-monde d'Edouard Glissant, Université des Antilles-Guyane, 2010.

OVALLE ARIZA (Oscar)

Structures mythiques dans la poésie de Ted Hughes, Saint-John Perse et José Manuel Arango, Université de Paris Sorbonne-Paris-IV, 2008.

SCHWARTZ (Mathieu)

Saint-John Perse et les savoirs, une poésie encyclopédique ? Université de Paris Est, 2012.

SOUCHARD (Flora)

La dynamique animale dans l'œuvre poétique de Supervielle, Saint-John Perse et Char. Présence, surgissement, échappée, Lyon, École normale supérieure, Littérature Française, 2015.

THIANDOUM (André)

Les paradoxes du mouvement chez Saint-John Perse, Université de Lyon II, 2012.

***YINGGYING (Lu)**

Poétique, esthétique et imaginaires du paysage dans les œuvres poétiques de Paul Claudel, Saint-John perse et Henri Michaux, Paris, Sorbonne, 2017.

DERNIÈRES PUBLICATIONS

En cas d'expédition, demander au secrétariat de la Fondation le montant des frais de port et d'emballage, tant pour la France métropolitaine que pour les DOM-TOM et l'étranger.

Commande à régler par chèque bancaire ou postal à l'ordre de la Fondation Saint-John Perse.

Les Cahiers de la nrf : Saint-John Perse

Réduction de 50 % aux adhérents de l'Association des Amis de la Fondation Saint-John Perse

n° 1. (1978) *Sur un Adagio de Beethoven par Saint-John Perse.* **Épuisé**

n° 2. (1979) *Lettre de Saint-John Perse à Pierre Guerre ; huit lettres inédites de Saint-John Perse à Yvan Goll.* **8,00 €**

n° 3. (1980) *Lettres de Saint-John Perse à Roger Caillols.* **8,00 €**

n° 4. (1981) « *L'Animale* » par Alexis Saintleger Leger. **8,00 €**

n° 5. (1982) *Lettre de Saint-John Perse à André Gide (26 juillet 1949).* **8,00 €**

n° 6. (1983) *Annotations de Saint-John Perse sur le tome I de l'œuvre poétique de 1950 : Étroits sont les Vaisseaux, Amers, Chronique, Oiseaux.* **Épuisé**

n° 7. (1984) *Une traduction d'Amers en arabe par Mustapha El Kasri.* **8,00 €**

n° 8/9. (1987) *Cahier du centenaire. Croisière aux Îles Éoliennes (L'Aspara) juillet 1967.* Antoine Raybaud et Pauline Berthail éd. **Épuisé**

Souffle de Perse n° 18 • 194

n° 10. (1991) *Correspondance de Jean Paulhan - Saint-John Perse*. Joëlle Gardes Tamine éd. **8.00 €**

n° 11. (1993) *Correspondance de Dag Hammarskjöld - Alexis Leger*. Marie Noëlle Little éd. **22.11 €**

n° 12. (1994) *Les Lettres d'Asie*. Catherine Mayaux. **21,34 €**

n° 13. (1996) *Correspondance Roger Caillois - Saint-John Perse*. Joëlle Gardes Tamine éd. **Épuisé**

n° 14. (1998) *La Créolité de Saint-John Perse*. Mary Gallagher. **22,87 €**

n° 15. (2001) *Courrier d'exil : Saint-John Perse et ses amis américains (1940-1970)*. Carol Rigolot éd. **19,82 €**

n° 16. (2003) *Lettres à une dame d'Amérique, Mina Curtiss : 1951-1973*. Mireille Sacotte éd. **19,50 €**

n° 17. (2006) *Lettres atlantiques : Saint-John Perse, T.S. Eliot, Allen Tate (1926-1970)*. Carol Rigolot éd. **17.50 €**

n° 18. (2007) *Une lecture de Vents de Saint-John Perse*. Henriette Levillain. **15.00 €**

n° 19. (2009) *Saint-John Perse - Henri Hoppenot : correspondance 1915-1975*. Marie France Mousli éd. **26,00 €**

n° 20. (2011) *Saint-John Perse intime : journal inédit d'une amie américaine (1940-1970)*, Katherine Biddle. Carol Rigolot éd. **19.50 €**

n° 21. (2013) *Saint-John Perse - Calouste Gulbenkian : correspondance 1946-1954*. Vasco Graça Moura éd. **22,00 €**

n° 22. (2015) *Lettres familiales : 1944-1957*. Claude Thiébaut éd. **19,50 €**

Souffle de Perse

Revue de l'Association des Amis de la Fondation Saint John Perse

Réduction de 50 % aux adhérents de l'Association des Amis de la Fondation Saint-John Perse

Anciens numéros :

/ 1 (1991) / 2 (1992) / 3 (1993) / 4 (1994) / 5-6 (1995) / 7 (1997)
/ 8 (1998) / 9 (1999) / 10 (2002) / 11 (2005) / 12 (2007) / 13 (2008). /
14 (2009) / 15 (2011) / 16 (2014) / 17 (2016)

Hors-série n° I (2010) *Discours de Stockholm*

Hors-série n° II (2012) *Croisière aux Îles Éoliennes*

Hors-série n° III (2017) *Lettres familiales : 1957-1975*

Hors-série n° IV (2018) *Correspondance Alexis Leger/Saint-John Perse - Yvonne et André Istel et quelques amis communs : 1940-1975*

n° 1 à 13 : 8,00 €

n° 14 et 15: 10,00 €

n° 16 et suiv. : 15 €

Hors-série n° I : 10 €

Hors-séries n° II et suiv. : 15,00 €

Catalogues d'exposition

1914-1918, Jacques Rivière, André Gide, Alain-Fournier : trois écrivains dans la guerre : trois amis de Saint-John Perse, 2015.
13,00 €

André Gide - Saint-John Perse : une rencontre insolite, 1902-1914,
2014. 11,00 €

Nobel en Caraïbe : centenaire du Prix Nobel, 2002. 10,00 €

Saint-John Perse et le Sud, 1993. 10,00 €

Souffle de Perse n° 18 • 196

Une amitié littéraire : Valéry Larbaud - Saint-John Perse, 1991.
3,50 €

Henri Maccheroni : proximités Saint-John Perse, 1991. 5,80 €

Pour fêter une enfance, Saint-John Perse et les Antilles, 1990.
10,00 €

Les Oiseaux et l'œuvre de Saint-John Perse, 1976. 5,00 €

Autres publications disponibles à la Fondation

Saint-John Perse : la culture en dialogues. Carol Rigolot, 2007.
25,00 €

Saint-John Perse. Henriette Levillain, Ministère des Affaires
étrangères, 2005. 15,00 €

Alain Bosquet - Saint-John Perse : correspondance 1942-1975.
Michèle Aquien et Roger Little éd., 2004. 15,00 €

Postérités de Saint-John Perse : actes du colloque de Nice 4, 5 et 6
mai 2000. Éveline Caduc éd., 2002. 10,00 €

Index de l'œuvre poétique de Saint-John Perse. Éveline Caduc, 1993.
10,00 €

INFORMATIONS PRATIQUES

Fondation Saint-John Perse

Bibliothèque Méjanes - 8/10 rue des Allumettes

13098 Aix-en-Provence Cedex 2

Tél. : 04. 42. 91. 98. 85 - Fax : 04. 42. 27. 11. 86

Mél. : fondation.saint.john.perse@wanadoo.fr

Site Internet : <http://www.fondationsaintjohnperse.fr>

Entrée libre du mardi au samedi de 14h00 à 18h00
hors jours fériés

Fermeture annuelle les trois premières semaines d'août

CONTACTS

Muriel Calvet, Directrice de la Fondation Saint-John Perse.

Direction administrative et programmation culturelle.

Tél. : 04 42 91 98 86

Mél. : direction.fondation.sjp@orange.fr

Jade Gravot, Secrétaire-Comptable.

Administration, gestion, subventions et publications

Relations avec les membres de l'Association.

Tél. : 04 42 91 98 85 - Fax : 04 42 27 11 86

Mél. : fondation.saint.john.perse@wanadoo.fr

Romain Mari, Documentaliste.

Documentation, expositions, communication.

Tél. : 04 42 91 98 87

Mél. : documentation-fondation-sjp@orange.fr

Achevé d'imprimer

le XXX

sur les presses

Imprimerie

Centre Littéraire d'Impression Provençal

Livres, revues, catalogues, brochures.

Zac des Piélettes – Immeuble Librarium – Chemin de la Cride

13740 Le Rove

Tél. 04 91 65 05 01

Mél. : contact@imprimerieclip.fr

Site : <http://www.imprimerieclip.com>

Souffle de Perse n° 18 – Juin 2018

N° ISBN : XXX

EAN : XXX

Dépôt légal Juin 2018